

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011

Première session de la
quarante et unième législature, 2011

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

ABORIGINAL PEOPLES

PEUPLES AUTOCHTONES

Chair:

The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

Président :

L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

Tuesday, October 4, 2011
Wednesday, October 5, 2011

Le mardi 4 octobre 2011
Le mercredi 5 octobre 2011

Issue No. 2

Fascicule n° 2

Second and third meetings on:

The federal government's constitutional, treaty,
political and legal responsibilities to First Nations,
Inuit and Metis peoples and other matters
generally relating to the Aboriginal Peoples
of Canada
(Issues concerning First Nations Education)

Deuxième et troisième réunions concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles,
politiques et juridiques du gouvernement fédéral
à l'égard des Premières nations, des Inuits
et des Métis et d'autres questions générales
relatives aux peuples autochtones du Canada
(Questions concernant l'éducation des Premières nations)

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan	Meredith
* Cowan	Moore
(or Tardif)	Munson
Demers	Patterson
* LeBreton, P.C.	Raine
(or Carignan)	Sibbeston
Lovelace Nicholas	Stratton

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Stratton replaced the Honourable Senator Brazeau (*October 5, 2011*).

The Honourable Senator Moore replaced the Honourable Senator Campbell (*September 30, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan	Meredith
* Cowan	Moore
(ou Tardif)	Munson
Demers	Patterson
* LeBreton, C.P.	Raine
(ou Carignan)	Sibbeston
Lovelace Nicholas	Stratton

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Stratton a remplacé l'honorable sénateur Brazeau (*le 5 octobre 2011*).

L'honorable sénateur Moore a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 30 septembre 2011*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 4, 2011
(4)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 9:30 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Brazeau, Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Moore, Patterson, Raine, St. Germain, P.C., and Sibbeston (11).

Other senator present: The Honourable Senator McCoy (1).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*) (Issues concerning First Nations Education)

WITNESSES:

Association of Iroquois and Allied Indians:

Denise Stonefish, Acting Grand Chief;
Gina McGahey, Education Coordinator.

First Nation Education Initiative Inc.:

Bob Atwin, Executive Director.

Prince Albert Grand Council:

Keith Frame, Assistant Director of Education.

Treaty Relations Commission of Manitoba:

James B. Wilson, Treaty Commissioner of Manitoba.
Ms. Stonefish made a statement and answered questions.
Mr. Atwin made a statement and answered questions.
Mr. Frame made a statement and answered questions.
Mr. Wilson made a statement and answered questions.

At 11:30 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 4 octobre 2011
(4)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Brazeau, Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Moore, Patterson, Raine, St. Germain, C.P., et Sibbeston (11).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur McCoy (1).

Également présente : Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*) (Questions concernant l'éducation des Premières nations)

TÉMOINS :

Association of Iroquois and Allied Indians :

Denise Stonefish, grand chef par intérim;
Gina McGahey, coordonnatrice de l'éducation.

First Nation Education Initiative Inc. :

Bob Atwin, directeur général.

Grand conseil de Prince Albert :

Keith Frame, directeur adjoint de l'éducation.

Commission des relations découlant des traités du Manitoba :

James B. Wilson, commissaire aux traités du Manitoba.
Mme Stonefish fait une déclaration et répond aux questions.
M. Atwin fait une déclaration et répond aux questions.
M. Frame fait une déclaration et répond aux questions.
M. Wilson fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 30, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, October 5, 2011
(5)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 6:48 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Dyck, Meredith, Moore, Patterson, St. Germain, P.C., Sibbeston and Stratton (8).

Other senators present: The Honourable Senators McCoy and Nancy Ruth (2).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*) (Issues concerning First Nations Education)

WITNESS:

Inuit Tapiriit Kanatami:

Mary Simon, President.

Ms. Simon made a statement and answered questions.

At 7:52 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 5 octobre 2011
(5)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 48, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Dyck, Meredith, Moore, Patterson, St. Germain, C.P., Sibbeston et Stratton (8).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs McCoy et Nancy Ruth (2).

Également présente : Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n°2 des délibérations du comité.*) (Questions concernant l'éducation des Premières nations)

TÉMOIN :

Inuit Tapiriit Kanatami :

Mary Simon, présidente.

Mme Simon fait une déclaration et répond aux questions.

À 19 h 52, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 4, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:30 a.m. to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: Issues concerning First Nations Education).

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either on CPAC or the web. I am Gerry St. Germain from British Columbia and I have the honour of chairing this committee.

The mandate of this committee is to examine legislation in matters generally relating to the Aboriginal peoples of Canada. Given this mandate, the committee has undertaken a study to examine possible strategies for reform concerning First Nations primary and secondary education, with a view to improving outcomes. Among other things, the study is focused on the following: Tripartite education agreements, governance and delivery structures and possible legislative frameworks.

This morning we will hear from four witnesses, the Association of Iroquois and Allied Indians, the First Nation Education Initiative Inc., the Prince Albert Grand Council and the Treaty Relations Commission of Manitoba.

[*Translation*]

Before hearing the witnesses, I wish to introduce the Committee's members we have here with us this morning.

[*English*]

We have Senator Moore from Nova Scotia, Senator Dyck from Saskatchewan who is the deputy chair of this committee, Senator Sibbeston from the Northwest Territories, Senator Lovelace Nicholas from New Brunswick, Senator Brazeau from Quebec, Senator Meredith from Ontario and last but not least is Senator Raine from British Columbia.

Members of the committee, please help me in welcoming our witnesses. From the Association of Iroquois and Allied Indians, we have Acting Grand Chief Denise Stonefish and Education Coordinator Gina McGahey, Mr. Bob Atwin from First Nation Education Initiative Inc., Assistant Director of Education Keith Frame from the Prince Albert Grand Council and, Treaty Commissioner of Manitoba James B. Wilson from Treaty

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 4 octobre 2011

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions concernant l'éducation des Premières nations).

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je souhaite la bienvenue aux honorables sénateurs et aux membres du public qui suivent cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur CPAC ou sur le web. Je suis le sénateur Gerry St. Germain, de la Colombie-Britannique, et j'ai l'honneur de présider le comité.

Le comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre question générale intéressant les peuples autochtones du Canada. Compte tenu de ce mandat, le comité a entamé une étude des stratégies qui pourraient permettre de réformer l'éducation primaire et secondaire des Premières nations en vue d'améliorer les résultats scolaires. L'étude porte entre autres sur les ententes tripartites en matière d'éducation, les structures de gouvernance et de prestation de services et les mesures législatives qui pourraient être adoptées.

Ce matin, nous accueillons quatre témoins : l'Association of Iroquois and Allied Indians, la First Nation Education Initiative Inc., le Grand conseil de Prince Albert et la Commission des relations découlant des traités du Manitoba.

[*Français*]

Avant d'entendre nos témoins, j'aimerais présenter les membres du comité qui sont présents ce matin.

[*Traduction*]

Nous avons le sénateur Moore, de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Dyck, de Saskatchewan, qui est en outre vice-présidente de notre comité, le sénateur Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest, le sénateur Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick, le sénateur Brazeau, du Québec, le sénateur Meredith, de l'Ontario, et la dernière mais non la moindre, le sénateur Raine, de la Colombie-Britannique.

Je demande à mes honorables collègues du comité d'accueillir avec moi nos témoins. De l'Association of Iroquois and Allied Indians, nous entendrons le grand chef par intérim, Mme Denise Stonefish, et la coordonnatrice de l'éducation, Mme Gina McGahey, puis M. Bob Atwin, de la First Nation Education Initiative Inc., M. Keith Frame, directeur adjoint à l'éducation pour le Grand conseil de Prince Albert, et le commissaire aux

Relations Commission of Manitoba. I should also point out that prior to assuming his role as commissioner, Mr. Wilson was the director of education for Opasquiak Education Authority.

Witnesses, we are nearing the end of this study, but every piece of evidence that is presented to the committee is important. I would like you to keep your presentations as short and tight as possible — I think the clerk made that request of you — so that senators can ask you questions. As we go forward we will try to craft a report that will hopefully have some significant impact on the decisions of government. I will start with the Association of Iroquois and Allied Indians. Is it you, Ms. Stonefish, that will make the presentation?

Denise Stonefish, Acting Grand Chief, Association of Iroquois and Allied Indians: Yes, sir. Good morning, everyone. Thank you for this opportunity. We will try to be very brief, because I believe that we sent in a report that outlines a number of the concerns that you are talking about.

Under AIAI's overview, we represent eight First Nations that are geographically diverse. We have communities that are in southern, eastern and northern Ontario. Even though we are just eight member nations, we are also very diverse in who we are. We are comprised of Mohawks, Delawares, Potawatomi, Oneidas and Ojibways. Each of us has our own different cultures, traditions and ways of doing things. However, that is not to say that we do not have some commonalities on certain issues. The Association of Iroquois and Allied Indians advocates the political interests of our member nations and one of them is education.

As I mentioned earlier, our governance structures are also very diverse. We have communities that are bilaterally managed jointly with INAC, or our community has an elected education board, an education committee or the council itself oversees education. Even our service deliveries are very diverse. Some communities have First Nations schools and some have their children bused into the provincial system or private schools.

We are here on behalf of the association and the member nations to put out our position which affirms First Nations jurisdiction over their education systems. We believe that they should be student-based and community centred.

The reason I say that is because traditionally and culturally, it is not just one segment that looks after educating our children. It is each and every one of us that live in a community, from grandparents to parents to aunts and uncles. That is why we are saying that it should be student-based and community centred.

The service delivery should include support for lifelong learning, community support systems to meet student and parent needs, community recognition of success, support and advocacy to assist transition to the different schools.

traités du Manitoba, M. James B. Wilson, de la Commission des relations découlant des traités du Manitoba. J'ajouterais qu'avant de devenir commissaire, M. Wilson était directeur de l'éducation pour l'autorité scolaire d'Opasquayak.

Je précise à l'intention des témoins que notre étude tire à sa fin, mais tous les témoignages présentés au comité sont importants. Je vous rappelle qu'il faut être brefs et précis — je crois que la greffière vous l'a déjà demandé —, pour que les sénateurs aient le temps de poser leurs questions. Par la suite, nous essayerons de rédiger un rapport qui, nous l'espérons, aura un impact sensible sur les décisions du gouvernement. Je donne d'abord la parole à l'Association of Iroquois and Allied Indians. Est-ce vous, madame Stonefish, qui présentez l'exposé?

Denise Stonefish, grand chef par intérim, Association of Iroquois and Allied Indians : Oui, monsieur. Bonjour à tous. Merci de nous avoir invités. Je serai très brève, car je crois que nous vous avons fait parvenir un rapport qui décrit un certain nombre des préoccupations dont vous parlez.

Notre association représente huit Premières nations d'un peu partout dans la province. Nous comptons des collectivités du Sud, de l'Est et du Nord de l'Ontario. Nous ne sommes que huit membres, mais nous sommes tous très différents. Il y a des Mohawks, des Delaware, des Potawatomi, des Onéidas et des Ojibways. Chacun de nos membres a sa propre culture, ses traditions et ses façons de faire. Toutefois, nous nous rejoignons sur certaines questions. L'association défend les intérêts politiques de ses membres, notamment en matière d'éducation.

Comme je l'ai dit précédemment, nos structures de gouvernance sont très variées. Nous avons des collectivités gérées conjointement avec le AINC, et des collectivités qui ont un conseil scolaire élu ou un comité de l'éducation ou encore qui confient la supervision de l'éducation au conseil lui-même. Même la façon dont les services sont assurés est différente. Certaines collectivités ont des écoles des Premières nations et d'autres envoient leurs enfants par autobus dans des écoles provinciales ou des écoles privées.

Nous sommes ici au nom de l'association et des nations qui en sont membres pour exposer notre position et affirmer la compétence des Premières nations dans le domaine de l'éducation. Selon nous, les systèmes devraient être axés sur les élèves et la collectivité.

Je le dis parce que suivant nos traditions et notre culture, il n'y a pas qu'un segment de la population qui s'occupe de l'éducation de nos enfants. Tous les membres de la collectivité — les grands-parents, les parents, les tantes et les oncles — y participent. C'est pourquoi nous disons qu'il faut axer l'enseignement sur les élèves et la collectivité.

Les services devraient comprendre le soutien à l'éducation permanente, des systèmes de soutien communautaires pour répondre aux besoins des élèves et des parents, une reconnaissance communautaire de la réussite, un appui et une aide pour faciliter la transition vers d'autres écoles.

We also feel that the governance structure must allow diversity which is controlled and driven by First Nations. We feel that it would empower First Nations to develop its own laws and policies, manage schools, have partnership agreements, advocate, have parental engagement strategies, local curriculum development, language and cultural initiatives.

We believe that reforming education must originate and empower the people at the grassroots level, who must have the right to make choices, make decisions to meet the needs and to develop principles to strive for. We believe that this is an inherent right, and this empowerment in education reform is at the grassroots level.

Under tripartite education agreements, AIAI member nations' position supports partnership agreements as long as they do not interfere with First Nations jurisdiction. Because we are diverse, the agreements should be diverse, including informal and formal Partnership agreements, informal second level services with the Indian education coalition — which our members nations being to — and we should be looking at a formal tuition agreement.

Right now, AIAI is attempting to develop a partnership with the Ministry of Education and INAC on the regional student achievement strategy.

AIAI member nations do agree on partnership agreements with a clear understanding of jurisdiction, roles, responsibilities, expectations and accountability.

We do stress accountability components of the partnership agreements and a statement on First Nations jurisdiction to include laws and policies pertaining to First Nations governance and service delivery. Again, the second level support service partnerships are to provide indirect services to First Nations and the bilateral or the tripartite regional partnerships with collective guiding principles to address issues at a broader level. The agreement should be based on relationship and trust. The elements could include equal consultation, communication, recognizing successes, accountability and common goals.

We believe accountability must be a shared partnership, and we are willing to assist in improving the accountability of Aboriginal Affairs and Northern Development. It is certainly difficult when you are so used to saying INAC. Aboriginal Affairs must be open and transparent with First Nations in the initial development and design of any partnership agreement.

Nous croyons également que la structure de gouvernance doit permettre une diversité qui est contrôlée et régie par les Premières nations. Selon nous, cela habiliterait les Premières nations qui pourraient alors élaborer leurs propres lois et leurs propres politiques, gérer leurs écoles, conclure des ententes de partenariat, défendre leurs positions, adopter des stratégies de mobilisation parentales, élaborer des programmes locaux, mettre en œuvre des initiatives linguistiques et culturelles.

Nous croyons que la réforme de l'éducation doit venir de la base et habiliter la population, qui doit avoir le droit de faire des choix, de prendre des décisions qui répondent aux besoins et de définir les idéaux à viser. Nous croyons que c'est un droit inhérent, et que cette habilitation dans la réforme de l'éducation se fait au niveau de la base.

Dans le cadre des ententes tripartites en matière d'éducation, les membres de l'association appuient les ententes de partenariat à condition qu'elles ne limitent pas les compétences des Premières nations. Compte tenu de notre diversité, les ententes devraient être variées, et pourraient comprendre des ententes de partenariat officieuses et officielles, des arrangements officieux pour la prestation de services de deuxième niveau avec la Coalition autochtone pour l'éducation — à laquelle participent nos membres —, et nous devrions envisager une entente formelle sur les droits de scolarité.

Actuellement, l'association tente d'établir un partenariat avec le ministère de l'Éducation et AINC au sujet de la stratégie régionale de réussite scolaire.

Les nations membres de l'association sont disposées à conclure des ententes de partenariat qui définissent clairement les compétences, les rôles, les responsabilités, les attentes et les obligations redditionnelles.

Nous insistons pour que les ententes de partenariat comportent un volet de responsabilisation ainsi qu'une déclaration affirmant la compétence des Premières nations, y compris le pouvoir de formuler des lois et des politiques relativement à la gouvernance et à la prestation de services aux Premières nations. Je le répète, les partenariats de service de soutien de deuxième niveau doivent viser les services indirects aux Premières nations, et les partenariats régionaux tripartites et bilatéraux assortis de principes directeurs traiteront des questions plus générales. L'entente devrait reposer sur les relations et la confiance et pourrait comprendre une consultation égale, les communications, la reconnaissance de la réussite, les obligations redditionnelles et les objectifs communs.

Nous croyons que la responsabilisation doit être un partenariat partagé, et nous sommes prêts à contribuer à améliorer la responsabilisation d'Affaires autochtones et Développement du Nord — c'est difficile quand vous avez l'habitude de parler d'AINC. Affaires autochtones doit être ouvert et transparent avec les Premières nations pour commencer à élaborer et à concevoir toute entente de partenariat.

Under the legislation piece, we feel that it should not include a national or provincial education act or any type of legislation that would interfere with First Nations jurisdiction. It should not include a transfer of federal responsibility to the province.

We would like to see the components of any legislation include: the affirming of treaty rights on education; the affirming of federal government funding responsibilities; an exclusive agreement for First Nations to have the power to enact education laws and policies and to enter into partnership agreements when requested; the recognition of a student-centred and lifelong learning vision; and guiding principles to allow for continued diversity and the recognition of tribal, cultural and language education.

There should be transparent roles and responsibilities for Aboriginal Affairs. There should be transparent accountability to all parties, and an appeal process should be included. There should be a conflict resolution process and, finally, an equitable and comparable funding commitment similar to the province.

First Nations consultation on legislation must begin at the design stage and must not be presented with a draft. We feel that we should be at every step of the process in order to have our needs met. Time and time again we have had things presented to us after the fact and it does not work. We always have to veer around or make adjustments to that. I think that if we are there on the ground floor, it will work much better. We can sit down, talk together and hash these things out so we come to an agreement as a partnership or as a group.

Under underfunding, students need tools to learn and funding is a tool for students to learn. Inadequate funding leads to a limited learning environment, and this limited learning environment leads to students being unsuccessful.

Again, AIAI's position at the end of this study is that the federal government should commit increased funding to ensure more equitable and comparable education, similar to what all Canadian children are guaranteed — not another report to be shelved.

Some of our First Nations — especially ours — are very committed to education to the point where they are adamant that they have a 100 per cent graduation rate from high school. We feel that our students, which are the fastest growing demographic across the country, could become contributing members to Canadian society. We believe this is a must and that any benefits you can provide to First Nations children will be a benefit to the rest of Canada.

We do need to improve the current First Nations' secondary graduation rate of 36 per cent. This forward thinking is our member nations' desire to assist students in reaching their potential. We have had a number of documents and reports

Quant aux dispositions législatives, nous croyons qu'il ne faudrait pas inclure de loi sur l'éducation nationale ou provinciale ni de dispositions qui pourraient empiéter sur les compétences des Premières nations. Il ne faut pas prévoir de transférer aux provinces des responsabilités fédérales.

Nous aimerions que le volet législatif englobe l'affirmation des droits issus de traités dans le domaine de l'éducation; l'affirmation des responsabilités financières du gouvernement fédéral; une entente exclusive donnant aux Premières nations le pouvoir d'adopter des lois et des politiques en matière d'éducation et de conclure des ententes de partenariat au besoin; la reconnaissance d'une vision de l'apprentissage axée sur l'élève et de l'éducation permanente; des principes directeurs permettant de maintenir la diversité et de reconnaître les enseignements tribaux, culturels et linguistiques.

Affaires autochtones devrait avoir des rôles et des responsabilités clairs. Il devrait y avoir des responsabilités claires pour toutes les parties, et un processus d'appel. Il devrait y avoir un processus de règlement des différends et, enfin, un engagement équitable et comparable pour le financement, comme c'est le cas des provinces.

Il faut consulter les Premières nations au sujet des dispositions législatives à adopter dès l'étape de la conception, ne pas attendre d'avoir une ébauche à leur proposer. Nous croyons que nous devrions participer à toutes les étapes du processus pour faire en sorte que nos besoins soient comblés. On nous a souvent présenté les projets après coup, et cela ne donne pas de bons résultats. Nous sommes toujours forcés de nous adapter. Je crois que si nous étions présents dès le départ, tout irait beaucoup mieux. Nous pouvons nous réunir, discuter et régler ces questions pour nous entendre en tant que partenariat, en tant que groupe.

Pour ce qui est du sous-financement, les élèves ont besoin d'outils pour apprendre, et le financement est un outil pour les élèves. Un financement inadéquat crée un contexte d'apprentissage limité, et ce contexte limité est une cause d'échec pour les élèves.

Je le répète, à la fin de l'étude l'association veut que le gouvernement fédéral alloue plus de fonds pour faire en sorte que l'éducation soit plus équitable, plus comparable, plus semblable à ce qui est offert à tous les enfants canadiens — nous n'avons pas besoin d'un autre rapport qui finira sur les tablettes.

Certaines de nos Premières nations — surtout les nôtres — accordent une telle importance à l'éducation qu'elles veulent un taux d'obtention de diplôme de 100 p. 100 dans leurs écoles secondaires. Nous croyons que nos élèves, le groupe qui accuse la plus forte démographique au pays, devraient pouvoir devenir des membres utiles de la société canadienne. Nous croyons que c'est incontournable et que tout avantage offert aux enfants des Premières nations sera un avantage pour le reste du Canada.

Il nous faut relever les taux d'obtention de diplôme dans les écoles secondaires des Premières nations, qui sont actuellement de 36 p. 100. Ce projet traduit la volonté de nos membres d'aider les élèves à s'épanouir pleinement. Divers documents et rapports ont

that were filed, such as the “Indian Control of Indian Education document.” That document’s vision talks about all that children need to know in order to live a good life: they need to have pride in themselves; they need to understand their fellow man; and they need to live in harmony with nature.

This is the 21st century and the children need to be proud of who they are, to be recognized and encouraged in their gifts and skills and to be productive members of Mother Earth.

In conclusion, the children must be immersed in their cultural identity, along with funding and the tools and the support systems to be successful.

The Chair: Thank you, Ms. Stonefish.

Bob Atwin, Executive Director, First Nation Education Initiative Inc.: Honourable chair, senators and members of the committee, it is my honour to be here with you today to speak about the issues addressing the gap that exists in the achievement and graduation rates between First Nations people and our fellow comrades in terms of First Nations throughout the country.

I will start out in my presentation with a quote from Chief Dan George, very much in keeping with the spirit of today’s thinking. These words will always be relevant. Indeed, I can say without hesitation, there continues to be “a longing in the heart of my people,” the Mi’kmaq and Maliseet parents, teachers and children of New Brunswick, “to reach out and grasp what is needed for their survival,” which is education.

There is longing among youth of my nation to secure for themselves and their people the skills that will provide them with a sense of worth and purpose.

The role education plays in satisfying this longing has never been overestimated.

I give thanks to many for my ability to continue my lifelong work in support of improving education for First Nations children in New Brunswick. Mostly I give thanks to my mother and father, whose drive, wisdom, determination and inextinguishable spirit shepherded me through my years of doubt and uncertainty. With the courage they instilled in me, I was able to draw on skills to manoeuvre through high school, university and graduate school, always seeking to improve the education opportunities for my people.

First Nation Education Initiative Inc. is a regional management organization that includes seven Mi’kmaq First Nations and five Maliseet First Nations in New Brunswick. Four of these communities have band-operated schools. The children from eight other communities participate in a K4 program in their home communities and attend provincial schools up to Grade 12.

I do not want to dwell on the atrocities that have confronted the First Nations people in Canada over time. These experiences will be documented elsewhere.

été déposés, notamment un document intitulé « La maîtrise indienne de l’éducation indienne ». Ce document traite de tout ce qu’il faut aux enfants pour pouvoir profiter de la vie : ils doivent être fiers d’eux-mêmes; ils doivent comprendre les autres; ils doivent vivre en harmonie avec la nature.

Nous sommes au XXI^e siècle, et les enfants doivent être fiers de ce qu’ils sont, être reconnus et encouragés pour leurs talents et leurs habilités et être des citoyens productifs de notre mère la Terre.

Pour terminer, je dirais que les enfants doivent baigner dans leur identité culturelle et qu’ils ont besoin de financement, d’outils et de systèmes de soutien pour réussir.

Le président : Merci, madame Stonefish.

Bob Atwin, directeur général, First Nation Education Initiative Inc. : Monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, c’est un honneur pour moi d’être ici aujourd’hui pour parler des questions touchant le fossé qui existe dans les taux de réussite et d’obtention de diplôme des Premières nations de tout le pays et ceux de nos camarades.

Je commencerai mon exposé par une citation du chef Dan George, qui reflète parfaitement l’esprit d’aujourd’hui. Ces mots seront toujours pertinents. Effectivement, je peux les prononcer sans hésitation, « le cœur des miens », les parents, les enseignants et les enfants micmacs et malécites du Nouveau-Brunswick, « soupire après ce qui pourrait assurer leur survivance », et c’est l’éducation.

Les jeunes de ma nation désirent ardemment les savoir-faire qui leur donnent à eux et à leur peuple dignité et résolution.

Le rôle de l’éducation pour satisfaire ce désir n’a jamais été surestimé.

Je remercie tous ceux qui m’ont permis de continuer le travail auquel j’ai consacré ma vie, afin d’améliorer le niveau d’instruction des enfants des Premières nations du Nouveau-Brunswick. Je remercie en particulier ma mère et mon père, dont la volonté, la sagesse, la détermination et l’esprit inextinguible m’ont guidé au fil d’années marquées par le doute et l’incertitude. Grâce au courage qu’ils m’ont inspiré, j’ai pu puiser à même les compétences que j’avais pour poursuivre mes études secondaires, universitaires et supérieures, pour chercher sans cesse à améliorer les possibilités d’instruction pour mon peuple.

La First Nation Education Initiative Inc. est une organisation de gestion régionale composée de sept Premières nations micmaques et de cinq Premières nations malécites du Nouveau-Brunswick. Quatre de ces collectivités ont des écoles de bande. Les enfants des huit autres collectivités fréquentent la maternelle pour les quatre ans dans leurs collectivités d’attache et les plus âgés fréquentent les écoles provinciales jusqu’à la 12^e année.

Je ne veux pas m’étendre sur les atrocités qu’ont connues les Premières nations au Canada au fil des ans. Ces expériences seront documentées ailleurs.

Instead, I want to get off script here. When we were asked to do a presentation regarding gaps for our people, my presentation was a bit more global than the focus of the work of the Senate committee now. In terms of addressing concerns relating to the gap issue, I can speak to that without following the script.

In New Brunswick, we have an MOU that has brought the province of New Brunswick, the First Nations people in the province and the Department of Indian Affairs together to collectively look at addressing the gap in First Nations education.

The Auditor General's report of 2004 clearly articulates the gaps that exist in terms of our situation. The MOU that was signed was a conscious effort by all three parties, including 15 First Nations in the province, to address those issues. It clearly showed a commitment on the part of everyone who was a signatory to the agreement and demonstrated a strong will to address the gap that exists in the province of New Brunswick.

It has been a long struggle for us to get to this place in terms of understanding that we, as First Nations people, have the power to look at addressing our concerns in a very conscious effort. At the same time, we are of the conviction and, certainly, of the belief that we have the capacity to address our own concerns. We need partners to move our agendas along. We are dealing with systems that are necessarily in our power to deal with. Our concerns about our organization are to build capacity within our own organization and support the development of strategic initiatives that are presently being administered through the Education Partnerships Program, EPP, and the First Nation Student Success Program, FNSSP. Those initiatives have been successful to some degree because we have taken a serious look at the magnitude of what we want to do in the long term.

I cannot overemphasize the importance of partnership in respect to moving ahead. Our agreements in New Brunswick clearly state that the province, as the main provider of education, has a responsibility not just to First Nations people but also to the population as a whole. Through our agreements, we have what I consider to be a strong accountability measure in that superintendents, through agreements, plans or design, district by district, have to report to the cabinet once a year about what the reinvestment, which resulted from the MOU, has created in educational outcomes for our First Nations people in the province.

It is a work-in-progress, I think, in terms of looking at legislation. It is very clear in the province of New Brunswick that the First Nations leadership has signed on to and is looking at putting together a tripartite agreement that will cover all elements, including education. There is a strong indication that legislation is really a First Nations community right, and it is not a right of the federal government or provincial government to be dictating or working along to try to solve what I consider to be the problems of the day. This idea of prescription in regard to dealing with First Nations people has to end. My colleagues and I honestly feel that the days of being prescribed to have come and

Ici, je vais m'écarter de mon texte. Lorsqu'on nous a demandé un exposé concernant les lacunes dont souffrent nos peuples, j'ai rédigé un texte un peu plus général que ce à quoi le comité sénatorial s'intéresse actuellement. Lorsqu'il s'agit de parler des préoccupations concernant ce fossé, je peux improviser.

Au Nouveau-Brunswick, nous avons un protocole d'entente entre le Nouveau-Brunswick, les membres des Premières nations de la province et le ministère des Affaires indiennes pour examiner collectivement les solutions à ce fossé en matière d'éducation chez les Premières nations.

Dans son rapport de 2004, la vérificatrice générale explique clairement les écarts que présente notre situation. Le protocole d'entente qui a été signé constitue un effort concerté des trois parties, y compris les 15 Premières nations de la province, pour régler ces questions. Il manifeste clairement la détermination de tous ceux qui l'ont signé et illustre la ferme volonté de corriger les écarts qui existent au Nouveau-Brunswick.

Il n'a pas été facile pour nous, les Premières nations, de comprendre que nous sommes en mesure d'examiner et de régler nos préoccupations de façon très consciente. Parallèlement, nous sommes convaincus que nous avons la capacité de régler nos propres problèmes. Il nous faut des partenaires pour progresser. Nous traitons de systèmes sur lesquels nous avons nécessairement une autorité. Nous voulons renforcer la capacité de notre organisation et appuyer l'élaboration d'initiatives stratégiques qui sont actuellement gérées par l'entremise du Programme des partenariats en éducation, le PPE, et du Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières nations, le PRSEPN. Ces initiatives ont connu un certain succès parce que nous avons sérieusement réfléchi à l'envergure de ce que nous voulions réaliser à long terme.

Je ne saurais trop insister sur l'importance du partenariat pour progresser. Nos ententes avec le Nouveau-Brunswick énoncent clairement que la province, principal fournisseur de services éducatifs, a une responsabilité à l'égard non seulement des Premières nations, mais aussi de la population en général. Par l'entremise de nos ententes, nous avons établi ce que je considère être une solide mesure de responsabilisation, car les surintendants, en vertu des ententes, des plans ou des concepts, au niveau du district, doivent présenter au cabinet un rapport annuel sur ce que le réinvestissement découlant du protocole d'entente a permis d'obtenir comme résultat d'éducation pour les Premières nations de la province.

C'est un projet en devenir, je crois, pour ce qui est de la législation. Il est évident au Nouveau-Brunswick que les dirigeants des Premières nations se sont engagés et cherchent à établir une entente tripartite pour couvrir tous les aspects, y compris l'éducation. Il semble bien que le droit de légiférer soit vraiment un droit communautaire des Premières nations et non pas un droit du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial pour imposer des solutions ou travailler pour essayer de régler ce que je considère être les problèmes de l'heure. Cette idée de prescription dans les relations avec les Premières nations a fait son temps. Mes collègues et moi croyons fermement que

gone. I honestly feel that we now have a pool of First Nations people who have a vision, a passion and, certainly, a will to want to make an impact with their populations. At the end of the day, I feel that years and generations of neglect, abuse and all the things we have had to deal with over time are changing.

I provided you with some statistics in my presentation that clearly state we are making improvements. This year, which I have not been able to produce as part of the presentation, out of the four First Nations schools that we represent and support, resources that have been provided in numeracy and literacy have clearly made some significant impacts. Of the four schools we have, 90 per cent of our children now are attaining scores in literacy and numeracy results that exceed the provincial average. We are very proud of that.

As for moving ahead, it is clear that we have taken the next steps in regard to renewal. I think renewal in regard to an MOU and enhancement agreement that will support the reinvestment of money, and, more important, will support the business of making all parties accountable, is critical to the success of everyone all the way around.

With that, Mr. Chair, I will close. I would love to go on, but I think you do not want to hear me for an hour and a half, so I thank you.

The Chair: You delivered well, sir. We will definitely be asking you some questions.

Now I will go to Mr. Keith Frame, from the Prince Albert Grand Council.

Keith Frame, Assistant Director of Education, Prince Albert Grand Council: Thank you for the invite. When I received it, I asked what the topic of the day was — the challenges in First Nations education — and how to address it. Having worked in both provincial communities, primarily First Nations communities, I have been involved in education for First Nations for 25 years. It is a daunting topic to discuss in five minutes, but I will try to go from an outward focus to a narrow focus at the community level.

My colleagues have already talked about some of the issues of education in First Nations communities. In 2002 and 2004, the Auditor General described the broad context of underfunded programs and the challenges of delivering equal education concerning the issues of community and of geography in respect to small schools in isolated communities, and even the chronic health problems that have an influence on the attainment of education and attendance in communities. We are all well aware of many of the economic circumstances that challenge our communities.

There have been a great many academic reports outlining the challenges of funding, even from your Auditor General in 2002, who said that the development of the formula for funding is 15

l'époque des prescriptions est dépassée. Je crois sincèrement que nous avons un noyau de membres des Premières nations qui ont une vision, une passion et certainement la volonté de faire changer les choses pour leur population. Au bout du compte, je crois que nous pourrions laisser derrière nous des années et des générations de négligence, d'abus et de toutes ces misères auxquelles nous avons dû faire face au fil des ans.

Je vous ai donné dans mon exposé quelques statistiques qui montrent clairement que nous faisons des progrès. Cette année — et je n'ai pas pu l'insérer dans mon exposé —, des ressources ont été allouées à la numératie et à la littératie dans les quatre écoles des Premières nations que nous représentons et que nous appuyons, et cela a vraiment fait une différence. Dans nos quatre écoles, 90 p. 100 des élèves obtiennent maintenant de bons résultats en littératie et en numératie, des résultats supérieurs à la moyenne provinciale. Nous en sommes très fiers.

Quant à l'avenir, il est clair que nous avons fait les premiers pas vers le renouveau, un renouveau fondé sur un protocole d'entente et sur une entente améliorée qui appuieront le réinvestissement de fonds et, surtout, les mesures destinées à exiger que toutes les parties rendent des comptes essentiels à la réussite de tous.

Je m'arrête ici, monsieur le président. J'aimerais continuer, mais je ne crois pas que vous voulez m'écouter pendant une heure et demie, alors je vous remercie.

Le président : Cela était très intéressant, monsieur. Nous vous poserons certainement des questions.

Passons maintenant à M. Keith Frame, du Grand conseil de Prince Albert.

Keith Frame, directeur adjoint de l'éducation, Grand conseil de Prince Albert : Merci de cette invitation. Quand je l'ai reçue, je me suis demandé quel était le sujet de l'heure — les défis dans le domaine de l'éducation des Premières nations — et comment il convenait de le traiter. J'ai travaillé au sein de collectivités de la province, surtout chez les Premières nations, et j'ai œuvré dans le domaine de l'éducation chez les Premières nations pendant 25 ans. C'est un immense sujet à couvrir en cinq minutes, mais je vais essayer de m'en tenir au niveau communautaire.

Mes collègues ont déjà parlé de certaines des questions relatives à l'éducation dans les collectivités des Premières nations. En 2002 et en 2004, la vérificatrice générale a décrit le contexte global du sous-financement des programmes et les difficultés qui se présentent, en termes communautaires et géographiques, lorsqu'on veut offrir une éducation de qualité égale dans les petites écoles des collectivités isolées, et même les problèmes de santé chroniques que nous éprouvons et qui influent sur les résultats en éducation et les taux de fréquentation dans les collectivités. Nous sommes bien conscients des nombreux problèmes économiques qui nuisent à nos collectivités.

De nombreuses études sérieuses décrivant les problèmes de financement, même celle de la vérificatrice générale en 2002, ont fait valoir que la formule de financement était déjà vieille de

years old. There are internal documents that talk about the funding formula for education being archaic, right down to academics in the last couple of years who discussed that there will be a \$1.2 billion shortfall in the funding of youth education in First Nation schools in the next five years. Many of these documents are well known. I have supplied the USB key for you and your colleagues to look at further. One of the biggest challenges with regard to all of these documents is that for a significant period of time we are still asking the same questions.

I will go closer down to the community level and talk about some of the issues we have as a Grand Council. In the Grand Council, there are probably about 35,000 members. We have 28 schools, 6,500 students and we offer second level services. It is a big organization, but it does have a lot of challenges, many of them long-standing. Some of them are new, but we have seen them before, as some of my colleagues can talk about, for example, New Paths, Gathering Strength and all the programs that have come and gone. One of the issues we have now is there was some talk about partnership when I talked with your colleagues who invited me here. At the Prince Albert Grand Council, we are very cautious about partnerships. My leadership says we do not say “tripartite.” We do not talk about partnerships. We have a partnership with the federal government, with education, and in that partnership, there still remains a long-standing challenge to fulfill that partnership. Education is a treaty right.

We provide second level services to our 28 schools. Our First Nations are memberships. The 12 First Nations that we represent believe in Indian control of Indian education. To be a partner means one third of a representative group. We are already working with the federal government, and those challenges and that treaty right have not been fulfilled.

Right now, it is well documented that provincial schools — certainly in Saskatchewan — face challenges educating First Nations students in their systems. It is very perplexing as to how they are determined to be the experts of educating First Nations youth when they are having troubles. They have had a couple hundred years to figure it out. Most of our communities have been working on it for 30 or 35 years.

We are also concerned that the funding may be a symptom of a way to integrate into the provincial schools. Every time we talk about funding and the challenges we have in our schools, there is always a relation to the province. Our schools do not want to be provincial schools, so that is the challenge and why we will not discuss partnerships or tripartite agreements and definitely not legislation.

In terms of proposal-driven programs such as the First Nation Student Success Program, it is really a way to recognize the lack of A-base funding at the community level to support education.

15 ans. Il existe des documents internes qui expliquent que la formule de financement de l'éducation est archaïque, et des études universitaires, ces dernières années, qui estiment que le manque à gagner s'élève à 1,2 milliard de dollars pour le financement de l'éducation des enfants dans les écoles des Premières nations au cours des cinq prochaines années. Nombre de ces études sont bien connues. Je les ai apportées sur une clé USB pour vous et vos collègues, pour que vous puissiez les examiner. L'un des grands problèmes de tous ces documents, c'est que nous posons les mêmes questions depuis quelque temps déjà.

Je reviens au niveau de la collectivité pour parler de certains des problèmes que nous avons au Grand conseil. Au Grand conseil, il y a probablement 35 000 membres. Nous administrons 28 écoles où 6 500 élèves sont inscrits et nous offrons des services de deuxième niveau. C'est une grande organisation, mais elle éprouve de nombreuses difficultés, souvent depuis longtemps. Certains problèmes sont nouveaux, mais nous en avons connu d'autres avant, et certains de mes collègues pourront vous parler, par exemple, de Nouveau sentier, de Rassembler nos forces et de tous les programmes qui se sont succédés. L'un des problèmes que nous avons actuellement, c'est qu'il a été question de partenariats lorsque j'ai parlé avec vos collègues qui m'ont invité. Au Grand conseil de Prince Albert, nous nous méfions des partenariats. Nos dirigeants refusent d'utiliser le terme « tripartite ». Nous ne parlons pas de partenariats. Nous avons un partenariat en éducation avec le gouvernement fédéral, et ce partenariat n'a toujours pas rempli ses promesses. L'éducation est un droit issu des traités.

Nous assurons les services de deuxième niveau dans nos 28 écoles. Nos Premières nations sont nos membres. Les 12 Premières nations que nous représentons croient au contrôle indien de l'éducation indienne. Être partenaire, cela signifie former le tiers d'un groupe représentatif. Nous collaborons déjà avec le gouvernement fédéral, et ces droits issus de traités n'ont pas été respectés.

Actuellement, il est très bien documenté que les écoles provinciales — certainement en Saskatchewan — ont de la difficulté à instruire les élèves des Premières nations dans leurs systèmes. Il est étonnant qu'ils continuent de se poser comme les spécialistes de l'éducation des Premières nations alors qu'ils ont tant de difficulté. Ils ont eu quelque deux cents ans pour découvrir comment s'y prendre. La majorité de nos collectivités y travaillent depuis 30 ou 35 ans.

Nous craignons également que le financement soit un moyen de nous intégrer aux écoles provinciales. Chaque fois que nous parlons de financement et des difficultés que nous avons dans nos écoles, quelqu'un fait toujours un lien avec la province. Nos écoles ne veulent pas être des écoles provinciales, c'est le défi que nous avons et c'est la raison pour laquelle nous refusons de discuter de partenariat, d'entente tripartite et, certainement, de dispositions législatives.

Quant aux programmes offerts par voie d'appel de propositions, le PRSEPN par exemple, c'est vraiment une façon de reconnaître la carence de crédits votés au niveau

The trouble with proposal-driven programs is that first you have to be a very articulate proposal writer. If you are not, the committee might not recognize you or your proposal and need for funding, which is very interesting considering it is called the First Nation Student Success Program. If you do not write well, your students will not get an opportunity to experience that success.

In my province, some of our First Nations schools received funding, and 20 minutes down the road they did not. Why are some children deserving and some not? I asked that and could not get an answer.

In our organization, \$2 million of funding was arbitrarily removed and no one explained why. We have asked and still have no answer. The FNSSP is ongoing, but every three years you have to apply. At the application stage, you are not guaranteed that your children can have access to that success money.

Right now, the success money we do have is very short. Some is taken away to drive other programs. The Education Information System that is anticipated must get set up and be put into operation. They are looking for money, so they will take it out of the student success program.

Therefore, it is extremely difficult for First Nations to develop long-term education programs and to promote student success on proposal-driven, underfunded, non-guaranteed, participatory programs. How do you plan for three years if you do not know what you have? How do you plan for three years if it can be taken away without anyone explaining why? I have been in schools as a teacher and a principal; I do not know how you do that. I would like someone to show that to me; I would be interested to know.

The federal government will be spending \$27 million over the next couple of years to bring out the Education Information System in September 2012. Most of that system is punitive in nature; you either get involved or you do not get the money. Much like the student success plan, which dangled the resources, the money, in front of schools, they had to take it. They were underfunded. What do you do?

With respect to the system that will be developed, the Auditor General even stated that INAC could not implement appropriate performance and results indicators and that in the absence of meaningful indicators, the department was not in a position to assess the report on performance and results of education.

In 2003, the Prince Albert Grand Council completed "indicators" reports. I have both on a USB key for you. They are on K-12 education. Those documents drove policy, initiatives and student programming at the community level. They produced distance education, a revamping of our libraries and the re-

communautaire pour appuyer l'éducation. Le problème avec ces programmes, c'est que d'abord vous devez être capable de rédiger une proposition très complète. Sinon, le comité risque de ne pas reconnaître votre proposition et vos besoins de financement, ce qui est intéressant puisque cela s'appelle le PRSEPN. Si vous ne savez pas rédiger, vos élèves n'auront pas la chance de connaître le succès.

Dans ma province, certaines écoles des Premières nations sont financées, mais d'autres écoles qui se trouvent 10 kilomètres plus loin ne le sont pas. Pourquoi certains de nos enfants méritent-ils d'apprendre et pas les autres? J'ai posé la question, mais je n'ai pas eu de réponse.

Dans notre organisation, on nous a arbitrairement retiré un financement de 2 millions de dollars, et personne ne nous a expliqué pourquoi. Nous avons demandé des explications, mais personne ne nous a répondu. Le PRSEPN est un programme permanent, mais il faut faire une nouvelle demande tous les trois ans. À l'étape de la demande, vous n'êtes pas certain que vos enfants auront accès à cet argent pour réussir.

À l'heure actuelle, nous avons très peu d'argent pour réussir. Une partie nous est enlevée pour financer d'autres programmes. Le projet de Système d'information sur l'éducation doit être mis sur pied. Il faut de l'argent, et cet argent viendra des programmes de promotion de la réussite scolaire.

Il est donc très difficile pour les Premières nations d'élaborer des programmes d'éducation à long terme et d'encourager la réussite scolaire au moyen de programmes offerts par voie d'appel de propositions qui sont sous-financés, non garantis et participatifs. Comment pouvez-vous planifier pour trois ans si vous ne savez pas de combien vous disposez? Comment pouvez-vous planifier pour trois ans si vos fonds peuvent vous être retirés sans explication? J'ai été enseignant et directeur d'école; j'ignore comment on peut faire. J'aimerais que quelqu'un me l'explique; cela m'intéresserait.

Le gouvernement fédéral dépensera 27 millions de dollars au cours des deux ou trois prochaines années pour mettre sur pied le Système d'information sur l'éducation, en septembre 2012. La majorité de ce système est punitive par nature : ou vous participez ou vous n'avez pas d'argent. C'est un peu comme le plan de réussite scolaire, qui faisait miroiter des ressources, de l'argent devant les écoles. Elles ont dû accepter. Elles étaient sous-financées. Qu'auriez-vous fait?

Quant au système qui sera élaboré, la vérificatrice générale elle-même a déclaré qu'AINC ne pourrait pas mettre en œuvre des indicateurs de rendement et des résultats appropriés et qu'en l'absence d'indicateurs valables, le ministère n'était pas en mesure d'évaluer les rapports sur le rendement et les résultats obtenus en éducation.

En 2003, le Grand conseil de Prince Albert a publié ses rapports sur les « indicateurs ». Je vous ai apporté les deux sur une clé USB. Ils portent sur les programmes de la maternelle à la douzième. Ils sont à l'origine des politiques, des initiatives et des programmes scolaires au niveau communautaire. Ils nous ont

establishment of a regional management organization, or RMO, around special education. These were works that did not require punitive measures on \$27 million. These were programs that could be done at the community level. As one of my colleagues explained, there are lots of experts at the community level who work there, who live there and who know what must happen. It is not necessary for someone from Regina or Ottawa to say, "Let me tell you what is best for your community in Cumberland House."

Although a data system is being developed at the federal level, it still cannot be explained in its entirety. I have asked many times, because I have sat on that committee for last two years, "Could you please explain what you will do with the education information once you have it?" Let me be more specific. "Once you gather all the Grade 4 marks and aggregate them together for Saskatchewan or Canada, what could you possibly do with that number in terms of student programming to have student success?" I cannot get an answer.

In terms of strategies at the community level, in the last two years we have been working on research in understanding the early years. These are programs that have been done across Canada with early development instruments. In the Grand Council, we have found that 50 per cent of our children coming into kindergarten will be vulnerable compared to the 25 per cent Canada-wide.

As I mentioned at the beginning of my remarks, with the Auditor General and that wide focus on all those attributes that affect communities at the grassroots level, we can start to see the effects prior to students coming into underfunded proposal-driven programs.

Thank you for letting me respond to that question about challenges and reforms. I think we all know what the challenges are; we have known them for many years. I would ask for some acknowledgement that, as my colleague says, we have experts at the community level who have been in education for a long time and who have a BEd, a masters or a doctorate. They work in the programs and know the communities, the children, moms and dads. It is not a matter of a new textbook and desk; it is a matter of saying, "Here are the resources that you need" because that need has been well documented over many years.

Again, having worked in that system for 25 years and having worked over June and July and to suddenly get a letter saying, "Sorry, your success plan has been cut back," how do you do that? Think about that. You set up a program and call it Student Success. You provide an underfunded school system the money to meet success, if they write the proposal correctly, but then you

permis d'offrir de l'éducation à distance, de regarnir nos bibliothèques et de rétablir une organisation de gestion régionale, une OGR, pour l'éducation spéciale. C'était un travail qui ne nécessitait pas de mesures punitives visant 27 millions de dollars. Il s'agissait de programmes qui pouvaient être exécutés au niveau communautaire. Comme l'un de mes collègues l'a expliqué, il y a bien des spécialistes au niveau communautaire, des gens qui travaillent et qui vivent dans la collectivité et qui savent ce qu'il faut réussir à faire. Il n'est pas nécessaire que quelqu'un de Regina ou d'Ottawa vienne nous dire ce qui convient pour la collectivité de Cumberland House.

Le gouvernement fédéral élabore un système de données, mais il n'a pas encore réussi à nous l'expliquer en détail. J'ai souvent posé la question, parce que je siège à ce comité depuis deux ans. Pouvez-vous m'expliquer ce que vous ferez de l'information que vous allez recueillir sur l'éducation? Je précise ma pensée. Lorsque vous aurez réuni toutes les notes des élèves de quatrième année et que vous les aurez compilées pour la Saskatchewan ou pour l'ensemble du Canada, qu'est-ce que vous ferez de ce chiffre pour améliorer les programmes, pour aider les élèves à réussir? Je n'ai jamais obtenu de réponse.

Quant aux stratégies au niveau communautaire, ces deux dernières années nous avons réalisé des études pour mieux comprendre la petite enfance. Ce sont des programmes offerts dans tout le Canada avec des instruments de développement de la petite enfance. Au Grand conseil, nous avons constaté que 50 p. 100 de nos enfants qui arrivent à la maternelle sont vulnérables, en comparaison de 25 p. 100 dans l'ensemble du Canada.

Comme je l'ai dit au début de mon exposé en parlant de la vérificatrice générale et de tous les attributs qui touchent les collectivités à la base, nous pouvons commencer à voir les effets avant que les élèves ne s'inscrivent aux programmes offerts par voie d'appel de propositions, qui sont sous-financés.

Je vous remercie de me permettre de répondre à cette question au sujet des défis et des réformes. Je crois que nous savons tous ce que sont les défis; nous le savons depuis des années. J'aimerais simplement que l'on reconnaisse que, comme mon collègue l'a dit, nous avons des spécialistes dans la collectivité, des gens qui travaillent dans l'enseignement depuis longtemps et qui ont un baccalauréat en éducation, une maîtrise ou un doctorat. Ils connaissent les programmes et ils connaissent les collectivités, les enfants, les parents. Ce n'est pas une question de nouveaux livres ou de pupitres; il faut simplement nous allouer les ressources dont nous avons besoin, parce que cela est bien documenté depuis des années.

Je le répète, je travaille dans ce système depuis 25 ans. C'est difficile de travailler en juin et en juillet et tout à coup de recevoir une lettre qui vous dit : « Désolé, votre plan de réussite a été coupé. » Comment pouvez-vous faire cela? Réfléchissez-y. Vous définissez un programme et vous l'appellez Réussite scolaire. Vous octroyez à un système scolaire sous-financé de l'argent pour

take away one third of the proposal resources and say, “Get some student success.”

The other thing I strongly want to convey is this: Stop thinking dollars. When you talk about \$200, that is a computer for an elementary classroom. When you talk about \$200,000, those are school libraries. Many times when I talk to my colleagues about money, this and that amount, let us change the word “money” to “resources.” These are the resources that are being taken directly out of the classrooms, adult decisions on the backs of children.

James B. Wilson, Treaty Commissioner of Manitoba, Treaty Relations Commission of Manitoba: Honourable senators, thank you for allowing me to testify at this committee.

To add briefly to my bio, I have approximately 13 years experience as an educator in the public system, the on-reserve system and in a charter school system in the United States, as teacher and administrator. Some of what you hear you will have already heard, no doubt.

There are two major issues facing education on reserves in Canada: funding and accountability. If these issues are tackled in a manner that respects the treaty relationship first established when Canada was in its formative years, Canadians can make major progress in tackling our greatest social crises.

Education in Canada generally falls into the jurisdiction of the provinces. It accepts students on reserve, which are the responsibility of the federal government. Using Manitoba as an example, students are governed by the Public Schools Act. In Manitoba, there are the Public Schools Act and the Education Administration Act. This is a copy of the relevant acts in Manitoba, 150 plus pages. This is only the English version.

Students on reserve in Manitoba are governed by the Indian Act. We have three pages on the relevant sections of the Indian Act. I think that is the beginning of the inequity right there.

Current educational outcomes on reserves are far below Canadian standards, with no laws governing on-reserve education, vast funding and support inequities, infrastructure deficits and no common measurements of success. The resulting graduation rates in some provinces are as low as 29 per cent.

First Nations education systems on reserve in Canada receive anywhere from \$2,000 to \$9,000 less funding per student than their provincial counterparts. If we look at the report entitled *Financial Reporting and Accounting in Manitoba Education*, the FRAME report, the discrepancy between the public school divisions that deliver education to similar populations as on-reserve schools is actually closer to \$9,000 difference between the public system and the on-reserve system. I will provide that report to the clerk later.

réussir, à condition que l'école rédige bien sa proposition, mais alors vous retirez le tiers des ressources demandées et vous dites : « Arrangez-vous pour que vos élèves réussissent quand même. »

J'ai un autre message que je tiens à communiquer : cessez de penser en termes d'argent. Lorsque vous parlez de 200 \$, c'est un ordinateur dans une classe du primaire. Lorsque vous parlez de 200 000 \$, ce sont des bibliothèques scolaires. Souvent, lorsque je parle d'argent à mes collègues, je dis qu'il faut remplacer le terme argent par le terme « ressources ». Ce sont des ressources qui sont tirées directement des classes, des décisions prises par des adultes au détriment des enfants.

James B. Wilson, commissaire aux traités du Manitoba, Commission des relations découlant des traités du Manitoba : Mesdames et messieurs les sénateurs, merci de m'avoir invité à témoigner devant vous.

Je complète rapidement ma biographie : j'ai environ 13 ans d'expérience comme éducateur dans le système public, le système des réserves et un système d'école à charte aux États-Unis. J'ai été enseignant et administrateur. Vous avez certainement déjà entendu une partie de ce que j'ai à vous dire.

Au Canada, l'éducation dans les réserves souffre principalement de deux problèmes : le sous-financement et le manque de responsabilisation. Si ces problèmes étaient réglés dans le respect de la relation de traité qui a été établie lorsque le Canada a été créé, les Canadiens seraient beaucoup plus près de régler nos pires problèmes sociaux.

L'éducation au Canada est généralement du ressort des provinces, sauf pour les élèves des réserves, qui relèvent du gouvernement fédéral. Prenons le Manitoba comme exemple. Les élèves sont assujettis à la Loi sur les écoles publiques. Au Manitoba, il y a la Loi sur les écoles publiques et la Loi sur l'administration scolaire. Voici une copie des lois pertinentes au Manitoba, elles font plus de 150 pages, et c'est uniquement la version anglaise.

Les élèves des réserves au Manitoba sont assujettis à la Loi sur les Indiens, où les articles pertinents occupent seulement trois pages. Je pense que c'est de là que vient l'inégalité.

À l'heure actuelle, les résultats scolaires dans les réserves sont très inférieurs aux normes canadiennes, et aucune loi ne régit l'éducation dans les réserves. Le financement et le soutien y sont très inégaux, l'infrastructure est lacunaire et il n'y a aucune mesure de réussite commune. Les taux d'obtention de diplôme dans certaines provinces atteignent à peine 29 p. 100.

Les systèmes d'éducation des Premières nations dans les réserves au Canada reçoivent entre 2 000 et 9 000 \$ de moins par élève que les écoles provinciales. Prenez le rapport intitulé *Financial Reporting and Accounting in Manitoba Education*, le rapport FRAME. Vous constaterez que l'écart de financement avec les écoles qui offrent un enseignement à des populations similaires à celle des écoles des réserves se situe plutôt aux environs de 9 000 \$. Je ferai parvenir ce rapport à la greffière.

This discrepancy leads to higher teacher-to-student ratios, fewer course offerings, lower paid teachers and less ability for school systems to stay up-to-date with current events and curriculum advances. Exacerbating this funding problem is a lack of laws governing education on reserve. Education in Canada again falls under the jurisdiction of the provinces, except on reserves, which remain under federal jurisdiction.

All students in Canada, except First Nations students, fall under the governance of the provincial Public Schools Act which determines, among other things, minimum number of teaching days, teacher certification and school board governance. Everything is covered under the Public Schools Act, as well as criteria for special needs and resources.

Again, First Nations school systems have no such laws. Instead, they are governed only by the eight sections of the Indian Act. These sections need to be replaced by education-specific legislation. The manner in which this is done needs to respect the relationship established through the treaties and acknowledge that First Nations leaders wanted access to equal opportunity for their descendants when they exchanged rights for access to the lands.

Some may claim that this process undermines the treaty right to education, and there has been some talk about the national panel and the whole treaty right to education. While critics are right to hold the importance of treaties as sacred, the fear stems from confusing the Indian Act with treaties.

Numerous treaties were signed between First Nations and the government, over 70 treaties in total all across Canada. The Indian Act was created in part as an attempt to create a regime under which certain treaty obligations could be implemented. In other words, the Indian Act is in part a result of the treaties and not vice versa. Repealing the Indian Act or sections of it would not diminish the treaties as they preceded the act. Again, the treaties are partnerships that were created and negotiated in a mutual way. The Indian Act is something that was very one-sided; it came from the government and was essentially pushed down.

Would the removal of the Indian Act affect the federal government's relationship and shared responsibilities with First Nations as defined by the treaties? Absolutely not. The removal of the relevant or, more precisely, irrelevant sections of the Indian Act would mean an increase in the practical application of the treaty relationship and a move towards greater self-reliance for First Nations.

The Indian Act is merely a piece of legislation. By their nature, parliamentary acts can be amended or abolished; they are not intended to last forever. The treaties, however, are solemn agreements between First Nations and the Crown, intended by both sides to last forever. They provide terms under which certain

En raison de cet écart, les ratios élèves enseignants sont plus élevés, les cours sont moins nombreux, les enseignants sont moins bien rémunérés et les systèmes scolaires sont moins en mesure de se tenir au courant et de suivre les changements et les améliorations des programmes. L'absence de loi régissant l'éducation dans les réserves aggrave le problème du financement. L'éducation au Canada est de compétence provinciale, sauf dans les réserves, qui relèvent toujours du fédéral.

Tous les élèves au Canada, sauf ceux des Premières nations, sont assujettis à une quelconque loi provinciale sur les écoles publiques qui régit, entre autres, le nombre minimal de journées d'enseignement, l'accréditation des enseignants et la gouvernance des conseils scolaires. Tout est traité dans la Loi sur les écoles publiques, y compris les critères applicables aux besoins spéciaux et aux ressources.

Je le répète, aucune loi ne régit les systèmes scolaires des Premières nations, lesquelles ne sont soumises qu'aux huit articles de la Loi sur les Indiens qui portent sur les écoles. Il faut remplacer ces articles par une loi sur l'éducation, et ce, dans le respect des relations établies par les traités et compte tenu de l'égalité des chances que les chefs des Premières nations voulaient assurer à leurs descendants quand ils ont consenti les droits d'accès à la terre.

Certains pourraient soutenir que ce processus mine le droit à l'éducation prévu dans les traités, et il a été question du groupe national et du droit à l'éducation inscrit dans les traités. Les critiques ont raison de considérer les traités comme sacrés, mais leurs craintes portent sur une éventuelle confusion entre les traités et la Loi sur les Indiens.

De nombreux traités ont été signés entre les Premières nations et le gouvernement, plus de 70 traités en tout, dans tout le Canada. La Loi sur les Indiens a été instaurée en partie pour tenter de créer un régime où certaines obligations issues de traités pourraient être mises en œuvre. Autrement dit, Loi sur les Indiens est en partie le résultat des traités, et non pas l'inverse. L'abrogation de la Loi sur les Indiens ou de certains articles ne diminuerait pas les traités, car ceux-ci précèdent la loi. Les traités sont des partenariats qui ont été créés et négociés mutuellement. La Loi sur les Indiens, elle, a été décidée unilatéralement; elle vient du gouvernement et elle nous a essentiellement été imposée.

Est-ce que l'élimination de la Loi sur les Indiens modifierait les relations du gouvernement fédéral et les responsabilités qu'il partage avec les Premières nations aux termes des traités? Pas du tout. L'élimination des articles pertinents — ou plus précisément sans pertinence — de la Loi sur les Indiens mettrait l'accent sur l'application pratique des relations de traité et sur une autonomie accrue des Premières nations.

La Loi sur les Indiens est une simple loi. Par leur nature, les lois du Parlement peuvent être modifiées ou abolies; elles ne sont pas éternelles. Les traités, par contre, sont des ententes solennelles entre les Premières nations et la Couronne, et ils doivent durer toujours. Ils établissent les conditions dans lesquelles les

First Nations entered Confederation. Significantly, the treaties also have constitutional protection — sections 25 and 35 of the 1982 Constitution Act — while the Indian Act does not.

What might take the place of the Indian Act, if it is dismantled, while still honouring the treaty right to education?

Manitoba First Nations have created an alternative that meets the administrative needs of Canada and moves towards greater self-reliance. Over 10,000 people were consulted in creating a template for a First Nations education system in Manitoba. The education framework agreement from 1990 to 1994 started to remove Manitoba First Nations from AANDC control at that time, INAC presently. Between 1994 and 2000, this agreement was amalgamated into the Framework Agreement Initiative. The education model was amalgamated into a system-wide reform strategy.

The move to such an amalgamated province-wide First Nations education system in Manitoba involves implementing the laws needed to guarantee success in education and doing so in terms that assert First Nations' control of First Nations education. By standardizing and amalgamating such systems as human resources, curriculum development and assessment, First Nations can also move towards schools that reflect cultural and linguistic relevance while meeting the modern needs for transferability. This would allow First Nations to move beyond the standards sets by the provinces.

As an example, most provinces have roughly minimum teaching days of around 195 or 196. By creating our own laws, our own systems of governance for education, First Nation schools could move to 225 or 250 teaching days a year. There is nothing stopping First Nations schools from far exceeding the provincial standards and creating programs that take advantage of our unique relationship with the lands.

It is time to move from control of education to taking responsibility for education. The goal of improving education on reserves must include reversing the dependency inherently built into the Indian Act, to ensure the long-term self-reliance that the treaties were based upon and to balance the relationship between First Nations and Canada. A properly resourced First Nations-run education system could pave the way towards the academic rigour and cultural renewal necessary to lead First Nations out of AANDC dependency and return to the full partnership that the treaties guarantee.

The Chair: Thank you.

Correct me if I am wrong, but some of you have spoken in favour of a tripartite agreement working with the provinces. I think it was you, Mr. Atwin. It has been proven in Nova Scotia wherein an agreement has been made with the Mi'kmaq. However, others of you are very reticent with regard to tripartite agreements involving the provinces. Is this because

Premières nations sont entrées dans la Confédération. Je signale que les traités sont protégés par la Constitution — par les articles 25 et 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 —, alors que la Loi sur les Indiens ne l'est pas.

Qu'est-ce qui pourrait remplacer la Loi sur les Indiens, si elle était abrogée, tout en honorant le droit à l'éducation issu de traités?

Les Premières nations du Manitoba ont défini une solution de rechange qui répond aux besoins administratifs du Canada et assure une plus grande autonomie. Plus de 10 000 personnes ont été consultées pour créer un modèle de système d'éducation des Premières nations au Manitoba. De 1990 à 1994, l'entente-cadre sur l'éducation a commencé à soustraire les Premières nations du Manitoba au contrôle d'AANDC, qui s'appelait alors AINC. Entre 1994 et 2000, cette entente a été combinée à l'Initiative sur l'Entente-cadre. Ce modèle éducatif a été combiné pour produire une stratégie de réforme pour l'ensemble du système.

L'adoption d'un tel système d'éducation des Premières nations dans l'ensemble du Manitoba nécessitait la mise en œuvre de lois pour garantir la réussite scolaire, et ce, d'une façon qui affirmait le contrôle des Premières nations sur leur éducation. En normalisant et en amalgamant des services comme les ressources humaines, l'élaboration de programmes et l'évaluation, les Premières nations peuvent aussi créer des écoles qui reflètent leur particularité culturelle et linguistique tout en répondant aux besoins modernes de portabilité. Cela devait permettre aux Premières nations de dépasser les normes fixées par les provinces.

Par exemple, la majorité des provinces fixent le nombre minimal de jours d'enseignement à environ 195 ou 196. Grâce à nos propres lois, à nos propres systèmes de gouvernance de l'éducation, les écoles des Premières nations pourraient adopter une année de 225 à 250 jours d'enseignement. Rien n'empêche les écoles des Premières nations d'aller bien plus loin que les normes provinciales et de créer des programmes qui tirent parti de notre relation particulière à la terre.

Il est temps d'abolir le contrôle sur notre éducation et d'en assumer la responsabilité. Il s'agit d'améliorer l'éducation dans les réserves et il faut échapper à la dépendance inhérente établie par la Loi sur les Indiens pour assurer, à long terme, l'autonomie que les traités envisageaient et équilibrer la relation entre les Premières nations et le Canada. Un système d'éducation administré par les Premières nations et adéquatement financé pourrait ouvrir la voie à la rigueur dans l'enseignement et au renouveau culturel nécessaires pour sortir les Premières nations de la dépendance vis-à-vis d'AANDC et revenir au partenariat intrinsèque garanti par les traités.

Le président : Merci.

Je me trompe peut-être, mais certains d'entre vous semblent en faveur d'une entente tripartite avec les provinces. Je crois que c'est vous, monsieur Atwin. Cela a fait ses preuves en Nouvelle-Écosse, dans le cadre d'une entente avec les Mi'kmaq. D'autres hésitent toutefois beaucoup à s'engager ainsi avec les provinces. Est-ce parce que vous croyez que le gouvernement fédéral essaie de se

you feel that the federal government is trying to remove themselves from their fiduciary responsibility, or is it driven by treaty agreements that you feel are more dominant? The thing is that at the present time, INAC, by their own admission, are merely funders. Mr. Wilson, I think you said there are eight sections of the Indian Act, 114 to 122, that cover education, and the Manitoba education act is a volume of pages.

The fact is that in some of the areas, such as in the province I am from, British Columbia, there are First Nations who are trying to work with the province. The provinces are the people responsible for education, and they have the infrastructure and the necessary tools to provide education for others. There seems to be a great hesitancy on the part of many of our First Nations people to even think of going in that direction, of working with the provinces and using the facilities and the expertise they have.

I am not saying we should give up the cultural or linguistic rights or anything, but somewhere along the line I would like to better understand — and I think the committee would too — why there is this great hesitancy. Is it because you think the feds are trying to opt out of their fiduciary responsibility, or are they afraid they will be undermining their treaty rights? Could you comment on that?

Mr. Wilson: I will try to answer that. Strictly speaking, Manitoba does have a tripartite agreement between the Assembly of Manitoba Chiefs, the province and the federal government. I was the Education Director of the Opaskwayak Cree Nation when that agreement came into effect and I saw the immediate results. Before the agreement, the province would not set foot on reserve. We would ask the province for an assessment specialist and they said, “Well we cannot do any training on reserve.” We would go around that by talking to the public school near us. They would request it and we would send our teachers there.

After the agreement came into effect, we requested assessment specialists, and right away they flew them up and spent two days on reserve in our community. It was the same with special education specialists. There was an agreement in Manitoba, and as education director I saw the immediate positive benefits of that.

At the same time, the agreement had to recognize the jurisdictional politics that involved who controls education on reserve.

Senator Lovelace Nicholas: I have many questions, but I know we do not have a lot of time. I have a question for Ms. Stonefish and Mr. Atwin. Is there a cap on education funding for the communities?

Ms. Stonefish: I will refer your question to Ms. McGahey.

délester de ses responsabilités fiduciaires ou est-ce que parce que vous pensez qu'il faut plutôt insister sur les ententes fondées sur les traités? Pour l'instant, et AINC l'admet parfaitement, le ministère est un bailleur de fonds. Monsieur Wilson, je crois que vous avez dit qu'il y avait huit articles dans la Loi sur les Indiens, les articles 114 à 122, qui traitent de l'éducation, alors que la loi sur l'éducation du Manitoba est une véritable brique.

Le fait est que dans certaines régions, notamment dans la province d'où je viens, la Colombie-Britannique, certaines Premières nations essaient de collaborer avec la province. Les provinces sont les responsables de l'éducation, elles ont l'infrastructure et les outils nécessaires pour assurer des services d'éducation à d'autres groupes. De nombreuses Premières nations semblent énormément hésiter à même s'engager dans cette voie, à collaborer avec les provinces et à utiliser les installations et le savoir-faire qu'elles possèdent.

Je ne dis pas que vous devriez renoncer à vos droits culturels et linguistiques, ou quoi que ce soit, mais j'aimerais quand même mieux comprendre — et je pense que le comité le souhaite aussi — les raisons d'une telle hésitation. Est-ce parce que vous pensez que le fédéral essaie d'évacuer ses responsabilités de fiduciaire, ou craignez-vous que cela affaiblisse vos droits issus de traités? Pourriez-vous m'en parler?

M. Wilson : Je vais essayer de vous répondre. À strictement parler, il n'y a pas d'entente tripartite entre l'Assemblée des chefs du Manitoba, la province et le fédéral. J'étais directeur de l'éducation pour la nation crie d'Opaskwayak lorsque l'entente est entrée en vigueur et j'ai immédiatement vu des résultats. Avant l'entente, la province ne venait pas sur la réserve. Nous demandions à la province un spécialiste de l'évaluation et on nous répondait qu'il était impossible d'offrir de la formation dans la réserve. Nous contournions le problème en nous adressant à l'école publique d'à côté. Elle faisait la demande et nous lui envoyions nos enseignants.

Lorsque l'entente est entrée en vigueur, nous avons demandé des spécialistes de l'évaluation et ils sont immédiatement venus en avion. Ils ont passé deux jours dans la réserve, dans notre collectivité. Il s'agissait des mêmes spécialistes de l'éducation spéciale, mais il y avait maintenant une entente avec le Manitoba, et en tant que directeur de l'éducation j'ai vu immédiatement les avantages qu'elle offrait.

Par contre, l'entente devait aussi reconnaître les questions de compétence liées à la responsabilité de l'éducation dans la réserve.

Le sénateur Lovelace Nicholas : J'ai de nombreuses questions à poser, mais je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps. J'ai une question pour Mme Stonefish et M. Atwin. Y a-t-il une limite du financement de l'éducation dans les collectivités?

Mme Stonefish : Je vais laisser Mme McGahey répondre à votre question.

Gina McGahey, Education Coordinator, Association of Iroquois and Allied Indians: Yes, there is a gap in regard to funding with education.

Senator Lovelace Nicholas: Is there a “cap” on funding?

Ms. McGahey: As a former educator and after a number of years working with the formula, I would probably say yes. That cap has been there for over 15 years. We have not seen any increases in the band-operated formula, special education, maintenance or upkeep of First Nations schools. Yes, the reality is that there is a cap. If you have not seen any increases, then you are trying to function with the current economics and an increase in enrolment.

I want to make this point clear. When we talk about the cap, the saddest part is that the people most affected are the students. I really appeal on behalf of special education students who do not see any increases coming and First Nations that have to prioritize who will get funded. We should not do that with special education students. They are the most vulnerable and we need to meet their needs.

Mr. Atwin: In response to the question, there definitely is a gap and has been since 1989. As an example, the band operated funding formula, or BOFF, has essentially not increased. What we receive on an annual basis is less than 2 per cent. The funding ranges from \$5,400 to \$5,900 per student throughout the province and Atlantic Canada. Comparatively speaking, we are looking at between \$1,700 and \$7,700, which is not a present tuition rate in regard to looking at the province.

There are certain difficulties created because of that situation. Much of it has to do with fact that we, as First Nation people, cannot effectively recruit and retain qualified First Nation and non-First Nation teaching personnel. We cannot offer pension plans that are in keeping with collective agreement rates. We cannot compete. We have noticed — in respect of looking at the whole thing — that it is systemic. It is a situation that we need to address. It is one of the underlying factors that we, as First Nation people, need to bring forward to the Senate, to the houses of Parliament in respect of realizing that we have some very serious funding deficits.

Senator Lovelace Nicholas: Is there adequate funding for special needs students in the communities as well as the outside communities that some students go to?

Mr. Atwin: I can address that from our perspective. One of the things that we did prior to looking at taking over the management of the high cost special education program in the province was a formal assessment with regard to how many kids were out there in the system. We identified 343 kids that were in need of services based on the seven elements that they use to establish priorities in the provincial system. Of those 343 kids, 89 were funded. Of the 89 that were funded, 88 were funded by First Nations, meaning that the province kicked in to support one child for one year. That really was, and is still, an issue. In many ways that is what drove

Gina McGahey, coordonnatrice de l'éducation, Association of Iroquois and Allied Indians : Oui, il y a un écart de financement pour l'éducation.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Est-ce qu'il y a un « plafond » du financement?

Mme McGahey : J'ai été éducatrice et je travaille depuis des années avec la formule, et je dirais qu'il y en a probablement un. Ce plafond est en place depuis plus de 15 ans. La formule n'a pas changé pour les écoles administrées par les bandes, l'éducation spéciale, l'entretien des écoles des Premières nations, elle n'a pas augmenté. Oui, en réalité il y a un plafond. Si vous ne touchez aucune augmentation, vous devez essayer de fonctionner avec ce que vous avez, et ce, malgré la hausse des inscriptions.

Qu'on me comprenne bien. Lorsque nous parlons de plafond, le plus triste c'est que ceux qui en souffrent le plus sont les élèves. Je lance un appel au nom des élèves de l'éducation spéciale, pour lesquels il n'y a aucune augmentation à l'horizon, et les Premières nations doivent déterminer ce qui sera financé. Nous ne devrions pas faire porter ce fardeau aux élèves de l'éducation spéciale. Ce sont les plus vulnérables et nous devons répondre à leurs besoins.

M. Atwin : Pour répondre à votre question, il y a certainement un écart, et ce, depuis 1989. Par exemple, la formule de financement des écoles des bandes n'a pratiquement pas augmenté. Nous recevons annuellement moins de 2 p. 100. Le financement va de 5 400 à 5 900 \$ par élève dans la province et au Canada atlantique. Par comparaison, ce serait entre 1 700 \$ et 7 700 \$, cela ne correspond pas aux frais de scolarité actuellement dans la province.

Cette situation crée certaines difficultés. Dans une large mesure, c'est parce que nous, les Premières nations, nous ne pouvons pas recruter et retenir de personnel enseignant qualifié, qu'il s'agisse de membres des Premières nations ou non. Nous ne pouvons pas offrir de régime de pension qui se compare à ce que prévoient les conventions collectives. Nous ne sommes pas compétitifs. Nous avons constaté que c'est une situation systémique, et nous devons la corriger. C'est un des facteurs sous-jacents que les Premières nations doivent expliquer au Sénat, à la Chambre, pour faire comprendre la gravité des déficits de notre financement.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Le financement est-il adéquat pour les élèves qui ont des besoins spéciaux dans les collectivités et à l'extérieur des collectivités, dans les écoles que les élèves fréquentent?

M. Atwin : Je peux vous répondre en fonction de notre situation. Avant d'envisager de gérer le programme d'éducation spéciale à coût élevé de la province, nous avons estimé officiellement le nombre d'enfants qu'il y avait dans le système. Nous avons repéré 343 enfants qui avaient besoin de services en appliquant les sept critères utilisés pour établir les priorités dans le système provincial. Parmi ces 343 enfants, 89 ont été financés. Parmi ces 89, 88 l'ont été par les Premières nations. C'est donc dire que la province a appuyé seulement un seul enfant pendant un an. C'était, et c'est encore, un véritable problème. À bien des

us to look at addressing our enhancement agreement to make people and systems much more accountable. We are counted in as part of a provincial allocation and \$485 per child is returned back to the districts. Our kids are counted as part of that distribution model for districts, and depending on the size of the Aboriginal population in the districts, resources support certain intervention strategies.

That being said, I think that in response to your question, I go back in time and this dates me a little bit. In 2003 and 2004 when the federal government was on the verge of announcing the high cost special education program, working with the CCOE, NIEC and AFN, we put together a business plan supporting what I considered to be the real cost of providing service to our kids. In New Brunswick alone we came up with a figure of \$13.1 million to look at supporting children in need, in both band operated and provincial school systems. Our present budget to support that population is \$1.7 million, so there are definitely gaps and deficiencies. We are doing the best we can given what we have. With our EPP program, we are addressing very strategic moves to make the province more accountable, meaning that they are now attending to systems that are under your jurisdiction. "I have the band operator and you have the provincial schools, so why are you not addressing the needs of our children?"

That is the basic essence of our agreements.

The Chair: I do not think there is any dispute with the fact that there is underfunding. I use the analogy of developing a vehicle. The gas for the vehicle would be the money later, but the object of our study is to try to determine whether we can craft a vehicle that will deliver proper K to grade 12 education to Aboriginal or First Nations children. As Mr. Wilson points out, we have eight sections in the Indian Act and the people from INAC themselves have said that they do not have the expertise or the wherewithal to provide that.

I do not think this is fair. You can ask whatever you want, but we are in the final stages of trying to draft a report and we need the information as to how to design this vehicle to take us from A to B, from where we are with First Nations education to a better level and a higher success rate.

Many of our witnesses have clearly stated that we do need something. Do we need legislation? Possibly not, but we have to craft something. We cannot just go to the government and say we want more money and leave the system the way it is. The system is broken; it is not working. The only way we are going to do this is to make a recommendation to government to provide a system that hopefully will work.

égard, c'est ce qui nous a poussés à essayer de conclure une entente améliorée pour que les personnes et les systèmes aient des comptes à rendre. Nous sommes comptabilisés dans l'affectation provinciale, et un montant de 485 \$ par enfant est remis aux districts. Nos enfants sont comptabilisés dans ce modèle de distribution des districts, et selon la taille de la population autochtone dans le district, les ressources appuient certaines stratégies d'intervention.

Cela dit, je crois qu'en répondant à votre question je trahis mon âge. En 2003 et en 2004, quand le gouvernement fédéral était sur le point d'annoncer le programme d'éducation spéciale à coût élevé, nous avons produit en collaboration avec le CCE, le CNIE et l'APN un plan d'activité qui appuyait ce que je considérais comme le coût réel des services à nos enfants. Uniquement pour le Nouveau-Brunswick, nous sommes arrivés à 13,1 millions de dollars pour aider les enfants qui ont des besoins spéciaux dans les écoles des bandes et le système provincial. Notre budget actuel pour cette population est de 1,7 million de dollars, alors il y a certainement un écart, des carences. Nous faisons de notre mieux compte tenu de ce que nous avons. Dans le cadre de notre PPE, nous prenons des mesures très stratégiques pour exiger des comptes de la province, c'est-à-dire qu'elle s'occupe maintenant de systèmes qui relèvent de votre compétence. « J'ai l'administrateur de la bande et vous avez les écoles provinciales, alors pourquoi ne répondez-vous pas aux besoins de nos enfants? »

C'est essentiellement la base de nos ententes.

Le président : Je crois que personne ne conteste le fait qu'il y a sous-financement. Je fais une analogie avec la mise au point d'un véhicule. L'essence pour le véhicule, ce serait l'argent, mais notre étude a pour objet de déterminer si nous pouvons concevoir un véhicule qui offrira une éducation adéquate de la maternelle à la 12^e année aux enfants autochtones ou aux enfants des Premières nations. Comme M. Wilson l'a fait remarquer, il y a huit articles dans la Loi sur les Indiens, et les gens d'AINC eux-mêmes ont dit qu'ils n'avaient ni le savoir-faire ni les ressources nécessaires pour s'occuper de cet aspect.

Cela me paraît injuste. Vous pouvez bien demander tout ce que vous voulez, mais nous en sommes aux dernières étapes de la rédaction d'un rapport, et il nous faut de l'information sur la façon de concevoir ce véhicule pour aller du point A au point B, pour passer de la situation actuelle de l'éducation des Premières nations à un niveau supérieur et à un taux de réussite supérieur.

Nombre de nos témoins nous ont clairement dit qu'il fallait faire quelque chose. Avons-nous besoin d'une loi? Peut-être pas, mais nous devons faire quelque chose. Nous ne pouvons pas simplement dire au gouvernement que nous voulons plus d'argent et laisser le système tel qu'il est. Le système ne fonctionne pas. La seule façon solution consiste à adresser une recommandation au gouvernement pour créer un système qui, en principe, fonctionnera.

Senator Dyck: I would like to thank the witnesses for their testimony this morning. It is a very big topic and you have done an excellent job of putting your points forward.

I will let you think about my first question a bit, which is: If you were to make one or possibly two recommendations to the committee, what would you consider to be the most likely change to the system that would improve student success or graduation rates from high school? If you were to choose from what you have said, what would be your top one or two recommendations?

Second, our chairman said that INAC, now called Aboriginal Affairs and Northern Development Canada, AANDC, are merely funders that do not have expertise in education. I think I heard this morning that they are not really just funders; it sounds like they have a lot of control. They make decisions about how the funding goes. They appear to make decisions about cutting off funding that seem to be somewhat arbitrary.

Do you see the department as merely funders, and would there be any changes that you would like to see in the way funding decisions are made? Is there some fundamental flaw with the relationship between Aboriginal Affairs and whatever authority is controlling education on reserve?

Could we have people from each group take that on?

Mr. Atwin: I would like to comment. First, in respect to looking at the money issue, I think we have beaten that issue all over the place in looking at its place now and moving ahead on this. However, it is my contention and our experience that good teachers in a classroom will make a lot of difference in regard to educational outcomes for kids in the classroom.

We are definitely affected by the fact that we cannot recruit, we cannot retain, and we cannot compete with the outside system in getting those people into our own system, because we cannot offer what I consider to be the going rate. We cannot offer pension plans. We cannot offer those types of things in competition with school districts down the road.

Good teachers are certainly going to create a nurturing environment. Good leadership in regard to looking at what is depicted by the teachers and what is supported by administration is critical to that success.

Funding is one of these things that probably will never be fixed in our lifetime. I honestly feel that we need look at enhancement agreements where there is a reinvestment of paid tuition. We get back money that is reinvested in the system, more than \$6 million annually, and that does not even count what normally comes into the system in regard to the FFNSP, the EPP and all those other resources that support First Nations.

Le sénateur Dyck : Je remercie les témoins de leurs exposés, ce matin. Le sujet est vaste, et vous nous avez très bien expliqué vos points de vue.

Je vous demande de réfléchir à ma première question : si vous deviez faire une ou même deux recommandations au comité, quel changement vous semblerait le plus susceptible d'améliorer la réussite scolaire ou les taux d'obtention de diplôme au niveau secondaire? Si vous deviez choisir parmi tout ce que vous nous avez dit, quelles seraient vos deux premières recommandations?

Deuxièmement, notre président a déclaré qu'AINC, qui s'appelle maintenant Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, AADNC, était un simple bailleur de fonds qui n'avait aucune connaissance en matière d'éducation. Je crois que quelqu'un a dit ce matin que le ministère était plus qu'un bailleur de fonds : il me semble qu'il exerce une large mesure de contrôle. Il prend des décisions en matière de financement. Il semble prendre des décisions quelque peu arbitraires lorsqu'il s'agit de réduire le financement.

Pensez-vous que le ministère n'est qu'un bailleur de fonds et est-ce qu'il faudrait apporter des changements dans la façon dont les décisions de financement sont prises? Est-ce qu'il y a une lacune fondamentale dans la relation entre Affaires autochtones et l'autorité qui contrôle l'éducation dans les réserves?

J'aimerais qu'un membre de chaque groupe me donne son point de vue à ce sujet.

M. Atwin : Je suis certainement prêt à le faire. Premièrement, pour ce qui est de l'argent, je crois que la question a été amplement débattue. Je sais toutefois d'expérience que les bons enseignants dans la classe font que les enfants ont de bien meilleurs résultats scolaires.

Nous souffrons évidemment de ne pas pouvoir recruter, de ne pas pouvoir retenir et de ne pas pouvoir faire concurrence au système extérieur pour attirer ces gens dans notre propre système, parce que nous ne pouvons pas leur offrir ce qui me paraît être le tarif courant. Nous ne pouvons pas leur offrir de régime de pension. Nous ne pouvons pas leur offrir ce genre de choses pour concurrencer le district scolaire voisin.

Les bons enseignants créent certainement un cadre propice à la réussite. Une direction assurée quant à ce que les enseignants décrivent et que l'administration appuie est également essentielle à la réussite.

La question du financement ne sera probablement jamais réglée de mon vivant. Honnêtement, je crois que nous devons envisager des ententes bonifiées qui prévoient le réinvestissement des droits de scolarité. L'argent nous revient et est réinvesti dans le système, c'est plus de six millions de dollars annuellement, sans même compter ce qui est normalement injecté dans le système par le PRSEPN, le PPE et toutes les autres ressources allouées aux Premières nations.

There is some value in looking at taking resources wherever we can get them. First Nations people are very resourceful, as you well know, and there are lots of ways to skin a muskrat. When you look at the whole thing, it is all about getting the job done. We have been forced to do those types of things, given the fact that we have limited resources, but we have been resourceful enough to make things work. That has been the strength in our ability to be able to respond and be reactive to what we have in our agreements.

There is a serious feeling that there are faults in regard to the agreements. The funding issues need to be brought up to speed because they are dated, and we need to address equity issues in regard to what is being done now in support of band-operated school systems compared to provincial schools. There is a big gap, a big equity issue in how those systems are being supported. I think it is something that should be addressed if it can be changed.

Mr. Wilson: Harvard University has an ongoing project called the Harvard Project on American Indian Economic Development. Some of the lessons from that project are relevant to education.

They looked at businesses on reserves, mainly in the United States and a few in Canada. They found that two key factors significantly impacted the success of businesses on reserves. The first was that politics was removed from the day-to-day operation of the business. The second was that there were independent dispute resolution mechanisms in place. If the communities had those two things in place, their businesses were four times more likely to succeed.

Having been an education director and a teacher on reserve, I think it is very important for the politics to be removed from the day-to-day operations of the schools. It used to be that band education authorities could incorporate and they would get money directly from INAC. After the mid-1990s, with the whole push toward self-government, the funding now goes through chief and council, which is another level of funding. Then it goes to the education authorities.

Speaking as an educator, I would support that education money be targeted from kindergarten to grade 12 and post-secondary — that 100 per cent of education funding be spent strictly on education. I am not sure if that was an answer to your first or second question or both.

Ms. Stonefish: In regard to INAC being merely funders, it can be viewed that there is a lot of control there, but I think that part of it has to do with the legislative interpretation by some of the policy-makers or the bureaucrats. It is clear that some of the policies that are developed do not meet the needs of the First Nations. Sometimes the criteria for the programs that come down through those legislative pieces or through programs being developed by INAC do not meet the First Nations needs and,

Nous devons prendre les ressources là où nous les trouvons. Les membres des Premières nations sont très débrouillards, vous le savez, et il n'y a pas qu'une seule façon d'arriver au but. L'important, c'est d'arriver au but. Il nous a fallu trouver des moyens, puisque nos ressources sont limitées, mais nous avons fait preuve de débrouillardise et nous avons réussi à progresser. C'est notre force, de réussir à utiliser les dispositions comprises dans les ententes.

Bien des gens pensent que les ententes ont des faiblesses. Les questions de financement doivent être réglées parce qu'elles traînent depuis longtemps, il nous faut parler d'égalité en ce qui concerne le soutien des systèmes scolaires des bandes au même titre que les écoles provinciales. Il existe un large fossé, une grande inégalité dans la façon dont ces systèmes sont appuyés. Il me semble que c'est quelque chose que nous devons régler.

M. Wilson : L'Université Harvard a un projet qui s'appelle le Harvard Project on American Indian Economic Development. Certaines des leçons de ce projet s'appliquent au domaine de l'éducation.

Ils ont étudié les entreprises dans les réserves, surtout aux États-Unis, mais aussi un peu au Canada. Ils ont constaté que deux éléments clés avaient une grande importance pour la réussite des entreprises dans les réserves. Le premier était l'absence de toute intervention politique dans le fonctionnement quotidien des entreprises, et le deuxième, l'existence de mécanismes de règlement des différends indépendants. Quand les collectivités possédaient ces deux éléments, leurs entreprises étaient quatre fois plus susceptibles de réussir.

Comme j'ai été directeur de l'éducation et enseignant dans une réserve, je crois qu'il est très important d'écarter la politique du fonctionnement quotidien des écoles. Autrefois, les responsables de l'éducation de la bande pouvaient intervenir et obtenir de l'argent directement d'AINC. Après le milieu des années 1990, lorsque le mouvement d'autonomie gouvernementale a pris de l'ampleur, les fonds ont été remis au chef et au conseil, et cela crée un autre niveau de financement. L'argent est ensuite distribué aux responsables de l'éducation.

À titre d'éducateur, je suis en faveur de cibler les fonds d'éducation de la maternelle à la 12^e et au niveau postsecondaire — il faut que tout le financement de l'éducation soit dépensé strictement pour l'éducation. Je ne sais pas si c'est la réponse à votre première ou à votre deuxième question, ou encore aux deux.

Mme Stonefish : Pour ce qui est d'AINC qui serait simplement un bailleur de fonds, on peut dire qu'il exerce un contrôle marqué, mais je crois que c'est une question d'interprétation de la loi par certains des décideurs ou des bureaucrates. Il est clair que certaines des politiques élaborées ne répondent pas aux besoins des Premières nations. Parfois, les critères des programmes qu'on nous offre au moyen de mesures législatives ou dans le cadre de ces programmes élaborés par AINC ne correspondent pas aux

for lack of better wording, we have to be creative in order to get our needs addressed through those criteria.

One of the things that might help in that area is for Aboriginal Affairs representation to make visits to the First Nations to see exactly what is going on in the schools or the classrooms and see exactly what we are talking about. Hopefully, with that type of consultation, they will come to realize that we can sit back and jointly develop programs or come up with ideas on how we can move forward to more successful graduation rates.

As for improvement in student success, I will let Ms. McGahey answer that.

Ms. McGahey: In regard to student success, I try to think of the holistic child. As a former teacher, I have seen that we do need parent engagement for success; that is ultimately the most important thing. When you get parents involved, they make changes within their child, their home and in support, but at the same time, as a teacher, there is also the cultural and the language infusion. Any time you bring that into the classroom, the children have some sense of ownership. They feel like they belong to something, and that has to be built, so the curriculum needs to be built along with the learning styles.

If there were any improvements to make for students' success, those would be the ones.

Mr. Frame: In response to your first question about initiatives, I would strongly suggest UEY or K4/K5 education. It has been long researched and documented, namely, the opportunity that awaits young children when they get a very good start prior to getting into Grade 1 and the challenges that exist if they do not have it. Those are already well documented.

On the second question about the present program, as you mentioned, the federal government is designing a car that someone else has to drive. Instead of prescribing what a system should be, let the First Nations describe it. They know the needs. All the experts are out in those fields. It is very difficult to describe a program that someone has to fulfill.

Senator Sibbeston: Our Senate committee is sincerely interested in finding solutions or in some way contributing through the report that we will be making about First Nations education in Canada. We have had an opportunity to tour and visit some areas of our country. We were down in the Maritimes and we were in the Prairies. I do not know whether we saw just the successful places or we did not visit the outer, more remote places where they are having a lot of difficulty. At the schools we went to, we saw some very successful programs and very successful schools.

besoins des Premières nations et, faute d'une meilleure expression, je dirais que nous devons faire preuve de créativité pour satisfaire à nos besoins malgré ces critères.

À cet égard, il serait peut-être utile qu'Affaires autochtones visite les Premières nations pour voir exactement ce qui se passe dans les écoles ou les classes, voir exactement ce dont nous parlons. J'espère qu'avec ce genre de consultation, les responsables du ministère comprendraient que nous pouvons élaborer ensemble des programmes et trouver des moyens de progresser pour améliorer les taux d'obtention de diplôme.

Quant à l'amélioration des taux de réussite scolaire, je laisse à Mme McGahey le soin d'en parler.

Mme McGahey : En matière de réussite scolaire, je crois qu'il faut aborder l'enfant d'un point de vue holistique. J'ai été enseignante, j'ai constaté qu'il nous fallait mobiliser les parents pour réussir. C'est ce qu'il y a de plus important. Lorsque les parents participent, ils apportent des changements pour leur enfant au foyer et ils l'aident, mais aussi, pour l'enseignant, il y a l'infusion d'éléments culturels et linguistiques. Quand vous ajoutez cela à la classe, les enfants s'intègrent mieux. Ils ont un sentiment d'appartenance. C'est quelque chose qui s'acquiert, et le programme doit être défini pour convenir aux styles d'apprentissage.

Parmi les améliorations à apporter pour favoriser la réussite scolaire, celles-là me paraissent les plus importantes.

M. Frame : Pour répondre à votre première question concernant les initiatives, je suggère certainement l'initiative CPE ou la maternelle pour les quatre et cinq ans. Les études ont abondamment montré les possibilités qu'ont les enfants qui ont eu un très bon départ avant d'arriver en première année et les difficultés que les autres éprouvent. Tout cela est déjà très bien documenté.

Quant à votre question, au sujet du programme actuel, vous avez raison, le gouvernement fédéral dessine une voiture que quelqu'un d'autre va devoir conduire. Plutôt que de leur imposer un système, il faudrait laisser les Premières nations le définir. Elles connaissent leurs besoins. Il y a bien des spécialistes dans ces domaines. C'est très difficile de décrire un programme que quelqu'un d'autre devra exécuter.

Le sénateur Sibbeston : Notre comité sénatorial veut sincèrement trouver des solutions ou contribuer d'une certaine façon, au moyen de son rapport, à définir des mesures pour promouvoir l'éducation des Premières nations au Canada. Nous avons eu l'occasion de visiter certaines régions du pays. Nous nous sommes rendus dans les Maritimes et dans les Prairies. J'ignore si nous avons visité uniquement les collectivités qui réussissent et aucun des endroits plus éloignés où les collectivités éprouvent de nombreuses difficultés. Là où nous sommes allés, nous avons vu des programmes et des écoles qui réussissaient très bien.

It seems that the element of Aboriginal First Nations education success is their involvement and control, the required money, and the initiatives. Everywhere we went where there was real success, there were initiatives by the First Nations in terms of either the programs or infusing their own money because they just could not wait or there just was no federal money.

As an example, on a reserve in Alberta, the reserve put in millions of dollars to build its own school so they could have a Cree language total immersion school for their children. It was very encouraging to see.

Are we at the point in our country where we have to recognize that we are not going to get any help from the federal government? They do not have any education expertise. They are the funders, but, in the end, First Nations are the ones that need to do the job and eventually be successful.

The other reality is that provinces, because they have a jurisdiction over education, are the ones that are experts in education. They are the ones in our country that are creating the educated masses of people. I think we cannot help but recognize that and use some of that skill. I do not think it is the answer to just siege and be separate from the very successful element in our society.

As First Nations leaders that are involved in education, do you agree that you are the answers? You have to do it; no one will do it for you. Secondly, in the end, you may have to infuse your own money into programs. You keep asking for money from the federal government, you are being funded at a lesser amount than the provinces are, and that is not likely to change. Do you have to find your own ways to provide adequate funding and, in that way, raise the level of education amongst First Nations in our country? If I can get a response from you, that will help us.

Mr. Wilson: To question one, I would say definitely yes, that the answers will come from our communities. That is my perspective, but, again, while acknowledging that we will look to best practices globally, whether it is the indigenous community globally or just education globally, adopt best practices and bring those into the community. One example is the Kamehameha schools in Hawaii that have done extensive studies on language and culture programs and their effects on standardized high stakes state assessments. They are finding that native Hawaiian children that get access to more culture and language programs are doing better on state assessments than their counterparts who do not. They are scoring higher in science, literacy and numeracy.

As for one source revenue, I can only speak as a former education director, so I will speak from that perspective. In our community, at one point, we were going to ratify the Public Schools Act. We were going to call this the Opaskwayak Cree Nation Education Act, which would have allowed our school

Il semble que la réussite scolaire chez les Premières nations soit déterminée par la participation et le contrôle des collectivités, le caractère adéquat du financement et l'existence d'initiatives appropriées. Partout où nous sommes allés, nous avons constaté des réussites. Les Premières nations menaient des initiatives au niveau des programmes ou en injectant leurs propres fonds, parce qu'elles ne pouvaient pas attendre ou parce que le fédéral n'offrait pas de financement.

Dans une réserve de l'Alberta, par exemple, la bande a investi des millions de dollars pour construire sa propre école afin offrir un programme d'immersion crie à ses enfants. Cela paraissait très prometteur.

Est-ce qu'il est temps, dans notre pays, d'admettre que le gouvernement fédéral n'apportera aucune aide? Il n'a pas d'expérience en éducation. Il fait office de bailleur de fonds, mais au bout du compte ce sont les Premières nations qui doivent faire le travail et réussir.

L'autre vérité incontournable, c'est que les provinces sont les spécialistes dans ce domaine. L'éducation est de leur ressort. Ce sont elles, dans notre pays, qui assurent l'éducation de milliers de personnes. Je crois qu'il faut simplement reconnaître cela et utiliser une partie de cette expertise. Je ne crois pas que la réponse soit de se couper de cet élément très productif de notre société

Vous, les leaders des Premières nations dans le domaine de l'éducation, est-ce que vous ne croyez pas que vous avez la clé du problème? Vous devez le faire; personne ne le fera pour vous. Deuxièmement, vous devrez peut-être investir votre propre argent dans les programmes. Vous ne cessez de demander de l'argent au fédéral, vous recevez un financement inférieur à celui des provinces et cela ne changera probablement pas. Vous devez trouver vos propres solutions pour vous financer adéquatement et ainsi relever le niveau d'éducation des Premières nations. Dites-moi ce que vous pensez de cela, votre point de vue nous sera utile.

M. Wilson : Pour ce qui est de votre première question, je suis certainement d'accord. Les réponses viendront de nos collectivités. C'est mon point de vue. Je reconnais qu'il faut examiner des pratiques exemplaires de partout, que ce soit celles de collectivités indigènes ou simplement dans le monde de l'éducation en général, mais il faut adopter les pratiques exemplaires et les importer dans nos collectivités. Je pense aux écoles Kamehameha, à Hawaï, qui ont étudié en profondeur les programmes linguistiques et culturels et leurs effets sur les évaluations d'État normalisées et de haut niveau. Elles ont conclu que les enfants autochtones hawaïens qui avaient accès à des programmes culturels et linguistiques réussissaient mieux dans les évaluations d'État que leurs camarades. Ils obtiennent de meilleures notes en science, en littérature et en numératie.

Quant à la source des revenus, je peux parler uniquement à titre d'ancien directeur de l'éducation et je dirai que dans notre collectivité, à une certaine époque, nous étions prêts à ratifier une Loi sur les écoles publiques. Nous allions l'appeler la Loi sur l'éducation de la nation crie d'Opaskwayak, et elle nous aurait

board to levy some sort of internal taxes within the community. In our community, that is something we have been working on over the long term. I think many community members would see that as one part in the long-term challenges. However, I can speak only from that perspective, from our community.

Senator Sibbeston: I have another short question that might trigger some reaction. Is the idea of First Nations education to create a Brown man that is educated, can function very well in English, and can get a job anywhere; or is it the idea that the Brown man also speaks his language and knows the culture, in addition to all of the English qualifications that are needed in our society?

Mr. Wilson: Definitely, it would be.

Senator Sibbeston: I mean men and women.

Ms. McGahey: I have a comment. My comment is in regard to the “Brown man.” What came to me is the term “White man.” The White man has the culture, the language, the teachings and everything, but at the same time, the Brown man does not. It is important. It is a part of who you are as an identity, as a citizen of this country. As a citizen of Canada and as a citizen of this country, we should have the same opportunities.

The Chair: Senator Sibbeston, we found this out, whether it was Onion Lake with Chief Wallace Fox or in the Navajo Nation when we travelled there.

Senator Sibbeston: Yes.

Senator Patterson: I was intrigued by what I thought was Mr. Frame’s practical advice. If I understand it correctly, you are saying the Education Information System, if I am describing it right, an initiative of INAC to improve accountability, is expensive, a hassle, will not make a difference, will not be read and is a waste of money. I think you said the student success program, after dealing with A-based shortfalls, is promising but proposal-driven and it is benefiting only the ones who can write proposals.

Do I understand you to be saying the Education Information System is money poorly spent and the student success program is a good investment and should be more accessible, more permanent and more universal?

Mr. Frame: Sitting on the EIS joint committee, I do not have a lot of confidence in it at all, mostly because it is often described as a work-in-progress. Its sole purpose cannot be defined. It is an open system of data collection with no oversight. With respect to the student success plan, I interpret it myself as a way to try to address the lack of A-based funding, but that is proposal money that cannot be guaranteed past a three-year period.

permis d’imposer une taxe interne dans la collectivité. Dans notre collectivité, c’est une approche à laquelle nous travaillons depuis un certain temps déjà. Je crois que de nombreux membres de la collectivité considèrent que cela fait partie des défis à long terme. Toutefois, je parle seulement du point de vue de notre collectivité.

Le sénateur Sibbeston : J’ai une autre brève question qui pourrait susciter des réactions. Est-ce que l’éducation des Premières nations vise à créer un homme à la peau brune qui est instruit, se débrouille très bien en anglais et peut trouver un emploi partout; ou est-ce pour former un homme brun qui parle aussi sa langue et connaît sa culture, en plus d’avoir toutes les qualités nécessaires pour fonctionner dans notre société anglophone?

M. Wilson : C’est tout à fait cela.

Le sénateur Sibbeston : Je parle des hommes et des femmes.

Mme McGahey : J’ai un commentaire à faire au sujet de « l’homme brun ». Cela m’a fait penser à « l’homme blanc », qui a la culture, la langue, les connaissances, et cetera, tout ce que « l’homme brun » n’a pas. Cela est important. C’est une partie de ce que nous sommes, notre identité, en tant que citoyens de ce pays. Nous sommes citoyens du Canada et nous devrions avoir les mêmes possibilités.

Le président : Sénateur Sibbeston, nous avons examiné cette question, à Onion Lake notamment, avec le chef Wallace Fox, et avec la nation Navajo, quand nous y sommes allés.

Le sénateur Sibbeston : Oui.

Le sénateur Patterson : Les conseils pratiques que M. Frame a donnés, je crois, m’ont intrigué. Si je vous comprends bien, vous dites que le Système d’information sur l’éducation, si je le décris correctement — une initiative d’AINC qui vise à améliorer la responsabilisation —, est coûteux, c’est un fardeau qui ne donnera rien, qui ne sera pas lu, c’est un gaspillage d’argent. Je pense que vous avez dit que le programme de réussite scolaire, une fois réglée la question des pénuries de crédits, était prometteur mais qu’il fonctionnait par voie d’appel de propositions et qu’il ne profitait qu’à ceux qui sont capables de rédiger des propositions.

Si je vous comprends bien, vous nous dites que le Système d’information sur l’éducation est une dépense inutile et que le programme de réussite scolaire est un bon investissement et qu’il devrait être plus accessible, plus permanent et plus universel?

M. Frame : J’ai siégé au comité mixte du SIE, et tout cela ne m’inspire aucune confiance, surtout parce que c’est souvent décrit comme une œuvre en chantier. Son but ne peut être défini. C’est un système ouvert et non supervisé de collecte de données. Quant au plan de réussite scolaire, je l’interprète moi-même comme une façon d’essayer de régler la question du manque de crédits votés, mais ce sont des fonds qui ne peuvent être garantis pour plus de trois ans.

Senator Patterson: If you overcame those issues of it being proposal-driven and the limits, is it going in the right direction? Is it something we should consider applying and adding to the design of this new vehicle we are trying to envision?

Mr. Frame: As your colleague mentioned, when they went to Alberta, they saw good and successful things taking place in schools. They will continue to take place even with underfunding because good teachers will do good work. These success plans, the New Paths, Gathering Strength, whatever you want to call it, they will change within the next couple of years. They will be used in good ways, the best possible ways they can by good teachers, but the reality of it is in four or five years, I do not know if they will be there. Therefore, it is very difficult to say, "Let us build strong schools. Let us talk about five years. Let us talk about 10 years. Let us talk about 15 years." How do you do that when you do not know what you have?

The Education Information System is an example of designing that car and asking someone else to drive it, when we already designed that car in 2003 and we drove it successfully. It is that whole idea where the question was about having the answers and who will do it for you. You do not need to prescribe it. Let the systems describe what it is. What is the purpose of language and culture in our schools, and how does that relate to student retention?

When there is K4 and K5 funding for children who live in communities that are challenged, what does that mean when they get to Grade 1? There was discussion about developing a tax. How do you develop a tax with a mom and dad on social assistance? What will you tax?

With respect to the EIS, I do not have confidence in it. I have confidence in the one my colleagues and others have developed and it worked, with redundancy at \$27 million. With the student success plan, there are ways to patch up a lack of A-based funding. It will change in a couple of years; they will call it something else. I do not mean to be pessimistic, but after 25 years you see a pattern of precedent.

Senator Patterson: We heard pretty clearly this morning from a number of the witnesses on legislation: Mr. Frame, no legislation, no tripartite agreement; Ms. Stonefish, do not present us with a fait accompli on legislation; Mr. Atwin, do not give us prescriptions. As Mr. Wilson said, the present legislation is ancient, inadequate and it is really embarrassing in the Indian Act. We have a mandate to look at legislation.

I would like to ask you to help us here. You are not really saying, "Stick with the status quo," the eight sections our chair mentioned. I think you are telling us that our recommendations on legislation, and I think we must make them, should be that legislation be permissive, that it recommend diverse approaches throughout the country and that it allow the possibility of agreements with provinces because some First Nations are doing

Le sénateur Patterson : Si vous réglez ces problèmes d'assujettissement aux propositions et de limites, est-ce que c'est un pas dans la bonne direction? Est-ce quelque chose que vous voudriez appliquer et ajouter au concept de notre nouveau véhicule?

M. Frame : Comme votre collègue l'a dit, quand vous êtes allés en Alberta, vous avez vu de bons résultats dans les écoles. Ces progrès se poursuivront malgré le sous-financement, parce que les bons enseignants font du bon travail. Ces plans de réussite, Nouveau sentier, Rassembler nos forces, et cetera, ils pourraient changer d'ici deux ou trois ans. Ils seront bien utilisés, ils seront utilisés de la meilleure façon possible par les bons enseignants, mais en réalité, je ne sais pas si ces enseignants seront encore là dans quatre ou cinq ans. On peut très bien dire : « Construisons de bonnes écoles. Prenons un horizon de cinq ans, de 10 ans, de 15 ans. » Mais comment pouvez-vous faire cela si vous ne savez pas de quoi vous disposez?

Le Système d'information sur l'éducation illustre bien l'idée de concevoir une voiture et de demander à quelqu'un d'autre de la conduire. Nous avons déjà dessiné notre voiture en 2003 et que nous l'avons conduite sans problème. Est-ce que vous devez définir la réponse et déterminer qui va le faire pour vous? Vous n'avez pas besoin de prescrire. Laissez le système se décrire de lui-même. Quel est le but du langage et de la culture dans nos écoles, en quoi cela est-il lié à la persévérance scolaire?

Lorsque la maternelle pour les quatre et cinq ans est financée dans les collectivités qui éprouvent des difficultés, que se passe-t-il quand ces enfants arrivent en première année? On a discuté d'une taxe. Comment imposer une taxe quand les parents vivent de l'aide sociale? Qu'est-ce que nous pourrions bien taxer?

Quant au SIE, il ne m'inspire pas confiance. J'ai confiance dans l'un de mes collègues, et les autres ont pris de l'expérience et ça marchait, avec une redondance à 27 millions de dollars. Pour ce qui est du plan de réussite scolaire, il y a des façons de corriger le manque de crédits votés. Ça changera dans deux ou trois ans; ça s'appellera autrement. Je ne veux pas être pessimiste, mais après 25 ans on finit par prévoir l'évolution des choses.

Le sénateur Patterson : Certains témoins, ce matin, ont exprimé des opinions très claires au sujet d'une éventuelle loi : M. Frame, pas de loi, pas d'entente tripartite; Mme Stonefish, pas de fait accompli en matière législative; M. Atwin, pas de prescription. Et pour M. Wilson, la loi actuelle est désuète, inadéquate et vraiment embarrassante. Nous avons pourtant pour mandat d'examiner des dispositions législatives.

Je vous demande votre aide. Vous ne demandez pas que soit maintenu le statu quo, les huit articles dont le président a parlé. Je crois que vous nous dites que nos recommandations en matière législative — et je crois qu'il nous faut en formuler — devraient porter sur des dispositions permissives, qui prévoient une diversité d'approches dans tout le pays et qui ouvrent la porte aux ententes avec les provinces, puisque certaines Premières nations ont ainsi

well with those and have told us so. In addition, we cannot ignore the point you all made about the need for First Nations to have jurisdiction and that treaties must not be overridden.

Do you understand that we will have to do something about legislation? I think what you are really saying is, "Be flexible and make it permissive rather than prescriptive." I guess I would like to ask some of you who feel strongly and strongly said "no legislation," if we move in that direction, are we respecting your strong views?

Ms. Stonefish: I guess that is basically what we are saying, that we do not like the current legislation, we do not like the way it is going and we feel that we cannot move forward in addressing strong, successful graduation rates. Yes, to be flexible; the legislation should be flexible because we are diverse across the country. Each and every one of us has different needs, and we all have different ways of looking at things.

Yes, first and foremost, the treaties should not be overwritten. We maintain that because we believe that those are agreements that were made. Even though they were made a long time ago, they are still standing agreements between the governments, and they still should be respected and honoured in the spirit and intent in which they were written.

I believe I said earlier as well that if there will be legislation drafted, we certainly would like to be a part of that.

We feel that at this particular point in time we could be contributors to the drafting of legislation that would certainly benefit us in the long run.

Senator Brazeau: I have a loaded question. Many of you talked about First Nations jurisdiction over First Nations education. While I do not dispute the fact, or that statement, because the way I interpret it may be my own, can you please elaborate on what you mean by that? Let me try to bring some added context.

The reality is that we live in a country where there are jurisdictional disputes between federal and provincial governments, and there have been 100-year-old disputes between those two levels of government. When we talk about First Nations education, we have the federal government who has jurisdiction for Aboriginal people or First Nations people who live on reserve. The provincial governments deliver education for non-Aboriginal students and for Aboriginal students who live off reserve.

Having said that, the issue at hand is that while it may sound nice and catchy to say, yes, First Nations people should have jurisdiction over their education, at some point it will be up to First Nations people to convince the decision makers that their system, or whatever they will develop, will be better than what is there in the provincial systems. Have any of you, in the work you have done in the past, ever developed such a framework to attempt to come to the federal government and say, "Look, we have a system where our expectations and our standards would

connu le succès et elles nous l'ont dit. En outre, nous ne pouvons écarter ce que vous dites au sujet des pouvoirs à accorder aux Premières nations et du respect des traités.

Est-ce que vous comprenez que nous devons faire quelque chose sur le plan législatif? Vous semblez nous dire qu'il faut être souples et ouverts plutôt que normatifs. Je pose la question à ceux qui ont des opinions fermes et qui ne veulent pas de loi : si nous nous engageons sur cette voie, est-ce que nous respectons vos opinions?

Mme Stonefish : Je crois que c'est essentiellement ce que nous disons. Nous n'aimons pas la loi actuelle, nous n'aimons pas ce qu'elle fait et nous croyons qu'elle entrave notre démarche pour obtenir des taux d'obtention de diplôme satisfaisants. Oui, il faut de la souplesse; la loi devrait être souple en raison de notre diversité. Chacun d'entre nous a des besoins distincts, et nous avons des façons différentes de voir les choses.

Vous avez raison, il faut d'abord et avant tout maintenir les traités. En effet, même si ces traités sont des ententes que nous avons conclues il y a longtemps, ils sont encore valables entre les gouvernements, et leur esprit et leur intention devraient être respectés.

Je crois aussi avoir dit que s'il doit y avoir des dispositions législatives, nous aimerions participer à leur rédaction.

Nous croyons qu'aujourd'hui nous sommes certainement en mesure de contribuer à la rédaction des dispositions législatives et que cela nous sera profitable à long terme.

Le sénateur Brazeau : J'ai une question piège à poser. Vous avez beaucoup parlé de la compétence des Premières nations en matière d'éducation des Premières nations. Je ne conteste pas ce fait ou cette affirmation, mais je l'interprète peut-être mal. Est-ce que vous pourriez préciser votre pensée? Je vous décris le contexte.

En réalité, dans notre pays, il y a des conflits de compétence entre le gouvernement fédéral et les provinces, et certains de ces conflits ont perduré une centaine d'années entre ces deux ordres de gouvernement. Dans le domaine de l'éducation des Premières nations, le fédéral exerce sa compétence sur les peuples autochtones ou les Premières nations dans les réserves tandis que les provinces assurent les services d'éducation aux élèves non autochtones ainsi qu'aux Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves.

Ce qui nous intéresse actuellement toutefois, c'est que même si nous voulions bien acquiescer, dire que les Premières nations devraient avoir compétence sur leur éducation, c'est aux Premières nations qu'il incombera de convaincre les décideurs que leur système, celui qu'elles mettront au point, est supérieur aux systèmes provinciaux. Est-ce que vous avez par le passé élaboré un cadre pour tenter de proposer au gouvernement fédéral un système qui réponde à vos attentes et à vos normes et qui serait supérieur aux normes provinciales? Si vous en êtes au

exceed provincial standards"? If you are at a point where you can convince the decision makers that your system would be better, then it is hard for the decision makers so say no. Have you developed anything in your experiences?

Mr. Atwin: In response to the question of jurisdiction over legislation, we have to respect the fact that leadership, especially in my part of the country, honestly feels that it is a community right. It is one of the things that, as a First Nation, they own and fess up to the fact that they have a responsibility on delivering.

The manner by which that is done in lots of ways takes many different forms. Whether it is through a committee, whether it is designated to council members, whether it is done by council and committee, the bottom line is that the outcomes and looking at identifying the performance indicators and looking at indicators of success is something that is in the mind of every person who has been involved in regard to this task.

In the agreements that we signed, clause 5 clearly states that parties agree to work together to develop and implement appropriate performance criteria and indicators to measure improved educational outcomes for First Nation kids in New Brunswick and to monitor the effectiveness of this memorandum of understanding.

It is very clear in our minds that we are brokering and we want to make all parties accountable to the actions that we have signed off on. It is clear that the First Nations do want to have their autonomy safeguarded. I do not think they want to get into situations where outside agencies would have an effect on looking at the design of what that could be, whether it is locally based, whether it is school based or, at the same time, things we deal with in regard to districts, in regard to district councils, those type of things, but it is something that is in the offing.

Respecting that there is a place for legislation, I really think that the MK model, and looking at the work done by FNEC in B.C., some very good work has been done; some solid foundational work that has evolved from their own ranks and that cannot be overlooked.

I really feel that legislation that is laid at our feet without having input is a big mistake. I honestly feel that success comes from having buy-in. If we do not have buy-in we will not get people embracing the notion of what this is all about. The second level of service delivery is recognition of the fact there has to be a mechanism that overlooks, supervises and delivers on programs that First Nations want, drawing upon the expertise that exists within their own regions. It is critical to that success.

It is a balance in respect of understanding that if you look into developing legislation you involve the partners. I do not think legislation should come from bodies that do not understand. We are all partners in this in regard to looking and understanding that we all want what everyone wants. We want our kids to be successful. We want to eliminate the gap. I would like to see everyone achieve a Ph.D. and become contributing members of

point où vous pouvez convaincre les décideurs que votre système est supérieur, alors les décideurs pourront difficilement refuser. Avez-vous élaboré quelque chose?

M. Atwin : Pour ce qui est des pouvoirs législatifs, nous devons respecter le fait que nos dirigeants, en particulier dans ma région, sont convaincus qu'il s'agit d'un droit communautaire. C'est une des choses que les Premières nations acceptent, leur responsabilité d'obtenir des résultats.

Cela peut se faire de bien des façons. Que ce soit au moyen d'un comité qui pourrait être composé de membres du conseil ou par l'entremise du conseil et d'un comité, par exemple, il reste que tous les intéressés sont conscients qu'il faut des résultats et qu'il faut des indicateurs de rendement et de succès.

Dans les ententes que nous avons signées, l'article 5 précise bien que les parties conviennent de collaborer pour élaborer et mettre en œuvre des critères et des indicateurs de rendement opportuns pour mesurer l'amélioration des résultats scolaires des enfants des Premières nations au Nouveau-Brunswick et pour surveiller l'efficacité de ce protocole d'entente.

Il est très clair, dans notre esprit, que nous faisons du courtage, et nous voulons que toutes les parties aient à rendre compte des mesures qu'elles se sont engagées à prendre. Il est clair que les Premières nations veulent protéger leur autonomie. Je ne crois pas qu'elles veuillent se retrouver dans une situation où des organismes de l'extérieur peuvent décider de ce qu'il leur faut, que ce soit au plan local, au niveau de l'école ou, parallèlement, du conseil de district. C'est quelque chose qui est en gestation.

Quant à d'éventuelles dispositions législatives, je crois vraiment que le modèle MK, et je songe aussi au travail réalisé par le FNEC, en Colombie-Britannique... D'excellents travaux ont été réalisés; un travail de défrichage a été effectué par la base et ne peut pas être écarté.

Je suis convaincu qu'une loi qui nous serait imposée serait une énorme erreur. Je crois sincèrement que le succès vient de l'adhésion. Sans adhésion, personne n'adoptera la notion. Pour le deuxième niveau d'exécution, il faut reconnaître qu'il doit y avoir un mécanisme de supervision de l'exécution des programmes que veulent les Premières nations, basé sur le savoir-faire qui existe dans nos propres régions. C'est essentiel à la réussite.

C'est une question d'équilibre. Si vous envisagez des dispositions législatives, vous devez consulter les partenaires. Je ne crois pas qu'une loi puisse nous venir d'organismes qui ne comprennent pas la situation. Nous sommes tous partenaires dans ce projet, et il faut comprendre que nous voulons tous la même chose. Nous voulons que nos enfants réussissent. Nous voulons combler le fossé. Nous aimerions que tous puissent obtenir un

society, but that is not going to happen. You take the next best thing, and whatever the next best thing is we have to come to the understanding of what that reality is.

Mr. Wilson: In regard to the programs, I will talk about Opaskwayak Cree Nation. The community of Opaskwayak Cree Nation recognizes that the provincial assessments, which were being done at Grades 3, middle years and Grade 12, were not giving them enough data on the students. What happened in the Opaskwayak Cree Nation is the education authority developed assessments from grade 1 right to grade 6. That data then fed the school improvement planning process. OCN has a Cree immersion program. Many of the parents wanted to know how the program was affecting their performance in other subjects. Before this assessment started we had no data to give them, other than anecdotal data. This allowed us to say our kids that are in Cree immersion are scoring higher on English language arts than their English only counterparts. It was a real benefit to the Cree immersion program.

Also at Opaskwayak Cree Nation, the provincial standard for teaching minutes per week is around 1,500 minutes per week, 196 days per year. Opaskwayak Cree Nation went to 1,700 minutes a week and 206, I believe, teaching days last year. They were the first school open in the province of Manitoba. That is one thing. These three pages of the Indian Act, if you are a libertarian it is good, right, because you have the flexibility to do that. A public school would not have been able to do that. You would have got right away into issues with collective bargaining with the Manitoba teachers society and all that.

It is a Catch-22 I suppose, in that the lack of laws are a negative thing but it allows First Nation schools right now to take that extra step to push way beyond the provincial standards. That is one example I can give.

Mr. Frame: To respond to that question, you made mention of provinces and doing it better. You really have to check into who the provinces are educating. Look at the education rates of Aboriginal First Nations students. Look at the rates of children who live in parts of communities that have social economic issues. It is really important we do not confuse the culture of poverty with the culture of First Nations because they are two very different things.

Senator Brazeau: I understand your point, but the question was if any of you had worked on developing a framework that would exceed provincial standards.

Mr. Frame: With the students that we educate?

Senator Brazeau: Yes.

Mr. Frame: I believe we have very strong systems. I would challenge you. Could you show me a provincial one that will educate our students better than we can do? Which province; which city?

doctorat et contribuer à la société, mais c'est impossible. Alors le mieux, c'est d'arriver à comprendre la réalité.

M. Wilson : Pour ce qui est des programmes, je parlerai de la nation crie d'Opaskwayak. La collectivité de la nation crie d'Opaskwayak reconnaît que les évaluations provinciales, réalisées en troisième année, à l'étape intermédiaire et en 12^e, n'ont pas fourni suffisamment de données sur les élèves. À Opaskwayak, l'autorité de l'éducation a mis au point des outils d'évaluation de la première à la sixième année. Ces données sont utilisées pour la planification, afin d'améliorer l'école. Opaskwayak a un programme d'immersion crie. De nombreux parents veulent savoir quel effet ce programme a sur le rendement dans d'autres matières. Avant cette évaluation, nous ne pouvions pas leur répondre, sauf au moyen de données empiriques. Aujourd'hui, nous avons établi que les enfants inscrits au programme d'immersion crie obtiennent de meilleures notes en anglais que leurs camarades qui travaillent en anglais seulement. C'était un véritable avantage pour le programme d'immersion crie.

Toujours à Opaskwayak, la norme provinciale pour ce qui est du nombre de minutes d'enseignement hebdomadaire se situe aux environs de 1 500, 196 jours par année. À Opaskwayak, nous sommes passés à 1 700 minutes par semaine et à 206 journées d'enseignement par année, je crois. C'était la première école ouverte au Manitoba. C'est quelque chose. Ces trois pages de la Loi sur les Indiens, si vous êtes libertaire, elles sont très bien parce qu'alors vous avez la souplesse. Une école publique ne pourrait pas faire cela. Vous devriez commencer par négocier avec le syndicat des enseignants du Manitoba.

C'est un dilemme, j'imagine, car l'absence de lois est néfaste, mais à l'heure actuelle elle permet aux écoles des Premières nations d'aller bien au-delà des normes provinciales. C'est un exemple.

M. Frame : Je veux répondre à cette question. Vous avez parlé des provinces et de meilleurs taux de succès. Il faut vraiment se demander à qui les provinces dispensent l'éducation. Regardez les taux d'éducation des élèves des Premières nations et regardez ceux des enfants qui vivent dans des quartiers de collectivités qui ont des problèmes économiques et sociaux. Il ne faut pas confondre la culture de la pauvreté et la culture des Premières nations, ce sont deux choses très différentes.

Le sénateur Brazeau : Je vois où vous voulez en venir, mais je vous demandais si vous aviez essayé d'élaborer un cadre qui serait supérieur aux normes provinciales.

M. Frame : Pour les élèves de nos écoles?

Le sénateur Brazeau : Oui.

M. Frame : Je crois que nous avons d'excellents systèmes. Je vous mets au défi. Pourriez-vous me montrer un système provincial qui obtiendra de meilleurs résultats que nous avec nos élèves? Nommez-moi une province, une ville!

It is a two-way street. I will take your question if you will take my question.

Senator Brazeau: Perhaps we are confusing the point. In the provincial system individuals attend from different ethnicities, different backgrounds and different countries. They all have different needs, but they have to achieve a standard in order to graduate.

Has anyone, including yourselves, worked on developing a framework that you can show the federal government, who you have to convince at the end of the day, whether you agree with it or like it or not, that is better or will exceed the provincial system?

Mr. Frame: We follow all the provincial curricula. Most of our teachers follow the best practices that most provincial teachers use. Some provinces have run their systems for hundreds of years. In many of our communities, the federal system was removed and mom and dad got control of local education, inherent treaty right, and they have been running the schools for 25 or 30 years.

I will challenge you. How do you compare a system that has been going on for 200 years and is having challenges educating First Nation students with a system that has been going for perhaps 30 years and ask that it do one better? In our schools we integrate language and culture with the resources we have. You have to compare two of the same things. I can see many flaws in your logic. You are thinking school-school, but the attributes on each side of the scale are not the same.

The Chair: If I understand correctly, I do not think Senator Brazeau is asking that. He is asking if you have developed a system that would be better than the systems that are presently in place provincially. I think of some systems such as Onion Lake, Saskatchewan.

Senator Brazeau is fully qualified to defend himself, but in the spirit of getting on with it, the question is whether you have developed a vehicle that is better than the vehicles that are there.

Mr. Frame: I think there are some. I think there are.

The Chair: Would you mind sending something to the committee on that? This is what we are interested in. We are looking for solutions. We are trying to make a difference. This committee has made a difference on economic development, under the leadership of Senator Sibbeston, and on specific claims. This is a challenging issue, there is to question. Education is one of the toughest files that we will have to deal with. We are not looking to minimize the importance of what is going on; we are trying to find a solution what works.

Ms. Stonefish: In answer to the question, no, we have not developed a framework that exceeds the provincial system standards. However, that is not to say that we have not had a hand in developing programs and working with the more progressive local school boards that are open to working with

C'est donnant-donnant. Je répondrai à votre question si vous répondez à la mienne.

Le sénateur Brazeau : Je crois que nous nous égarons. Dans le système provincial, les élèves ont diverses origines ethniques ou nationales, ils viennent de différents horizons. Ils ont tous des besoins différents, mais ils doivent atteindre une certaine norme pour réussir.

Est-ce que quelqu'un, y compris vous qui êtes ici aujourd'hui, a tenté d'élaborer un cadre qui pourrait être présenté au gouvernement fédéral, le gouvernement auquel vous devez démontrer — que cela vous plaise ou non — que votre système est ou sera égal au système provincial?

M. Frame : Nous suivons tous les programmes provinciaux. La majorité de nos enseignants ont adopté les pratiques exemplaires des enseignants provinciaux. Certaines provinces administrent leur système depuis des centaines d'années. Dans nombre de nos collectivités, le système fédéral a été éliminé, et les parents ont obtenu le contrôle de l'éducation locale — c'est un droit issu des traités — et ils administrent les écoles depuis 25 ou 30 ans.

Je vous mets au défi. Comment pouvez-vous comparer un système qui fonctionne depuis 200 ans et qui a de la difficulté à instruire les étudiants des Premières nations avec un système qui fonctionne depuis peut-être 30 ans, et vous attendre à ce que ce jeune système réussisse mieux? Dans nos écoles, nous intégrons langue et culture avec les ressources que nous avons. Il faut comparer les pommes avec des pommes. Votre logique me paraît très déficiente. Vous comparez des écoles, mais les attributs de ces écoles sont différents.

Le président : Un instant. Je ne pense pas que ce soit ce que le sénateur Brazeau vous demande. Il vous demande si vous avez élaboré un système qui réussirait mieux que celui qui est en place dans la province. Je pense à des systèmes comme celui d'Onion Lake, en Saskatchewan.

Le sénateur Brazeau peut parfaitement se défendre, mais j'aimerais que nous poursuivions, la question est de savoir si vous avez élaboré un véhicule supérieur à ce que nous avons.

M. Frame : Je crois qu'il y en a. Je crois que oui.

Le président : Voulez-vous envoyer quelque chose au comité à ce sujet? C'est ce qui nous intéresse. Nous cherchons des solutions. Nous essayons d'obtenir des résultats. Le comité a obtenu des résultats en matière de développement économique, sous la direction du sénateur Sibbeston, et en ce qui a trait aux revendications particulières. C'est une question difficile, c'est vrai. L'éducation est l'un des dossiers les plus épineux que nous ayons eus à traiter. Nous n'essayons pas de minimiser l'importance de ce que vous faites; nous essayons de trouver une solution efficace.

Mme Stonefish : Pour répondre à la question, non, nous n'avons pas élaboré de cadre supérieur aux normes provinciales. Toutefois, cela ne veut pas dire que nous n'avons pas participé à l'élaboration de programmes, et nous travaillons avec les conseils scolaires locaux les plus progressistes qui veulent bien collaborer

First Nations. You must keep in mind that they are far and few between that would allow us to introduce programs into the provincial system that would assist our students.

As for an overall framework, we have not had time to develop that type of framework. We are struggling now to develop a framework for child welfare, and that is a big issue too.

Senator Raine: I would like to thank you all for coming. This has been a very good session. Most of what I was going to ask has already been asked.

We all know that good teachers will produce good students, and we know the struggle that First Nations have, especially in the remote areas, of attracting good teachers and keeping them.

If you had legislation that prescribed a teachers' pay scale and legislation stating that the federal government would have to fund to that level, would that be useful?

The pay scale of the RCMP, for instance, is the average of the top three police forces in the country. That is what you have to pay an RCMP officer, even if he is delivering his services in a remote community. That does not always go down well with the local mayors because they think the salary is out of whack with the pay scale in the region. However, you do attract good people.

Mr. Wilson: I will use again the Opaskwayak Cree Nation as an example. OCN is right across the Saskatchewan River from the town of The Pas, which is Kelsey School Division. There, a Class 5 teacher with 10 years of experience probably makes about \$10,000 more than a teacher on reserve, and I think that would be quite common throughout Manitoba.

Some Manitoba First Nations are talking about amalgamation. Instead of having 55 independent schools in Manitoba on reserve, we are talking about working together to unify HR and cooperate on curriculum development, land-based education programs and all of that. In the HR area, it would be hugely beneficial if the pay scales reflected the provincial averages or were indexed in some way against something.

It may be relevant that students of military personnel in Canada are another federal responsibility. Other than First Nations, they are the only students that are. Most bases have agreements with the surrounding public school divisions. If they do not, the military funds the students indexed on the Ottawa-Carleton school division.

As long as the pay scales were at par, that alone would have a huge impact, because teachers get experience and training, and then the public school system steals them from the First Nations schools.

avec les Premières nations. Vous devez songer qu'il y en a très peu qui nous permettent d'importer des programmes dans le système provincial pour aider nos élèves.

Quant au cadre général, nous n'avons pas eu le temps d'en élaborer. Nous avons actuellement de la difficulté à élaborer un cadre dans le domaine de l'aide à l'enfance, qui est un autre grave problème.

Le sénateur Raine : J'aimerais vous remercier d'être venus. La discussion était fort intéressante. Vous avez déjà répondu à la majorité des questions que j'aurais pu poser.

Nous savons tous que les bons enseignants produisent de bons élèves, et nous savons que les Premières nations ont de la difficulté, surtout dans les régions éloignées, à attirer et à retenir les bons enseignants.

Si vous aviez une loi qui fixe un barème de rémunération des enseignants et qui stipule que le gouvernement fédéral doit les financer à ce niveau, est-ce que cela serait aiderait?

Le barème de rémunération de la GRC, par exemple, est la moyenne des trois forces policières les mieux payées au pays. C'est ce que vous devez verser à un agent de la GRC même s'il dispense ses services dans une collectivité éloignée. Cela n'est pas toujours bien accepté par les maires, parce qu'ils croient que le salaire ne correspond pas aux besoins de la région. Toutefois, vous pouvez attirer de bons éléments.

M. Wilson : Je reprends l'exemple de la nation crie d'Opaskwayak. Opaskwayak est située sur la rivière Saskatchewan, en face de la municipalité de The Pas, où se trouve la division scolaire de Kelsey. Il y a là-bas un enseignant de cinquième année qui a 10 ans d'expérience et qui fait probablement 10 000 \$ de plus qu'un enseignant dans la réserve, et je crois que c'est une situation assez courante partout au Manitoba.

Certaines Premières nations du Manitoba parlent d'amalgamation. Plutôt que d'avoir 55 écoles indépendantes au Manitoba dans les réserves, nous parlons de collaborer pour centraliser les ressources humaines et adopter un programme commun, des programmes d'éducation axés sur la terre, et cetera. Pour les RH, il serait très utile que les barèmes reflètent les moyennes provinciales ou soient indexés d'une façon quelconque.

Je vous ferai remarquer que les enfants des militaires au Canada relèvent également du fédéral. À l'exception des Premières nations, ce sont les seuls élèves qui sont dans cette situation. La majorité des bases ont des ententes avec les écoles publiques environnantes. Sinon, les militaires financent l'éducation de ces élèves suivant les barèmes en vigueur au conseil scolaire d'Ottawa-Carleton.

Le seul fait d'avoir des barèmes équivalents aurait une énorme incidence, car les enseignants acquièrent chez nous de l'expérience et de la formation, puis les écoles publiques nous les volent.

Senator Raine: You are asking them to have additional knowledge of culture and language, so the skills required are higher.

I would be interested to hear the comments of our other witnesses.

Ms. McGahey: AIAI's member nations probably would like to see a teachers' pay scale, but that is only part of the pie. It is not only teachers. What about EAs, janitors and principals? All of them need to be looked at as well.

Something that is important and is not recognized too much is the qualifications of native language teachers. They need to be recognized as fluent teachers, not by the paper that the ministry of the province comes down with but by the fact that they are elders in our communities who know the language and can teach the language. They have never had the luxury of having a teacher pay scale to reflect that.

Senator Moore: Mr. Atwin, I read your brief last evening. You say:

In New Brunswick, four-year-old Maliseet and Mi'kmaq children enter K4 or kindergarten, whether in Band-operated or provincial school, with excitement and self-determination, along with the hopes and dreams that are normal to their age group. . . . In their backpacks, they are carrying a symbolic burden. . . . The students themselves are not yet aware of this accumulated collective yoke, as they enter the school building. They are all carrying a national and collective educational deficit.

I find this very sad in a country as rich as Canada; to use Senator Patterson's words, I find it embarrassing. I do not know why, in all these years, we have not been able to come up with a system whereby a native child can have the same opportunity and not have that glimmer of hope taken out of his or her eye.

Throughout your brief you talked about the importance of training educators and administrators through an early intervention with professionals who are about to enter the education system. With these changes, the challenges can be overcome.

How would these educators and administrators, and I expect they would be native or non-native, be educated? How would they be trained? Who would do that? How do you see that happening?

Mr. Atwin: We have a very comprehensive strategy in regard to looking at addressing what I consider to be the target areas very systematically. We have a zero to three initiative where we are trying to build on language and culture, and looking at establishing innovative services for the benefit of the children to

Le sénateur Raine : Vous leur demandez d'avoir des connaissances supplémentaires en matière de culture et de langue, ils ont donc plus de compétences.

J'aimerais savoir ce qu'en pensent nos autres témoins.

Mme McGahey : Les nations membres de notre association aimeraient sans doute qu'il y ait un barème pour les enseignants, mais c'est seulement une partie du problème. Ce ne sont pas seulement les enseignants. Il y a aussi les aides-enseignants, les concierges et les directeurs. Tout cela doit aussi être examiné.

Les compétences des enseignants de langue autochtone sont importantes mais bien méconnues. Il faut reconnaître ces enseignants comme locuteurs, pas au moyen des documents du ministère provincial, mais parce que ce sont des aînés dans nos collectivités, parce qu'ils connaissent la langue et qu'ils peuvent l'enseigner. Ils n'ont jamais eu le luxe d'être payés comme des enseignants.

Le sénateur Moore : Monsieur Atwin, j'ai lu votre mémoire hier soir. Vous dites :

Au Nouveau-Brunswick, les enfants micmacs et malécites de quatre ans arrivent en maternelle, que ce soit dans des écoles de bande ou des écoles provinciales, avec excitation et autodétermination, riches des espoirs et des rêves qui sont normaux à leur âge. [...] Dans leur cartable, ils portent un fardeau symbolique [...] Ces écoliers n'en sont pas non plus conscients lorsqu'ils rentrent à l'école. Ils sont porteurs d'un déficit pédagogique national et collectif.

C'est triste, dans un pays aussi riche que le Canada. Pour reprendre les paroles du sénateur Patterson, je dirais même que cela me semble embarrassant. Je ne sais pas pourquoi, pendant toutes ces années, nous n'avons pas réussi à trouver un système qui permettrait d'offrir à un enfant autochtone les mêmes perspectives et de ne pas laisser s'éteindre la lueur d'espoir au fond de ses yeux.

Dans tout votre mémoire, vous parlez de l'importance de la formation des éducateurs et des administrateurs, qu'il faut assurer au moyen d'une intervention précoce auprès de professionnels qui sont sur le point d'entamer leur carrière dans le système d'éducation. Ces changements permettent de surmonter les difficultés.

Comment peut-on former ces éducateurs et ces administrateurs, et j'imagine qu'ils peuvent être autochtones ou pas? Qui s'en chargerait? Expliquez-nous comment vous voyez les choses.

M. Atwin : Nous avons une stratégie très détaillée et très systématique pour ce que je considère être les secteurs cibles. Nous avons une initiative qui cible les zéro à trois ans, pour développer la langue et la culture, et nous envisageons des services innovateurs pour mieux aider les enfants, appuyer les familles,

look at supporting families, supporting services of early identification so that we can respond to the medical needs or whatever needs the child may have as to what we identify as impediments to their growth, whether socially, mentally or whatever.

In addition to that, we have a very formal K4 program that is in existence that is now being modelled by the province of New Brunswick. In these programs we have funding support that is somewhat challenging in regard to meeting those challenges, but I will just give the example of the success of early intervention, looking at the value of school readiness. This year, the kids who had entered K4 three years ago wrote their most recent Grade 2 examinations. In all the schools, 90 per cent of the kids exceeded the provincial testing results. That is a direct reflection upon a very well thought through strategy that our partners — I am talking about ourselves as second level service deliverers; I am talking about chiefs and councils; I am talking about education directors that we deal with; I am talking about the actual staff that deliver these programs — see the purpose of why we need to strengthen the foundations.

Further to that, if you look at targeting some of the things that we have officially looked at, it is all based on data. It is all based on collectively going back and seeing where the problem areas were, taking resources and targeting the resources, training individuals so that they can better service the interests of those populations, working with our partners to collectively address those concerns, identify the problems and find solutions.

The partnership in New Brunswick is a successful one in the context of the fact that we realize that we have capacities within our community; that people do not have the will, do not have the ambition somewhat, is clouded by the fact that money is an issue. Right across the street there is a person making \$13,000 more. Give me a break. That is an issue.

However, we have been lucky. We have been able to encourage and retain people who are there because they care about the kids.

Senator Moore: Do you mean the educators?

Mr. Atwin: Exactly.

Senator Moore: You have had input into the design of the system in New Brunswick, which is fundamental to your wishes and to the success of your system. It also sounds like you have had the buy-in of the parents, which I think is critical.

Mr. Atwin: It is targeted, and the thing we found out in New Brunswick is that we listen.

Senator Moore: You are being listened to?

Mr. Atwin: We listen to people who are being affected and the ones who will make the difference. Parents, kids, it is all about empowerment of those individuals. If we are told that we have to

appuyer les services de détection précoce pour pouvoir répondre aux besoins médicaux ou autres des enfants et repérer les obstacles à leur développement social et mental, et cetera.

En outre, nous avons un programme de maternelle quatre ans très officiel, dont la province s'inspire actuellement. Pour ces programmes, nous avons un soutien financier plutôt insuffisant, compte tenu de tous les défis, mais je vous parlerai simplement de la réussite de l'intervention précoce, de l'importance d'une bonne préparation à l'école. Cette année, les enfants qui étaient en maternelle quatre ans il y a trois ans ont passé leurs examens de deuxième année. Dans toutes nos écoles, 90 p. 100 des enfants ont obtenu de meilleurs résultats que les enfants des écoles provinciales. C'est un reflet direct du succès d'une stratégie selon laquelle nos partenaires — je parle de nous-mêmes comme prestataires de service de deuxième niveau; je parle des chefs et des conseils; je parle des directeurs de l'éducation avec lesquels nous traitons; je parle du personnel qui exécute ces programmes — comprennent pourquoi nous devons renforcer la base de l'éducation.

En outre, si vous voulez regarder certaines des possibilités que nous avons officiellement examinées, tout est étayé par des données. Il a fallu remonter dans le temps pour déterminer les secteurs qui faisaient problème, allouer des ressources et les cibler, former des gens pour mieux servir les intérêts de ces populations, travailler avec nos partenaires pour calmer les préoccupations, cerner les problèmes et trouver des solutions.

Le partenariat au Nouveau-Brunswick est un succès, parce que nous avons pris conscience que nous avons des capacités dans notre collectivité. L'absence de volonté, d'ambition, cela est confondu avec les problèmes d'argent. Actuellement, de l'autre côté de la rivière, quelqu'un gagne 13 000 \$ de plus. Pensez-y. C'est un véritable problème.

Nous avons cependant été chanceux. Nous avons pu encourager et retenir des personnes qui sont là parce qu'elles s'intéressent aux enfants.

Le sénateur Moore : Vous parlez des éducateurs?

M. Atwin : En effet.

Le sénateur Moore : Vous avez collaboré à la conception du système au Nouveau-Brunswick, et c'est essentiellement ce que vous vouliez et c'est nécessaire à la réussite de votre système. Il me semble aussi que vous avez eu l'adhésion des parents, ce qui me paraît absolument déterminant.

M. Atwin : C'est ciblé, et ce que nous avons découvert au Nouveau-Brunswick, c'est que nous écoutons.

Le sénateur Moore : Est-ce qu'on vous écoute?

M. Atwin : Nous écoutons les gens qui sont touchés, ceux qui feront la différence. Pour les parents et les enfants, c'est une question d'habilitation. Si on nous dit que nous devons rentrer

go home at five o'clock, maybe many of us would be home at five o'clock, but if we are told that because of this, this and this, if you are stubborn as I am, you probably would not do it.

In terms of the approach that we have taken in the province, we have allowed people to come forward with suggestions in regard to how we can best support them. Essentially, that has been the strategy that has worked very effectively — buy-in by communities, buy-in by leadership, buy-in by staff involving them in their own professional development. I am talking about professionalism with regard to looking at doing that. It is working well. We are starting to achieve the results that we want to get because we do not go in there with the attitude that we know. As my dad would say, you learn to use this.

Senator Moore: This coming December or January there is a summit between the First Nations, Assembly of First Nations and the federal government. Grand Chief Shawn Atleo has made an education focus one of his missions in his term in office, which I think he is right on. He wants to break the cycle of spotty education and he will be, apparently, seeking funding to close the gap and to bring funding up to par with other Canadian children — the number is around \$2 billion — and also to build 40 new schools at a cost of \$12.5 million each.

I know it is not just about asking for money but I assume there has been some talk within the Assembly of First Nations as to what the structure would be if you got the funding and how you would ensure it got down to the various reserves and the people so that the right thing was done and the children do have the hope and opportunity that the non-native kids do.

Have any of you been involved in that or do you tend to be in Ottawa when these talks take place?

The Chair: I guess not, not to date. Possibly some of the regional chiefs have.

Senator McCoy: Although new to the committee, I am not new to the issue because I led the evaluation that you referred to in your testimony, Ms. Stonefish, which was a Canada-wide formal program evaluation of the BOFF system.

At that time there was some talk about having school boards on reserve as an institutional change on some reserves and not others. I have a very quick question going just across the table. Mr. Wilson says he has one in his area. I did not hear whether the others had. The other piece of that question would be, is it still controversial? Not everyone supported that idea.

Mr. Frame: At the community level, we have school committees or school boards. They are made up by parents.

Ms. McGahey: In AIAI's members, ours is also diverse. We do have elected school boards. We have committees under council or we have councils that deal directly with education, but that is not

chez nous à 17 heures, un bon nombre d'entre nous le feront probablement, mais si on nous dit que c'est en raison de ceci et de cela, si vous êtes aussi têtu que moi vous ne le ferez sans doute pas.

Quant à l'approche adoptée dans la province, nous avons laissé les gens nous faire des suggestions sur les moyens de les aider. Essentiellement, c'est la stratégie qui a donné des résultats — l'adhésion des collectivités, des dirigeants, du personnel relativement à leur propre perfectionnement professionnel. Je parle de professionnalisme ici. Cela donne des résultats. Nous commençons à obtenir les résultats que nous visions. Nous ne prétendons pas tout savoir. Comme le disait mon père, cela vient avec la pratique.

Le sénateur Moore : En décembre ou en janvier, il y aura un sommet des Premières nations, de l'Assemblée des Premières Nations et du gouvernement fédéral. Le grand chef Shawn Atleo a fait de l'éducation une des priorités de son mandat, et je crois qu'il a raison. Il veut briser le cycle de l'éducation déficiente et, apparemment, il demandera du financement pour combler le fossé et obtenir un soutien de même niveau que ce qui est accordé aux autres enfants canadiens — quelque chose de l'ordre de 2 milliards de dollars — et aussi pour construire 40 nouvelles écoles au coût de 12,5 millions de dollars chacune.

Je sais que ce n'est pas simplement une question d'argent, mais j'imagine que vous en avez parlé avec l'Assemblée des Premières Nations, pour savoir quelle structure vous adopteriez si vous aviez les fonds et comment vous veillerez à le faire dans les diverses réserves, pour que tout serve les intérêts des enfants, pour qu'ils aient les mêmes espoirs et les mêmes perspectives que les enfants non autochtones.

Allez-vous participer à cela? Viendrez-vous à Ottawa pour ces discussions?

Le président : Je ne pense pas, pas jusqu'à maintenant. Peut-être que certains chefs régionaux l'ont fait.

Le sénateur McCoy : Je suis nouvelle au comité, mais je connais bien la question parce que j'ai dirigé l'évaluation dont vous parlez dans votre témoignage, madame Stonefish. C'était une évaluation de programme officielle de la formule de financement des écoles administrées par les bandes dans tout le Canada.

À cette époque, on parlait de conseils scolaires pour les réserves, cela aurait été un changement institutionnel dans certaines et pas dans d'autres. J'ai une petite question pour mes vis-à-vis. M. Wilson dit qu'il y en a un dans sa région. Je ne sais pas si d'autres en ont. J'aimerais aussi savoir si cette idée est encore controversée. Tous n'étaient pas d'accord.

M. Frame : Au niveau communautaire, nous avons des comités d'école, des conseils scolaires. Ils sont composés de parents.

Mme McGahey : Chez les membres de l'association, la situation est variée. Nous avons des conseils scolaires élus. Nous avons des comités qui relèvent du conseil et des conseils qui

the only limiting one. There are other ways to look at this. If you look at the Iroquois or the Ojibwa, you could do it on the basis of a clan system. I know that has worked in the past as well. There are different ways that are part of the First Nations that they would implement.

The Chair: I want to thank all of you for your presentations and for answering the questions in the manner in which you did. This is a tough subject. It is tough on us, too, because this is one of the most challenging areas in dealing with First Nations or Aboriginal issues.

If anyone has any suggestions after this meeting as to how we design this vehicle, we would gladly accept them. I realize there is huge frustration over funding, but that is the fuel. We have to have a vehicle that is applicable to the problem; then I would definitely go after the government or any government to provide the fuel so that the vehicle can operate equitably for First Nations children the same as other children in this country.

Mr. Frame: I suggest designing that vehicle in cooperation. Have the people who know at that table.

The Chair: That is a good suggestion. Again, I thank all of you. I thank the senators who were here. Thank you, Senator Moore, for coming as well.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, October 5, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:48 p.m. to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: Issues concerning First Nations Education).

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Colleagues, we are being called back to the Senate this evening, so we shall start immediately.

I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. They will either be watching on CPAC or on the Web. I am Gerry St. Germain from British Columbia, and I have the honour of chairing this committee.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. Given this mandate, the committee has undertaken a study to examine possible strategies for reform concerning First Nations primary and secondary education, with a view to improving outcomes.

s'occupent directement de l'éducation, mais ce n'est pas la seule limitation. Il y a d'autres façons de voir les choses. Prenez les Iroquois ou les Ojibwas, vous pouvez travailler sur la base du clan. Je sais que cela a fonctionné par le passé. Les Premières nations pourraient mettre cela en œuvre de diverses façons.

Le président : Je vous remercie tous de vos exposés et d'avoir répondu à nos questions comme vous l'avez fait. C'est un sujet difficile. C'est l'un des secteurs les plus épineux pour les Premières nations, les Autochtones.

Après la réunion, si quelqu'un veut nous présenter des suggestions sur la conception de notre véhicule, nous les écouterons avec plaisir. Je sais que la question du financement est très frustrante, mais c'est le carburant. Il nous faut d'abord un véhicule adapté à nos besoins; par la suite, nous devons nous adresser au gouvernement ou à un gouvernement quelconque pour obtenir le carburant qui fera fonctionner ce véhicule de sorte à fournir aux enfants des Premières nations un service de même qualité que celui assuré à tous les autres enfants au pays.

M. Frame : Je vous propose de concevoir ensemble le véhicule. Consultez ceux qui savent.

Le président : C'est une bonne suggestion. Permettez-moi de vous remercier tous à nouveau. Je remercie tous les sénateurs qui sont ici. Je vous remercie également d'être venu, sénateur Moore.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 5 octobre 2011

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 48, pour examiner les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions concernant l'éducation des Premières nations).

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Chers collègues, nous sommes rappelés au Sénat ce soir, alors nous allons commencer immédiatement.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et aux membres du public qui regardent la présente séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Ils regarderont la séance sur CPAC ou sur le web. Je m'appelle Gerry St. Germain, je viens de la Colombie-Britannique et j'ai l'honneur de présider le comité.

Notre comité a pour mandat d'examiner les mesures législatives et les questions relatives aux peuples autochtones du Canada en général. Dans le cadre de ce mandat, nous avons entrepris une étude sur les stratégies possibles de réforme de l'enseignement primaire et secondaire dans les Premières nations en vue d'améliorer les résultats scolaires.

Among other things, the study has focused on the following: tripartite education agreements, governance and delivery structures and possible legislative frameworks.

This evening, unlike other meetings, we will hear from only one witness, the Inuit Tapiriit Kanatami. As the Inuit system differs so greatly from First Nations systems, this will allow us to focus our attention this evening exclusively on the Inuit experience.

In 2008, a national summit on Inuit education was held, which resulted in the creation of an Inuit Education Accord. The accord, signed by governments and regional Inuit organizations, set up the National Committee on Inuit Education mandated to examine the seven themes identified in the accord: bilingual education, mobilizing parents, Inuit-centred curriculum, post-secondary success, capacity building, collecting and sharing information, and early childhood education.

We look forward to more details on this from our witness here this evening.

[*Translation*]

Before we hear from our witness, I would like to introduce the committee members here this evening.

[*English*]

On my left is Senator Moore, from Nova Scotia; next to him is Senator Dyck, the vice-chair of this committee, she is from Saskatchewan; next to Senator Dyck is Senator McCoy, from Alberta; next to Senator McCoy is Senator Sibbeston, from the Northwest Territories. On my right is Senator Stratton, from Manitoba; next to Senator Stratton is Senator Ataullahjan, from Ontario; next to Senator Ataullahjan is Senator Nancy Ruth, who is also from Ontario; next to her is Senator Patterson, from Nunavut.

Members of the committee, please help me in welcoming our witness here this evening, from ITK, Mary Simon, the president.

Ms. Simon, welcome. It is nice to see you again. I hope we will have some time to ask you some very pertinent questions. Without further ado, the floor is all yours. Would you go ahead, please?

Mary Simon, President, Inuit Tapiriit Kanatami:

[*The witness spoke in her native language.*]

Thank you very much, Senator St. Germain, for inviting me here today to talk to you about one of the most important issues we are facing in this day and age. I would like to thank the rest of the senators for giving me the opportunity to address you this evening.

L'étude porte notamment sur les ententes tripartites sur l'éducation, les structures de gouvernance et de prestation des services et les cadres législatifs possibles.

Ce soir, contrairement aux autres réunions, nous n'allons entendre qu'un seul témoin, la représentante d'Inuit Tapiriit Kanatami. Comme le régime inuit diffère grandement des régimes des Premières nations, cela va nous permettre de nous concentrer ce soir exclusivement sur l'expérience vécue par les Inuits.

Un sommet national sur l'éducation inuite tenu en 2008 à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, a donné lieu à la création d'un Accord sur l'éducation des Inuits. Cet accord, signé par les gouvernements et les organismes inuits nationaux et régionaux, prévoyait l'établissement du Comité national sur l'éducation des Inuits, chargé d'examiner les sept thèmes déterminés dans l'accord : l'éducation bilingue, la mobilisation des parents, un programme d'étude pour Inuits, la réussite postsecondaire, l'édification des capacités, la collecte et le partage de l'information et l'éducation de la première enfance.

Nous avons hâte d'entendre notre témoin de ce soir, qui pourra nous donner plus de détails là-dessus.

[*Français*]

Avant d'entendre notre témoin, je voudrais vous présenter les membres du comité présents ce soir.

[*Traduction*]

À ma gauche se trouve le sénateur Moore, de la Nouvelle-Écosse; à côté de lui se trouve le sénateur Dyck, la vice-présidente du comité, et elle vient de la Saskatchewan; à côté du sénateur Dyck se trouve le sénateur McCoy, de l'Alberta; à côté du sénateur McCoy, il y a le sénateur Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest. À ma droite se trouve le sénateur Stratton, du Manitoba; à côté du sénateur Stratton, c'est le sénateur Ataullahjan, de l'Ontario; à côté du sénateur Ataullahjan, il y a le sénateur Nancy Ruth, qui vient également de l'Ontario; à côté d'elle se trouve le sénateur Patterson, du Nunavut.

Mesdames et messieurs les membres du comité, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à notre témoin de ce soir, qui est Mary Simon, présidente de l'ITK.

Bienvenue, madame Simon. Je suis heureux de vous revoir. J'espère que nous allons avoir le temps de vous poser quelques questions très pertinentes. Sans plus attendre, je vous cède la parole. Voulez-vous commencer, s'il vous plaît?

Mary Simon, présidente, Inuit Tapiriit Kanatami :

[*Le témoin s'exprime dans sa langue maternelle.*]

Merci beaucoup, sénateur St. Germain, de m'avoir invitée ici aujourd'hui pour parler de l'un des enjeux les plus importants auxquels nous faisons face en ce moment. J'aimerais remercier les autres sénateurs de m'avoir offert l'occasion de m'adresser à eux ce soir.

I am really honoured to join in the discussion on education tonight. I will try to give as much time as I can for the question-and-answer period, because that is where all the good stuff usually comes out anyway.

In 2008, on June 12, I appeared in the Senate following an extraordinary event in Canada's history: the Prime Minister's statement of apology to former students of Indian residential schools. I believed then, as I do now, that the path forward from the apology lies in thoughtful and deliberate measures of reconciliation, in innovative policy measures and investments, and in education directly aimed at improving outcomes. Let me tell you what has happened in the three years that have passed since my appearance in the Senate that day.

As many of you are aware, just four months ago, on Parliament Hill, we released the document you have before you, called the first-ever National Strategy on Inuit Education. The title of this document, *First Canadians, Canadians First: The National Strategy on Inuit Education*, is a phrase first coined by my late friend, Jose Kusugak.

Our process of information gathering was very much like the work of your committee. We looked at reports written about improving education outcomes. We commissioned a series of literature reviews on various themes in Inuit education, and examined more than 300 published documents in all. We invited expert witnesses to speak to members of our committee. We scanned existing resources to build a picture of where the gaps exist in our education system.

As Senator St. Germain mentioned, Inuit education differs from First Nations education in a number of ways, but most notably in governance. Our education systems are spread across two provinces, Quebec and Newfoundland and Labrador, and two territories, the Northwest Territories and Nunavut.

The school systems in all four regions are public school systems, operating under provincial or territorial legislation. Where there are similarities with First Nations education systems, it is in education policy. In all four regions, Inuit are in the process of deconstructing policies that were put in place during the residential schools era, and building new Inuit-centred policies. Education systems are not being "tweaked"; they are being completely overhauled.

We built on that work to develop, for the first time, a national vision for Inuit education. You can find that on page 70 of the strategy, which was given out to you, and page 20 in the French version. It speaks directly to our desire for education systems that

Je suis vraiment honorée de participer au débat de ce soir sur l'éducation. Je vais essayer de garder le plus de temps possible pour la période de questions, parce que c'est pendant celle-ci que les choses intéressantes se disent habituellement de toute façon.

En 2008, le 12 juin, j'ai comparu devant le Sénat à la suite d'un événement extraordinaire dans l'histoire du Canada : les excuses présentées par le premier ministre aux anciens élèves des pensionnats indiens. Je croyais à l'époque, et je le crois encore, que la voie à suivre après ses excuses est celle de mesures de réconciliation réfléchies et délibérées, de mesures et d'investissements stratégiques novateurs et d'un programme d'éducation visant directement l'amélioration des résultats. Permettez-moi de vous dire ce qui s'est passé au cours des trois années qui se sont écoulées depuis la comparution devant le Sénat ce jour-là.

Comme bon nombre d'entre vous le savez, il y a quatre mois seulement, sur la Colline du Parlement, nous avons publié le document que vous avez devant vous, qui est la toute première Stratégie nationale sur la scolarisation des Inuits. Le titre du document, *Les premiers Canadiens, Canadiens d'abord: La Stratégie nationale sur la scolarisation des Inuits* est d'un de mes amis qui est aujourd'hui décédé, Jose Kusugak.

Notre processus de collecte de renseignements ressemblait beaucoup au travail du comité. Nous avons consulté les rapports sur l'amélioration des résultats en matière d'éducation. Nous avons commandé une série d'examen de documents portant sur différents thèmes liés à l'éducation des Inuits, et plus de 300 documents publiés ont été examinés au total. Nous avons invité des témoins experts à s'adresser aux membres de notre comité. Nous avons fait un tour d'horizon des ressources existantes pour repérer les lacunes dans notre système d'éducation.

Comme le sénateur St. Germain l'a mentionné, l'éducation est différente chez les Inuits de ce qu'elle est chez les Premières nations à un certain nombre d'égards, mais surtout du point de vue de la gouvernance. Nos systèmes d'éducation englobent deux provinces, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que deux territoires, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Le système scolaire des quatre régions est un système public, qui est assujéti aux lois provinciales ou territoriales. Là où il y a des similitudes avec les systèmes d'éducation des Premières nations, c'est à l'égard des politiques. Dans les quatre régions, les Inuits sont en train de déconstruire les politiques qui ont été mises en place à l'époque des pensionnats et d'établir de nouvelles politiques axées sur les Inuits. Les systèmes d'éducation font l'objet non pas de rajustements, mais bien d'une refonte complète.

Nous nous appuyons sur ce travail pour définir pour la première fois une vision nationale de la scolarisation des Inuits. Vous la trouverez à la page 20 du document de la stratégie qui vous a été remis, et à la page 70 du document original. Cette

reflect our culture and world view and, most importantly, that restores the central role of the Inuit language in our lives.

We want our schools to graduate students who are proficient in the Inuit language and one of Canada's two official languages; we want them to be confident in their culture; and we want them to be able to contribute to their communities, their country and beyond.

Our work was prompted by three fundamental and urgent problems. First, we have a graduation problem. More than 75 per cent of Inuit students who begin school do not finish high school.

Second, we have a standards problem. Many of those who do graduate from high school do not have an education equivalent to their southern counterparts.

Finally, we have a supply-and-demand problem in our northern economy. There is a gap in the availability of educated Inuit to fill opportunities emerging from the Arctic's great resource wealth, and filling that gap cannot happen simply through training.

The strategy identifies ten recommendations that represent the existing gaps common to all four Inuit regions. You can find a summary of those ten focus areas on page 73, and page 23 in the French version.

Of those 10 areas of focus, we have identified three priority areas.

It begins with parents. Our education systems are only just emerging from the long shadow of residential schools and we have several generations of parents whose trust in the school system was badly shaken by their early experiences. We need to reach out and connect to those parents who are not engaged in their children's education.

Our second area of priority is investing in the early years. There is very good research documenting the role that effective early childhood education plays in readying children for school and in contributing to ongoing success.

Third, we need to monitor our progress. Imagine being a parent and not knowing how the education your child receives measures up against what they may receive anywhere else in Canada, and then imagine being told that there is very little data available to tell you what is working and what is not working.

vision parle directement de notre désir de nous doter d'un système d'éducation qui reflète notre culture et notre vision du monde, et, surtout, qui redonne un rôle prépondérant à la langue des Inuits dans notre vie.

Nous voulons que nos écoles remettent des diplômes à des étudiants qui maîtrisent la langue des Inuits et une des deux langues officielles du Canada; nous voulons que ceux-ci aient confiance en leur culture; nous voulons qu'ils soient en mesure d'apporter une contribution à leur collectivité, à leur pays et au-delà des frontières.

Notre travail découle de trois problèmes fondamentaux et qu'il est urgent de régler. Premièrement, nous sommes aux prises avec un problème de décrochage. Plus de 75 p. 100 des étudiants inuits qui commencent l'école ne terminent pas leurs études secondaires.

Deuxièmement, nous avons un problème de normes. Bon nombre des étudiants qui n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires n'ont pas une éducation équivalente à celle des étudiants du Sud du pays.

Enfin, il y a un problème d'offre et de demande au sein de notre économie nordique. Il n'y a pas assez d'Inuits scolarisés à même de saisir les nouvelles occasions qu'offrent les ressources extraordinaires qui existent dans l'Arctique, et ce manque à gagner ne peut tout simplement pas être comblé grâce à la formation.

La stratégie contient 10 recommandations qui représentent les lacunes existantes dans les quatre régions inuites. Vous trouverez un résumé de ces 10 aspects prépondérants à la page 23, et à la page 73 du document original.

Nous avons choisi à partir de ces 10 aspects prépondérants trois domaines de priorité.

Ça commence par les parents. Nos systèmes d'éducation émergent à peine de la longue période noire des pensionnats, et il y a chez nous plusieurs générations de parents dont la foi envers le système scolaire a été très ébranlée par les expériences vécues au cours de leur jeunesse. Nous devons établir un lien avec ces parents qui refusent de jouer un rôle actif à l'égard de l'éducation de leurs enfants.

Notre deuxième domaine de priorité, c'est l'investissement dans la petite enfance. Il y a de très bons documents de recherche sur le rôle qu'une bonne éducation au cours de la petite enfance joue dans la préparation des enfants pour l'école et sur la contribution de cette éducation à leur réussite par la suite.

La troisième priorité tient à la nécessité de surveiller nos progrès. Imaginez ce que c'est d'être un parent et de ne pas savoir comment l'éducation que reçoit votre enfant se compare à celle qu'il pourrait recevoir ailleurs au Canada, et imaginez ensuite qu'on vous dit qu'il y a très peu de données pouvant servir à vous expliquer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

The one thing that Statistics Canada data does confirm is that Inuit are an overwhelmingly young population. Our demographics are the opposite of what you might find elsewhere in the country. With so many young people in our communities, education has to be our focus.

Some of you may be wondering: Should not all of this fall to the provinces and territories to fix? I have two points to make in response to this question.

First, as I travel this country and speak to Canadians, I am greatly encouraged by the level of support I receive when I talk about improving outcomes in Inuit education. I sense that Canadians feel there is a moral imperative to improve our nation's record in Aboriginal education.

Our country operates on the fundamental premise that education provides citizens with the tools to contribute to the prosperity of our country. Therefore, if there are segments of the Canadian population in which educational attainment falls dramatically below the national average, is it not in the nation's interest to direct efforts and resources to change these circumstances, to improve this country's prosperity?

Second, it falls to the federal government to address what decades of failed education policy has produced. The Government of Canada has both the expertise and the capacity to help address some of the gaps that were identified in the strategy, specifically the following: improving access to quality early childhood education; improving access to services for students with special needs; increasing success in post-secondary education; establishing a university in the Arctic; and building our research and monitoring capacity.

We do not have to fight over jurisdiction. After all, the Government of Canada was a partner in the development of the strategy. This is about working as partners on deliberate measures of reconciliation that will transform our education system.

One of the notable developments since the Prime Minister's apology is the number of national conversations that have begun on the topic of Aboriginal education. Aboriginal affairs ministers have made it a priority; the Council of Ministers of Education have made it a priority; Canada's premiers have asked for a First Ministers' meeting on Aboriginal education; and of course, you have put it at the top of your agenda today.

I am encouraged by these developments because it says to me that Canadians recognize that we all have a role in what has been described as "the biggest social policy challenge of our time."

Ce que les données de Statistique Canada confirment, c'est que les Inuits forment une population qui est très jeune. Les tendances démographiques sont chez nous contraires à celles qu'on retrouve ailleurs au pays. L'éducation doit donc être la priorité de collectivités qui comptent tant de jeunes.

Certains d'entre vous se demandent peut-être s'il ne devait pas incomber aux provinces et territoires de régler ce problème. J'ai deux choses à dire là-dessus.

Premièrement, quand je voyage au pays et que je discute avec les Canadiens, je suis très encouragée par le degré de soutien que je reçois lorsque je parle d'améliorer les résultats en matière d'éducation des Inuits. Je pense que les Canadiens croient que nous avons l'obligation morale d'améliorer le dossier de notre pays en matière d'éducation des Autochtones.

L'hypothèse de base dans notre pays, c'est que l'éducation offre aux citoyens les outils dont ils ont besoin pour contribuer à la prospérité du pays. Ainsi, s'il y a des segments de la population canadienne où la réussite scolaire est de loin inférieure à la moyenne nationale, n'est-il pas dans l'intérêt du pays de diriger les efforts et les ressources pour modifier cette situation, pour accroître la prospérité du pays?

Deuxièmement, il incombe au gouvernement fédéral de corriger le résultat de politiques en matière d'éducation vouées à l'échec qui ont été en vigueur pendant des décennies. Le gouvernement du Canada a l'expertise ainsi que la capacité de combler certaines des lacunes décrites dans la stratégie, et en particulier les suivantes : accroître l'accès à une éducation de qualité au cours de la petite enfance; accroître l'accès aux services offerts aux étudiants ayant des besoins spéciaux; accroître le taux de réussite des études postsecondaires; établir une université dans l'Arctique; et renforcer notre capacité de recherche et de surveillance.

Nous n'avons pas besoin de lutter pour nous approprier le champ de compétence. Après tout, le gouvernement du Canada a été un partenaire dans l'élaboration de la stratégie. Il s'agit de travailler ensemble à la mise au point de mesures délibérées de réconciliation qui vont transformer notre système d'éducation.

L'une des choses nouvelles qu'on remarque depuis que le premier ministre a présenté des excuses, c'est le nombre de dialogues qui ont été entamés à l'échelle nationale sur le sujet de l'éducation des Autochtones. Les ministres des Affaires autochtones en ont fait une priorité; le Conseil des ministres de l'Éducation en a fait une priorité; les premiers ministres du Canada ont demandé la tenue d'une rencontre des premiers ministres sur le thème de l'éducation des Autochtones; et, bien entendu, vous avez inscrit ce thème comme premier point à votre ordre du jour aujourd'hui.

Ces nouveautés m'encouragent, parce qu'elles me donnent à penser que les Canadiens reconnaissent le fait que nous avons tous un rôle à jouer pour relever ce qu'on décrit comme étant « le plus important défi de notre époque sur le plan des politiques sociales ».

This Senate committee can also play a role. I know that your current focus is on First Nations education. I would respectfully encourage you to consider expanding your focus to include an examination of educational development in the Arctic.

You will have familiarized yourself with some of the educational challenges faced by Aboriginal Canadians in your current scope of work, and you will have our strategy written by and for Inuit. These two tools will give you ample information on which to focus an examination of how the Government of Canada can positively impact educational development in the Arctic.

When I first began to get politically involved back in the 1970s, Inuit were setting out to negotiate their land claims. Today, all our land claims are settled. We have a record of successfully tackling big ideas.

I believe that the next focus of our attention must be directed at improving the health of our families and communities by improving educational outcomes. We need to educate our way to prosperity and healthier communities.

I thank you for giving me the time to make this presentation, and I will be happy to receive any questions that you may have.

The Chair: Thank you, Madam president.

My capable associate here from the Library of Parliament wants me to ask a question. I do not want to misrepresent anything.

On June 16, *First Canadians, Canadians First: The National Strategy on Inuit Education* was released, the culmination of two years of intense work by the NSIE. The report makes ten recommendations aimed at graduating more Inuit students and transforming early childhood, K-12 and post-secondary programs throughout the four Inuit regions of Canada. Among the key recommendations is the creation of a bilingual Inuit education system.

Can you tell us, President Simon, what discussions, if any, are currently under way with the federal, territorial and provincial governments to implement these recommendations?

Ms. Simon: Thank you very much for your question.

We have had some discussions, but not a formal, face-to-face meeting yet. This fall, I am planning to start travelling to each of the capitals and meeting with the leaders who signed the accord, as I did before the launch. I went and spoke to each of the leaders before we launched the strategy.

Le comité sénatorial a lui aussi un rôle à jouer. Je sais que vous vous penchez actuellement sur l'éducation des Premières nations. Je vous demanderais humblement d'envisager d'élargir la portée de votre étude pour inclure un examen du développement de l'éducation dans l'Arctique.

Vous aurez pris connaissance de certains des problèmes d'éducation auxquels font face les Autochtones du Canada dans le cadre de vos travaux actuels, et vous aurez en main notre stratégie rédigée par les Inuits et pour les Inuits. Ces deux outils vous fourniront beaucoup d'information pour orienter un examen de la façon dont le Canada peut exercer une influence positive sur le développement de l'éducation dans l'Arctique.

Lorsque j'ai fait mes premiers pas en politique dans les années 1970, les Inuits se préparaient à négocier leurs revendications territoriales. Aujourd'hui, toutes nos revendications territoriales sont réglées. Nous avons montré que nous sommes capables de mettre en application de grandes idées.

Je crois que nous devons maintenant porter notre attention sur l'amélioration de la santé de nos familles et de nos collectivités grâce à l'amélioration des résultats en matière d'éducation. Nous devons trouver la voie qui nous mènera à la prospérité et à des collectivités saines par l'éducation.

Je vous remercie de m'avoir accordé le temps de présenter cet exposé, et je serai heureuse de répondre à toutes vos questions.

Le président : Merci beaucoup, madame la présidente.

Ma compétente collègue de la Bibliothèque du Parlement veut que je pose une question. Je ne veux induire personne en erreur.

Le rapport intitulé *Les premiers Canadiens, Canadiens d'abord : La Stratégie nationale sur la scolarisation des Inuits* a été publiée le 16 juin 2011. Point culminant de deux ans de travail intense du Comité national sur l'éducation des Inuits (CNEI), le rapport contient 10 recommandations pour faire en sorte que plus d'élèves inuits obtiennent un diplôme et pour transformer les programmes de la petite enfance, ceux de la maternelle à la 12^e année et ceux de l'éducation postsecondaire dans les quatre régions inuites du Canada. Les recommandations clés proposent notamment de créer un système d'études inuit bilingue

Pouvez-vous nous dire, madame la présidente, quelles sont les discussions en cours, le cas échéant, avec les gouvernements fédéral, territoriaux et provinciaux pour mettre ces recommandations en œuvre?

Mme Simon : Merci beaucoup de votre question.

Nous avons tenu des discussions, mais pas encore de réunions officielles en personne. Cet automne je prévois commencer à me rendre dans chacune des capitales et rencontrer les dirigeants qui ont signé l'accord, comme je l'ai fait avant le lancement. Je suis allée parler avec chacun des dirigeants avant que nous lancions la stratégie.

Now that we have completed that work and we are getting into the implementation and identifying the resources needed to implement those strategies, we are hoping to have another process in place that would be comprised of a representative from each of the same regions, as well as myself talking directly to the leaders who signed the accord.

Senator Stratton: Welcome. I am a temporary substitution on this committee. I have served on this committee, but not for a while. Perhaps you can give me and the viewing audience a bit of a background on yourself, because that was not done earlier. I would appreciate it very much if you could tell me a bit about yourself.

Ms. Simon: Thank you, Senator Stratton.

My name is Mary Simon, and I come from a community called Kuujjuaq, which is in Nunavut, Northern Quebec, more commonly known as Northern Quebec. It used to be called Fort Chimo years ago. It was a military base. I was born in a small community on the Ungava Coast called Kangiqsualujjuaq.

Throughout my education, we were only able to go to school up to grade 6 in the North. That was the highest education level that was offered during my early years.

As a result of that whole era, we were educated mainly through my father, who ordered correspondence courses and taught us school. Even though the Indian Act was not supposed to apply to Inuit because we do not live on reserves, it was applied discriminately in different locations. Because our family was a very large family, the administrator at the time decided that we were not eligible to be educated under the federal system. Therefore, we had no option except to be taught by my father. That is how I got my education.

I have worked in many different areas, mostly in political development and policy development. I have been elected since I was 28 years old in different organizations, including Makivik Corporation. I was Ambassador for Circumpolar Affairs for 10 years, and I was also ambassador for Canada in Denmark during a period of time.

In addition, I have been the President of the Inuit Circumpolar Council for over six years, and my present job is as President of Inuit Tapiriit Kanatami, which is a national Inuit organization that represents the Inuit of Canada. I have been there six years.

Senator Stratton: That is a remarkable resumé, and your father deserves a lot of credit.

You have been involved in the political system for a fair bit of time. Have you been involved in provincial or territorial consultations on education over the years?

Maintenant que nous avons terminé ce travail et que nous commençons la mise en œuvre et la détermination des ressources nécessaires pour mettre en œuvre ces stratégies, nous espérons arriver à mettre en place un autre processus qui ferait intervenir un représentant de chacune de ces mêmes régions, ainsi que moi-même qui m'adresserai directement aux dirigeants qui ont signé l'accord.

Le sénateur Stratton : Bienvenue. Je suis ici comme remplaçant. J'ai déjà siégé au comité, mais il y a longtemps. Peut-être que vous pourriez me donner et donner aux téléspectateurs quelques renseignements de base sur vous-même, parce que ça n'a pas été fait tout à l'heure. J'aimerais beaucoup que vous me parliez un peu de vous.

Mme Simon : Merci, sénateur Stratton.

Je m'appelle Mary Simon, et je viens d'une collectivité qui s'appelle Kuujjuaq, située au Nunavut, dans le Nord du Québec qu'on appelle le plus souvent le Nord du Québec. Il y a des années, on appelait cet endroit Fort Chimo. C'était une base militaire. Je suis née dans une petite collectivité de la côte de l'Ungava appelée Kangiqsualujjuaq.

À l'époque où je fréquentais l'école, nous ne pouvions le faire que jusqu'en sixième année dans le Nord. C'était le degré de scolarité le plus élevé qu'il était possible d'atteindre lorsque j'étais petite.

En raison de la situation pendant toute cette période, nous avons reçu notre éducation principalement de mon père, qui commandait des cours par correspondance et nous enseignait. Même si la Loi sur les Indiens n'était pas censée s'appliquer aux Inuits parce que nous ne vivons pas dans des réserves, elle était appliquée de façon discriminatoire à différents endroits. Comme notre famille était grande, l'administrateur en poste à l'époque a décidé que nous n'étions pas admissibles à l'éducation dans le cadre du régime fédéral. Ainsi, nous n'avons eu d'autre choix que de recevoir l'enseignement de mon père. C'est ainsi que j'ai fait mes études.

J'ai travaillé dans de nombreux domaines, surtout dans celui de l'évolution politique et de l'élaboration des politiques. J'ai été élue depuis l'âge de 28 ans au sein de différentes organisations, notamment la Société Makivik. J'ai été ambassadrice aux Affaires circumpolaires pendant 10 ans, et j'ai également été ambassadrice du Canada au Danemark pendant un certain temps.

En outre, j'ai été présidente du Conseil circumpolaire inuit pendant six ans, et mon poste actuel est celui de présidente d'Inuit Tapiriit Kanatami, qui est une organisation nationale inuite représentant les Inuits du Canada. Je fais partie de cette organisation depuis six ans.

Le sénateur Stratton : Votre parcours est remarquable, et votre père a beaucoup de mérite.

Vous êtes active en politique depuis un bon moment. Avez-vous participé à des consultations provinciales ou territoriales sur l'éducation à un moment donné?

Ms. Simon: Yes, I have. In fact, when I was still living in Quebec, I worked on educational issues for two years, and I did a lot of consultation between the Inuit of Nunavik and the Quebec government. When we were doing this work here on the national strategy, after the Prime Minister's apology, I travelled across the North from east to west, meeting with all the different leaders, teachers and educators. We also had an education summit in Inuvik where Michaëlle Jean, who was still the Governor General at the time, attended the three-day session. We had educators involved in that summit. A lot of the direction that came to do this work came out of that symposium in Inuvik. A lot of it came from the educators who were there. It is very grounded in the education system of the four Inuit regions.

Senator Stratton: That is the future. Are you optimistic about the future for the kids?

Ms. Simon: Well, I hope so. I am an optimist. We have a lot of challenges. If you read the document through, I think it tells a story in itself.

One of the things that we really have to do, and it is a difficult decision to make but it will have to be made, is that if we want to continue keeping our language healthy, it must be taught in the schools and must start at an early age. It must be spoken at home. It is a multi-level process.

In order to teach it in the schools, we have to standardize our writing system. In order to standardize our writing system, all the leaders and the political players of the North are going to have to make some difficult choices in the coming months or years. If we can get past that hurdle, the actual work itself will become easier because you are working towards a common goal. For example, right now two of our regions do not speak Inuktitut very much anymore, but there is still hope because as long as people are speaking the language, you can always bring it back.

Senator Stratton: Yes. Thank you very much. That was fascinating for me.

The Chair: I apologize for not giving a greater description, but Ms. Simon's very good and successful reputation precedes her so well; that is why I was neglectful in not describing more about our presenter here tonight.

Senator Patterson:

[The senator spoke in a native language.]

I want to congratulate you on the work that has been done. It is very ambitious to be pan-Inuit, covering all the Inuit regions of Canada which, as senators know, stretch from the far western part of the Northwest Territories to Labrador, Nunatsiavut and the East. I would like to ask a bit more about the next steps that our chairman alluded to.

Mme Simon : Oui. En fait, lorsque je vivais encore au Québec, j'ai fait du travail lié à l'éducation pendant deux ans, et j'ai participé à beaucoup de consultations entre les Inuits du Nunavut et le gouvernement du Québec. Pendant notre travail sur la stratégie nationale ici, après les excuses du premier ministre, j'ai parcouru le Nord d'est en ouest et j'ai rencontré les différents dirigeants, enseignants et éducateurs. Nous avons également tenu un sommet sur l'éducation à Inuvik dans le cadre duquel Michaëlle Jean, qui était encore gouverneure générale à l'époque, a participé à la séance de trois jours. Nous avons demandé à des éducateurs de participer à ce sommet. Une bonne partie de l'orientation de ce travail est venue de ce symposium tenu à Inuvik. Elle est venue en grande partie des éducateurs qui étaient là-bas. Le travail est très enraciné dans le système d'éducation des quatre régions inuites.

Le sénateur Stratton : C'est la voie de l'avenir. Êtes-vous optimiste au sujet de l'avenir des jeunes?

Mme Simon : Eh bien, je l'espère. Je suis une optimiste. Nous faisons face à de nombreux défis. Si vous avez lu tout le document, je pense que ce document en tant que tel raconte une histoire.

L'une des choses qu'il faut vraiment que nous fassions, et c'est vraiment une décision difficile à prendre, mais il va falloir qu'elle soit prise, c'est que si nous voulons continuer à assurer la vigueur de notre langue, il faut l'enseigner dans les écoles et commencer à un jeune âge. Il faut qu'elle soit parlée à la maison. Il s'agit d'un processus comportant plusieurs degrés.

Pour l'enseigner dans les écoles, nous devons normaliser notre système d'écriture. Et pour normaliser notre système d'écriture, il faut que les dirigeants et les intervenants politiques du Nord fassent des choix difficiles au cours des mois ou des années qui viennent. Si nous arrivons à surmonter cet obstacle, le travail en tant que tel sera plus facile, parce qu'on travaillera ensemble à un objectif commun. En ce moment, par exemple, on ne parle plus beaucoup l'inuktitut dans deux de nos régions, mais il y a encore de l'espoir, parce que, tant que les gens parlent encore la langue, on peut toujours la rétablir.

Le sénateur Stratton : Oui. Merci beaucoup. J'ai trouvé ça fascinant.

Le président : Je m'excuse de ne pas avoir fourni une meilleure description, mais la réputation et le succès de Mme Simon la précèdent. C'est la raison pour laquelle j'ai fait preuve de négligence en ne présentant pas mieux notre témoin de ce soir.

Le sénateur Patterson :

[Le sénateur s'exprime dans une langue autochtone.]

Je tiens à vous féliciter du travail que vous avez fait. Il est très ambitieux de s'adresser à l'ensemble des Inuits, d'aborder toutes les régions inuites du Canada qui, comme les sénateurs le savent, vont de la partie la plus occidentale des Territoires du Nord-Ouest jusqu'au Labrador, au Nunatsiavut et à l'Est. J'aimerais poser quelques autres questions au sujet des prochaines étapes auxquelles notre président a fait allusion.

We have been wrestling in our committee with First Nations wherein the involvement of provinces or some say the involvement of the federal government should be exclusive. As I understand it, your plans to implement this strategy would be to involve both the federal government and the provincial-territorial education ministries. It is really a cooperative arrangement.

Can you elaborate a bit on how you see the strategy being realized and how you are going to bring the governments and the Inuit together?

Ms. Simon: Yes, I can. The next steps that have been discussed so far are that we would like to establish a national centre for Inuit education within ITK. It would be a very small centre, maybe two people working in terms of coordinating it. We need a body to oversee the implementation of this report, and ITK, as the national organization, would be best placed to do that.

Part of the next steps would include setting up another committee, a national committee like the one we had when we were developing the strategy itself. It could very well be some of the same people, or new people, but it would depend on the regions themselves selecting their representative. They would be working with ITK to start breaking down the ten recommendations as to how they are going to be implemented and how much money will be required to implement them. They will not happen all at once; we will have short-term goals, medium-term goals and long-term goals, depending on which recommendation we are talking about.

For instance, the top priorities right now recommended by the four Inuit regions are early childhood development, parental mobilization and engagement, identifying gaps and doing more research. Those are among the first of the short-term goals. We have to start working on breaking down the figures and the strategy as to how that will happen.

We are hoping that the national committee will be put in place fairly quickly, and from there, I have already been working all summer with Udloriak Hanson, who is now working for ITK. We have been working with the private sector because when you look at the amount of money that is going to be needed to implement the ten recommendations, the federal government has been saying to us right from the beginning — they are part of this process; they signed it as well — that they are not the only ones that should fund the strategy. It must be a partnership approach with the provincial government, the territorial governments, the federal government and the Inuit partners. We have been working with the land claims organizations for them to contribute to the work of the committee as well, not just in terms of paying for the committee members, but also actually paying for the implementation of these recommendations.

Nous avons été aux prises, au sein de notre comité, avec la question de la participation exclusive ou non des provinces, ou, d'après certains, du gouvernement fédéral aux affaires des Premières nations. D'après ce que je comprends, vos plans de mise en œuvre de la stratégie en question supposeraient la participation du gouvernement fédéral et des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation. C'est vraiment une entente de collaboration.

Pouvez-vous préciser un peu la façon dont vous envisagez l'application de la stratégie et comment vous comptez réunir les gouvernements et les Inuits?

Mme Simon : Oui, je peux le faire. Les prochaines étapes qui ont fait l'objet de discussions jusqu'à maintenant sont que nous aimerions établir un centre national d'éducation des Inuits au sein de l'ITK. Ce serait un très petit centre, peut-être qu'il y aurait deux personnes qui en assureraient la coordination. Nous avons besoin d'un organe de supervision de la mise en œuvre du rapport, et l'ITK, à titre d'organisation nationale, serait la mieux placée pour le faire.

Une partie des prochaines étapes consisterait en la mise sur pied d'un autre comité, un comité national comme celui que nous avons lorsque nous avons élaboré la stratégie en tant que telle. Cela pourrait très bien être les mêmes personnes, ou encore de nouvelles personnes, mais ça dépendrait du choix par les régions elles-mêmes de leur représentant. Les représentants travailleraient avec l'ITK et commenceraient à analyser les 10 recommandations concernant la façon dont elles vont être appliquées et les sommes d'argent qui vont être nécessaires pour les appliquer. L'application de toutes les recommandations ne se fera pas en même temps; nous allons avoir des objectifs à court terme, des objectifs à moyen terme et des objectifs à long terme, selon la recommandation.

Les principales priorités recommandées à l'heure actuelle par les quatre régions inuites, par exemple, sont le développement de la petite enfance, la mobilisation et l'engagement des parents, la détermination des lacunes et l'accroissement de la recherche. Ces objectifs font partie des premiers objectifs à court terme. Nous devons commencer à faire le travail d'analyse des chiffres et de la stratégie quant à la façon dont cela va se passer.

Nous espérons que le comité national sera mis en place assez rapidement, et, à partir de là, j'ai déjà travaillé pendant tout l'été avec Udloriak Hanson, qui travaille maintenant pour l'ITK. Nous avons travaillé avec le secteur privé, parce que, lorsqu'on envisage la somme d'argent qui va être nécessaire pour mettre en œuvre les 10 recommandations, le gouvernement fédéral nous a dit dès le départ — il prend part au processus; il a signé lui aussi — qu'il n'est pas le seul qui devrait financer la stratégie. Ce doit être une approche de partenariat avec le gouvernement provincial, les gouvernements territoriaux, le gouvernement fédéral et les partenaires inuits. Nous avons travaillé avec les organisations de revendications territoriales pour qu'elles contribuent elles aussi aux travaux du comité, pour ce qui est non seulement de payer pour les membres du comité, mais également de payer pour la mise en œuvre des recommandations.

We have been working with the private sector out of Toronto. I had a round table discussion with 10 CEOs out of Toronto in June or July. We have been doing follow-up phone calls and conversations, and we are starting to pick up some donations — substantial ones, I might add — from the private sector.

By doing that, every time I speak to the federal government they say to me, “If you can show me that other people are committed to what you are doing and other people are putting in money, we will look at it and we will contribute.” Sometimes they will even go as far as saying, “We will match whatever funding you can raise from the private sector.”

We are hoping this will have a multiplying effect so that we are not just relying on government sources for funding our school systems.

The other area that is just now beginning to be discussed came out of the international resource development conference we had this winter. There is a clause in that resource development declaration that calls for an education fund. Any time a proponent and an Inuit business corporation or a land claims organization negotiates a deal with a developer, an agreement that they will have on that development, not just for revenue sharing or for jobs and training, we want them to set aside a certain percentage of money out of the royalties for an education fund for Inuit. That may grow as well.

We are looking at different options to implement this. We are trying to get away from the status quo. We are trying to think outside of the box to see what other ways we can do this. The old system is like the federal government, where the governments have to pay for education. Nowadays a lot of private sector organizations contribute to training programs, to education funds, and so on. There is no reason why we cannot tap into that as well, because the development that people are talking about right now is really up in the North.

Senator Patterson: This answer is very helpful. For the record, we should ask this: Was it the federal government that funded the main work you did under the Inuit education strategy?

Ms. Simon: They were not the only one, no. They gave a contribution through the Inuit Relations Secretariat, and the regional involvement from the Inuit regions was paid for by the regions themselves. The committee meetings were a split responsibility. The federal government assisted us quite a bit in terms of the meetings themselves. It costs money to have those meetings here in Ottawa for three days. They helped us quite a bit in that, but the regions also contributed a substantial amount of money.

Nous avons travaillé avec le secteur privé à Toronto. J’ai tenu une table ronde avec 10 PDG de Toronto en juin ou en juillet. Nous avons fait des appels et tenu des conversations de suivi, et nous commençons à recueillir des dons — des dons importants, pourrais-je ajouter — du secteur privé.

En procédant ainsi, à chaque fois que je parle avec des représentants du gouvernement fédéral, ils me disent : « Si vous pouvez nous démontrer que d’autres gens se sont engagés à l’égard de ce que vous faites et que d’autres gens fournissent de l’argent, nous allons examiner ce que vous faites et nous allons contribuer. » Parfois, ils vont même jusqu’à dire : « Nous allons vous offrir un financement égal à celui que vous obtiendrez du secteur privé. »

Nous espérons que cela va avoir un effet de multiplication et que nous n’aurons donc pas à dépendre entièrement des sources gouvernementales pour financer nos systèmes scolaires.

L’autre aspect qui commence seulement maintenant à faire l’objet de discussions est ressorti de la conférence sur le développement des ressources à l’échelle internationale que nous avons tenue cet hiver. Il y a un passage dans la déclaration sur le développement des ressources qui est un appel à la création d’un fonds pour l’éducation. Chaque fois qu’un promoteur et une société d’affaires inuite ou une organisation de revendications territoriales négocient une entente avec un constructeur, un accord qu’ils concluent relativement au projet, pas seulement concernant le partage des recettes ou les emplois et la formation, nous voulons qu’ils réservent un certain pourcentage de l’argent des redevances pour un fonds d’éducation pour les Inuits. Cela pourrait prendre de l’expansion aussi.

Nous envisageons différentes options pour la mise en œuvre. Nous essayons de mettre fin au statu quo. Nous essayons de sortir des sentiers battus et de trouver d’autres façons de procéder. L’ancien système est comme le gouvernement fédéral, c’est-à-dire que les gouvernements doivent payer pour l’éducation. Aujourd’hui, beaucoup d’organisations du secteur privé contribuent aux programmes de formation, aux fonds pour l’éducation et ainsi de suite. Il n’y a aucune raison pour nous de ne pas puiser à cette source aussi, parce que le développement dont les gens parlent à l’heure actuelle se passe vraiment dans le Nord.

Le sénateur Patterson : Votre réponse m’éclaire beaucoup. Pour le compte rendu, nous devrions poser la question suivante : est-ce que c’est le gouvernement fédéral qui a financé la majeure partie du travail que vous avez fait dans le cadre de la stratégie pour l’éducation des Inuits?

Mme Simon : Il n’était pas le seul, non. Il a contribué dans le cadre du Secrétariat des relations avec les Inuits, et la participation des régions inuites a été payée par les régions elles-mêmes. Les réunions du comité étaient une responsabilité partagée. Le gouvernement fédéral nous a beaucoup aidés pour ce qui est des réunions en tant que telles. Tenir des réunions ici, à Ottawa, pendant trois jours, coûte cher. Le gouvernement nous a beaucoup aidés à cet égard, mais les régions ont aussi fourni une somme d’argent importante.

Senator Patterson: Can you elaborate a bit on the provincial ministers' plans to meet on Aboriginal education, please? You mentioned that.

Ms. Simon: They were participating in the committee meetings. It is really the Quebec and Newfoundland governments that are part of our group, because of Inuit living in Northern Quebec and in Labrador.

For instance, the Quebec government is working with the Kativik School Board. How they are going to do this is quite interesting. They are going to do it through the regular budgetary process. Once we identify the implementation plans and the dollars needed to deal with a gap in the education system or to start developing more curricula, one of the ways they have talked about is that they would ask the Kativik School Board to identify an area and increase it in the budget, rather than ask for a special contribution. It might become part of the budgetary process for some. For Quebec, that would be the case.

Newfoundland has not been as clear to us as to how they would do this, but they have been very active in the meetings. They have not missed one meeting.

Senator Dyck: I am trying to sort out in my head the type of governance structures because the situation you are describing, of course, is different than it is in the other provinces dealing with First Nations on and off reserve and the complications that poses.

ITK, from the information we have, is a national advocacy organization. I am wondering what its relationship is to the Government of Nunavut and whether the Government of Nunavut must have its own legislation regarding education, and maybe even language instruction. What is the relationship between ITK and that legislation, and what are you trying to advocate and promote?

Ms. Simon: The two organizations are separate. There is no connection there in terms of the organizational structure. The regions wanted to use ITK as a national Inuit organization to develop a vision for the kind of education Inuit want for the next century. We have never done this before. It has always been very regionalized. It is under different jurisdictions, and that will not change; that remains the same. We do not have any authority over trying to make changes to the legislative authority of each of the provincial governments or the territories, so that does not change.

We are hoping to work with the regions and governments to help them raise resources to fill the gaps that they are not able to meet with the existing funding. That is why we have been working quite closely with them.

Le sénateur Patterson : Pouvez-vous parler un peu des plans des ministres provinciaux à l'égard de rencontres sur le thème de l'éducation des Autochtones, s'il vous plaît? Vous avez mentionné cela.

Mme Simon : Ils ont participé aux réunions du comité. En fait, ce sont les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve qui font partie de notre groupe, vu que des Inuits vivent dans le Nord du Québec et au Labrador.

Le gouvernement du Québec, par exemple, collabore avec la Commission scolaire Kativik. La façon dont les représentants du gouvernement ont procédé est assez intéressante. Ils vont le faire dans le cadre du processus budgétaire normal. Une fois que nous aurons élaboré les plans de mise en œuvre et déterminé la somme nécessaire pour combler une lacune dans le système d'éducation ou pour commencer à mettre au point davantage de programmes d'étude, l'une des façons de faire dont ils ont parlé, c'est qu'ils demanderaient à la Commission scolaire Kativik de cerner un domaine et majoreraient les sommes prévues dans le budget à cet égard, plutôt que de demander une contribution spéciale. Ça pourrait devenir une partie du processus budgétaire dans certains cas. Ce serait le cas pour le Québec.

Les représentants de Terre-Neuve ne nous ont pas expliqué clairement comment ils procéderaient, mais ils ont pris part très activement aux réunions. Ils n'ont pas raté une seule réunion.

Le sénateur Dyck : J'essaie de démêler dans ma tête le type de structures de gouvernance, parce que la situation que vous décrivez, évidemment, est différente de ce qu'elle est dans les autres provinces qui s'occupent des Premières nations dans les réserves et à l'extérieur de ceux-ci et des complications que cela engendre.

L'ITK, d'après l'information que nous avons, est une organisation nationale de défense des droits. Je me demande quelle est la relation que l'organisation entretient avec le gouvernement du Nunavut et si le gouvernement du Nunavut doit disposer de sa propre législation en matière d'éducation, et peut-être même d'enseignement de la langue. Quelle est la relation entre l'ITK et cette législation, et qu'essayez-vous de défendre et de promouvoir?

Mme Simon : Les deux organisations sont distinctes. Il n'y a pas de lien à cet égard sur le plan de la structure organisationnelle. Les régions voulaient recourir à l'ITK comme organisation nationale inuite pour mettre au point une vision du genre d'éducation que les Inuits veulent pour le siècle qui vient. Nous n'avions jamais fait cela auparavant. Tout a toujours été très régionalisé. Ça relève de différentes administrations, et ça ne va pas changer; ça demeure pareil. Nous n'avons aucun pouvoir pour ce qui est d'essayer d'apporter des changements au pouvoir conféré par la loi à chacun des gouvernements provinciaux ou aux territoires, alors les choses ne changent pas à ce chapitre.

Nous espérons travailler avec les régions et les gouvernements pour les aider à trouver les ressources nécessaires pour combler les lacunes qu'ils n'arrivent pas à combler avec le financement actuel. C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec eux.

For instance, the Nunavut assistant deputy minister was a member of the committee, and she was able to tell us exactly what areas are still lagging behind in their education system.

As a national organization, we would continue to work with the regions and raise money for them, not for us. We are not going to raise that money for ITK. The national Inuit centre will be very small. It is just a coordinating body.

Let us say we wanted to do a national strategy or a national campaign on Inuit parental engagement. A big problem right now is parental involvement in their children's education. Premier Aariak and I have talked about doing a campaign together for Nunavut. The funds would flow from a fund that has been put together by ITK through this committee, but it would be for the Nunavut region, and it could happen in each of the regions. That is how our involvement is; it is quite separate.

Senator Dyck: It sounds to me as though there is a funding problem as well across the provinces and the territories. The money that is provided through Aboriginal Affairs, I would guess, towards a Nunavut self-government is not sufficient to meet the kind of vision and goals you have set forth in the documents.

Ms. Simon: Yes. That is why we worked through the committee to identify the gaps. We also have best practices. There are a lot of good things in the education system that we did not want to throw out. We did not want to reinvent the wheel. We were careful in terms of identifying what has worked in the education system, which there are lots of. However, there are also a lot of gaps, especially in the cultural and Inuit-language development area. Those are still lagging far behind. These are some of the areas that require a lot of work.

Senator Dyck: Are the provinces and territories able to apply for these proposal-driven programs, like the student success program that allows development of curricula for language and so on? Were you able to apply for that?

Ms. Simon: You mean from us?

Senator Dyck: No, from the actual school systems.

Senator Patterson: You mean from Indian Affairs.

Ms. Simon: Yes, they do.

Senator Patterson: I do not think so. I do not think Inuit can apply.

Ms. Simon: I misunderstood the question. No, they do not. They are not on a reserve.

La sous-ministre adjointe du Nunavut, par exemple, était un membre du comité, et elle était en mesure de nous dire exactement dans quel domaine le système d'éducation de ce territoire accusait encore du retard.

À titre d'organisation nationale, nous continuerions de travailler avec les régions et d'obtenir de l'argent pour elles, et non pour nous. Nous n'allons pas obtenir cet argent pour l'ITK. Le centre national inuit sera très petit. C'est simplement un organe de coordination.

Disons que nous voulons élaborer une stratégie nationale ou organiser une campagne nationale sur l'engagement parental des Inuits. Un problème important, à l'heure actuelle, c'est la participation des parents à l'éducation de leurs enfants. La première ministre Aariak et moi avons parlé d'organiser une campagne ensemble pour le Nunavut. Les fonds proviendraient d'un fonds qui a été créé par l'ITK par l'intermédiaire du comité, mais ce serait pour la région du Nunavut, et cela pourrait se faire dans chacune des régions. C'est ainsi qu'est notre participation; c'est assez distinct.

Le sénateur Dyck : J'ai l'impression qu'il y a un problème de financement aussi dans les provinces et les territoires. L'argent qui est fourni par l'intermédiaire des Affaires autochtones, j'imagine, pour l'autonomie gouvernementale du Nunavut ne suffit pas à réaliser le genre de vision et d'objectifs que vous avez établis dans les documents.

Mme Simon : Oui. C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé par l'intermédiaire du comité à la détermination des lacunes. Nous avons également des pratiques exemplaires. Il y a aussi beaucoup de bonnes choses dans le système d'éducation dont nous ne voulions pas nous débarrasser. Nous ne voulions pas réinventer la roue. Nous avons fait attention de déterminer ce qui fonctionnait dans le système d'éducation, et il y avait beaucoup de choses. Cependant, il y a aussi beaucoup de lacunes, surtout dans le domaine du développement culturel et de la langue inuite. Il y a encore beaucoup de retard dans ces domaines. Ils font partie des domaines où il y a beaucoup de travail à faire.

Le sénateur Dyck : Est-ce que les provinces et les territoires sont en mesure de présenter des demandes relativement à ces programmes axés sur les propositions, comme le programme de réussite des étudiants qui permet la mise au point de programmes d'étude en langue et ainsi de suite? Avez-vous été en mesure de présenter une demande à cet égard?

Mme Simon : Vous voulez dire de notre part?

Le sénateur Dyck : Non, des systèmes scolaires en tant que tels.

Le sénateur Patterson : Vous voulez dire des Affaires indiennes.

Mme Simon : Oui, ils sont en mesure de le faire.

Le sénateur Patterson : Je ne pense pas. Je ne pense pas que les Inuits peuvent présenter une demande.

Mme Simon : J'ai mal compris la question. Non, ils ne peuvent pas le faire. Ils ne vivent pas dans une réserve.

Senator Dyck: It is the same issue; it is just the location. It is just that you are not located on a reserve.

Ms. Simon: Yes. That is why, when you compare the dollars that are going into First Nations education and dollars going into Inuit education, there is a big disparity, even though the First Nations are saying that their investment is not enough either.

Senator Dyck: They get more than you?

Ms. Simon: Yes.

Senator Sibbeston: I have two questions. First, a number of years ago, Judge Berger did a study of the education system in Nunavut. Nunavut had been in existence for a number of years, and Inuit people had a great hope about controlling their destiny, and education is very much a part of it. He went up to Iqaluit and into the Eastern Arctic, into Nunavut, and looked at the education. He basically reported that there were some real problems, disappointments and frustrations with the education system for the Inuit people.

Are you doing all of this work in part as a result of that study, or is it just other things that make you want to do this?

Ms. Simon: It was a separate study altogether. It is as a result of the apology, the post-apology of the Prime Minister. We felt that after the apology was made that we wanted to do something tangible for the people, and education seemed to be the logical choice in terms of working with the federal government on something that would benefit the children. That is one of the reasons why we did it.

When you compare it to the Berger report, there is a lot of commonality in some of the areas, but we did not even refer to the Berger report in our research because we had already read it. I do not know if there is a reference in the report. I do not think there is. It is a stand-alone report.

Senator Sibbeston: The educational reality is that education is being done all along the Arctic coast, right from the west to Nunavut, through Northern Quebec. The Inuit live up on the Arctic coast. That is where education is. In all cases, the Northwest Territories government, the Nunavut government and the government in Northern Quebec are basically influenced, and to a certain extent controlled, by Inuit people. That is a good situation to begin with, I think.

Do you see your role as influencing those governments, those people who are involved in education, to make the changes that you think are necessary?

I will point to one aspect that was done in the Northwest Territories years ago, in the 1960s. The Catholic Church set up a school for leaders. They designed this program where they picked

Le sénateur Dyck : C'est le même problème; c'est seulement une question de lieu. C'est simplement que vous n'êtes pas dans une réserve.

Mme Simon : Oui. C'est pourquoi, lorsqu'on compare les sommes consacrées à l'éducation des Premières nations et celles consacrées à l'éducation des Inuits, il y a un écart important, même si les Premières nations disent aussi que leur investissement ne suffit pas.

Le sénateur Dyck : Elles reçoivent plus d'argent que vous?

Mme Simon : Oui.

Le sénateur Sibbeston : J'ai deux questions. D'abord, il y a un certain nombre d'années, le juge Berger a réalisé une étude sur le système d'éducation au Nunavut. Le Nunavut existait alors depuis un certain nombre d'années, et les Inuits entretenaient de grands espoirs quant à la possibilité pour eux de choisir leur destin, et l'éducation fait grandement partie de cela. Il s'est rendu à Iqaluit, et dans l'Est de l'Arctique, au Nunavut, et il a examiné la situation dans le domaine de l'éducation. Essentiellement, il a fait état de déceptions, de frustrations et de problèmes réels au sein du système d'éducation pour les Inuits.

Est-ce que vous faites tout ce travail en partie pour donner suite à cette étude, ou est-ce simplement d'autres choses qui vous poussent à faire cela?

Mme Simon : C'était une étude tout à fait distincte. Elle découle des excuses présentées par le premier ministre, elles s'inscrivent à la suite de ces excuses. Après ces excuses, nous avons voulu faire quelque chose de concret pour les gens, et l'éducation semblait être le choix logique pour ce qui est de travailler avec le gouvernement fédéral sur quelque chose qui profiterait aux enfants. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons fait cette étude.

Lorsqu'on la compare au rapport Berger, il y a beaucoup de similitudes dans certains domaines, mais nous n'avons même pas cité le rapport Berger dans nos travaux de recherche, parce que nous l'avions déjà lu. Je ne sais pas s'il y a une référence dans le rapport. Je ne pense pas. C'est un rapport indépendant.

Le sénateur Sibbeston : En réalité, l'éducation se fait tout le long de la côte arctique, de l'ouest jusqu'au Nunavut, en passant par le Nord du Québec. Les Inuits vivent sur la côte arctique. C'est là que l'éducation se fait. Dans tous les cas, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement du Nunavut et le gouvernement dans le Nord du Québec sont essentiellement influencés, et dans une certaine mesure dirigés, par des Inuits. C'est une bonne situation au départ, je crois.

Voyez-vous votre rôle comme étant celui d'influencer ces gouvernements, ces gens qui prennent part à l'éducation, dans le but qu'ils apportent les changements qui sont nécessaires selon vous?

Je vais donner l'exemple d'une chose qui a été faite dans les Territoires du Nord-Ouest il y a des années, dans les années 1960. Les représentants de l'Église catholique ont créé une école pour les

all the outstanding students in the communities and brought them together. They were kind of the elite, the cream of the Aboriginal people then. They educated them, and for a generation they were the leaders in the North.

When you talk about leadership, are you thinking of a similar type of undertaking?

Ms. Simon: Not necessarily, no. We are talking more about starting with early childhood education, when a child starts school or goes into a day care at the age of 2 or 3, and starting the learning process. We want them to start in their language.

We also want them to have a better opportunity to be evaluated for learning disabilities that they may have. In Nunavik, where I come from, they did a major study in one of the communities, in Kangiqsualujjuaq, where I was born. The lady who did the study was on a conference call with us, with a bunch of educators, and she said that in that community, at least 67 per cent of the children had some kind of learning disability. It could be a language barrier, a hearing problem, or it could be because of FASD. They were not being evaluated properly, so they end up going into kindergarten without having a proper evaluation of what their learning abilities are. Therefore, they are starting off on bad ground.

It is to try to start the school system in a way that embraces their culture and their language right off the bat, right from the beginning. As I said earlier, one of the biggest decisions the Inuit have to make in the next few months or years is that we need one writing system. Having three or four different writing systems, as one people, with one culture, is eroding our language at a fast pace. We have to make a difficult decision soon so that we can start to develop our curriculum through the school system and eventually start graduating kids that write in the same writing system, like they did in Greenland. They did it in Greenland, so I suppose we can do it as well.

Some Inuit are very attached to the syllabic system. Some Inuit are attached to the orthography system, and we have three different orthography systems. We have the Labrador, we have the Central, and we have the Western Arctic. All of that has to come together.

I try to tell people now that people our age do not have to change anything. They can continue what they do. It will come through the school system, and you will never even know it happened. I think that is the way to do it. It is a touchy and sensitive issue. Whenever you talk about changing someone's writing system, you get into a lot of hot water. I have been in hot water for it.

dirigeants. Ils ont conçu un programme dans le cadre duquel ils ont recruté tous les étudiants qui se démarquaient dans les collectivités et les ont assemblés. C'était en quelque sorte l'élite, la crème des Autochtones à l'époque. Ils les ont éduqués et, pendant une génération, ces gens étaient les dirigeants du Nord.

Lorsque vous parlez de leadership, est-ce que vous pensez au même genre d'initiative?

Mme Simon : Pas nécessairement, non. Nous parlons davantage de commencer par l'éducation à la petite enfance, lorsqu'un enfant commence à fréquenter l'école ou la garderie à l'âge de deux ou trois ans, et de lancer le processus d'apprentissage. Nous voulons qu'ils commencent à apprendre dans leur langue.

Nous voulons aussi qu'il soit plus facile de cerner les troubles d'apprentissage que les enfants peuvent avoir. Au Nunavut, d'où je viens, on a fait une vaste étude dans l'une des collectivités, à Kangiqsualujjuaq, où je suis née. La dame qui a effectué l'étude a participé à une téléconférence avec nous, avec un paquet d'éducateurs, et elle a dit que dans cette collectivité, au moins 67 p. 100 des enfants étaient atteints d'un trouble d'apprentissage quelconque. Ce pouvait être un trouble de langage, un trouble de l'audition ou encore un TCAF. Les enfants ne font pas l'objet d'une évaluation adéquate, alors ils aboutissent à la garderie sans avoir subi une évaluation adéquate de leurs capacités d'apprentissage. Cela commence donc mal pour eux.

Il s'agit de leur permettre d'entrer dans le système scolaire d'une façon qui adopte d'emblée leur culture et leur langue, dès le départ. Comme je l'ai dit tout à l'heure, l'une des décisions les plus importantes que les Inuits doivent prendre au cours des mois et des années qui viennent, c'est que nous avons besoin d'un système d'écriture unique. Le fait d'avoir trois ou quatre systèmes d'écriture différents, pour un peuple, pour une culture, engendre une érosion rapide de notre langue. Nous devons prendre une décision difficile bientôt pour pouvoir commencer à mettre au point notre programme d'études dans le cadre du système scolaire et commencer à un moment donné à octroyer des diplômes à des jeunes qui utilisent le même système d'écriture, comme on l'a fait au Groenland. Cela c'est fait au Groenland, alors je suppose que nous pouvons le faire aussi.

Certains Inuits sont très attachés au système syllabique. D'autres sont attachés au système orthographique, et nous avons trois systèmes orthographiques différents. Il y en a un au Labrador, un au centre et un dans l'Ouest de l'Arctique. Tout cela doit être regroupé.

J'essaie d'expliquer aux gens que les gens de notre âge n'ont pas besoin de changer quoi que ce soit. Ils peuvent continuer comme avant. Cela va se faire par l'intermédiaire du système scolaire, et on ne s'apercevra jamais que cela c'est fait. Je pense que c'est ce qu'il faut faire. C'est un sujet délicat. Lorsqu'on parle de changer le système d'écriture de quelqu'un, on se trouve souvent dans l'eau chaude. Je me suis retrouvée dans l'eau chaude pour l'avoir fait.

Senator Meredith: Ms. Simon, I am encouraged by your report. Others have appeared before us. In terms of this comprehensive report that you are putting forward on Inuit education, I commend you for that.

Earlier you mentioned that your number one recommendation in your report is to engage parents. You talked about it being problematic in that there are a lot of problems around engagement of parents right now. Can you elaborate for us a little more on that?

What are those problems that are causing the lack of parent engagement and causing students to not attend school and thus affecting their LDs and so forth? Elaborate for me a little bit on that.

The next question would be, what are your top two barriers to these recommendations? You have created a comprehensive report, but obviously now the challenges are before you. Elaborate on those for me, if you would.

Ms. Simon: Just on that one?

Senator Meredith: The first one, and then the challenges to the report.

Ms. Simon: To the whole report?

Senator Meredith: Yes.

Ms. Simon: Engaging parents became the number one issue in our work, when we were working for a year and a half. The simple answer is that the residential schools era created a lot of negative feelings about school, with kids being taken away from their parents and families being broken up. You have heard all the stories, I am sure. That created a lot of negative feelings about sending their children to school. Many families did not want their children to go to school at all. Even when they were told they had to send their kids to school, they just did not listen. That is part of the problem.

One other way of not letting their children go to school is that they do not get them out of bed in the morning. With my kids, you have to try to wake them up three or four times in the morning to get them to school on time. Some parents do not do that because they do not want their children to go to school, so that is another way of making sure they do not go to school.

However, it has become more of a problem now because kids are starting to take it for granted that, if they do not want to go to school, they do not need to go to school. It is creating quite a big problem because the graduation rate in Nunavik is 12 per cent. It might be a little higher in Nunavut. They start dropping out at Grade 8 and 9, so they never finish school.

Le sénateur Meredith : Madame Simon, votre rapport m'encourage. D'autres témoins ont comparu devant nous. Je vous félicite du rapport exhaustif que vous nous présentez sur l'éducation des Inuits.

Vous avez mentionné tout à l'heure que la recommandation la plus importante de votre rapport est celle qui concerne la mobilisation des parents. Vous avez dit que c'est problématique, en ce sens qu'il y a beaucoup de problèmes touchant la mobilisation des parents à l'heure actuelle. Pouvez-vous nous en dire un peu plus là-dessus?

Quels sont les problèmes qui engendrent le manque de participation de la part des parents et qui font que les étudiants ne fréquentent pas l'école, ce qui affecte leurs troubles d'apprentissage et ainsi de suite? J'aimerais que vous me parliez de cela.

La question suivante serait : quels sont selon vous les deux principaux obstacles à l'application de ces recommandations? Vous avez rédigé un rapport exhaustif, mais il est évident que vous avez maintenant des défis à relever. Si vous pouviez également me parler de cela.

Mme Simon : Seulement de cela?

Le sénateur Meredith : La première chose, et puis les défis qui se posent en lien avec le rapport.

Mme Simon : L'ensemble du rapport?

Le sénateur Meredith : Oui.

Mme Simon : La mobilisation des parents est devenue l'enjeu le plus important dans le cadre de notre travail, lorsque nous avons travaillé pendant un an et demi. La réponse simple, c'est que l'époque des pensionnats a engendré beaucoup de sentiments négatifs au sujet de l'école, les enfants étant éloignés de leurs parents et les familles étant détruites. Vous avez entendu toutes les histoires, j'en suis sûre. Cela a engendré beaucoup de sentiments négatifs par rapport au fait d'envoyer ses enfants à l'école. Beaucoup de familles ne voulaient pas envoyer leurs enfants à l'école du tout. Même lorsqu'on leur a dit qu'ils devaient envoyer leurs enfants à l'école, ils n'ont tout simplement pas écouté. Cela fait partie du problème.

Une autre façon de ne pas laisser ses enfants aller à l'école, c'est de ne pas les sortir du lit le matin. Dans le cas de mes enfants, il faut les réveiller trois ou quatre fois le matin pour qu'ils arrivent à l'école à temps. Certains parents ne le font pas, parce qu'ils ne veulent pas que leurs enfants aillent à l'école, alors c'est une façon de s'assurer qu'ils ne fréquentent pas l'école.

Cependant, ça commence à être un problème aujourd'hui parce que les enfants commencent à tenir pour acquis que, s'ils ne veulent pas aller à l'école, ils n'ont pas à le faire. Cela engendre un problème assez important, parce que le taux d'obtention de diplôme au Nunavik est 12 p. 100. Ce taux peut être un peu plus élevé au Nunavut. Les enfants commencent à décrocher en huitième ou en neuvième année, alors ils ne terminent jamais leurs études.

Other issues related to this are poor housing and the lack of space where kids can do their work when they get home. There is no space at home.

Our report deliberately did not deal with all the causes of why kids are not getting through school. Our mandate was strictly academic, and we kept it quite narrow to the academic side, even though we wanted to do more. We felt that this would really be touching the academic side as much as it could if we did not bring in all the other issues. There is poor housing, lack of housing, overcrowded housing and many health-related issues. Addiction is a big problem. We are seven times higher than the rest of Canada in terms of suicide in young people in the North. It is very high. It is unacceptable.

Senator Meredith: Just to interrupt quickly and to jump in on that, how are you dealing with that? Many First Nation communities are grappling with that issue. What kind of intervention are you doing?

Ms. Simon: As you know, it was on the agenda yesterday. We issued a press release today. We have strategies, and Nunavut has a strategy. The Mental Health Commission just announced its mental health strategy. Canada is now calling on a national suicide strategy. It is okay to have strategies. There is nothing wrong with that. It is good to know what you want to do.

However, in our case, the problem arises, in many ways, because we do not have the services. Mental health has many faces. If you have a suicidal youth, it is because he or she has a mental health issue. There is a problem with their mental state. It may be a simple mental state, or it could be a very serious mental state, but we do not have any diagnostic services. We do not have counselling services, really, unless you go into a bigger place like Iqaluit, where you may have some. In most of the 53 communities, it does not exist.

When a youth has suicidal thoughts or they are contemplating suicide or they have attempted suicide, they bring them into a little hospital or nursing station for three days. It takes about three days before the child calms down again. They are not treated for anything. They are just put in the hospital to calm down, and there is a security guard at the door so that the child cannot get out. After three days, they send them home, with no plan for counselling and no plan for after-care. That same person will attempt again, and they eventually succeed.

This is what we are facing in the North. We do not have any infrastructure. I will say that Iqaluit probably has more services than any other Inuit community in the North because it has close

Les autres problèmes connexes sont ceux des logements inadéquats et du manque d'espace où les enfants peuvent faire leurs devoirs lorsqu'ils rentrent à la maison. Il n'y a pas d'espace à la maison.

Nous avons délibérément choisi de ne pas aborder dans notre rapport toutes les causes du décrochage chez les jeunes. Notre mandat concernait strictement l'école, et nous avons fait en sorte qu'il demeure assez étroit et axé sur l'école, même si nous voulons en faire davantage. Nous avons pensé que le rapport aborderait le volet scolaire plus en profondeur s'il ne portait pas sur toutes les autres questions. Il y a la question des logements inadéquats, du manque de logement, des logements trop petits pour le nombre de personnes et beaucoup de problèmes liés à la santé. La dépendance est un grave problème. Le taux est sept fois plus élevé chez nous que dans le reste du Canada pour ce qui est du suicide chez les jeunes dans le Nord. C'est un taux très élevé. C'est inacceptable.

Le sénateur Meredith : Simplement pour vous interrompre rapidement et poursuivre là-dessus, comment composez-vous avec cela? Beaucoup de collectivités des Premières nations sont aux prises avec ce problème. Quel genre d'intervention faites-vous?

Mme Simon : Comme vous le savez, c'était à l'ordre du jour d'hier. Nous avons diffusé un communiqué aujourd'hui. Nous avons des stratégies, et le Nunavut a une stratégie. La Commission de la santé mentale vient tout juste de faire l'annonce de sa stratégie en matière de santé mentale. Le Canada veut maintenant se doter d'une stratégie nationale en matière de suicide. Avoir des stratégies est une bonne chose. Il n'y a rien de mal là-dedans. Il est bon de savoir ce qu'on veut faire.

Toutefois, dans notre cas, le problème découle de nombreux égards du fait que nous n'avons pas accès aux services. La santé mentale comporte de nombreux aspects. Lorsqu'un jeune est suicidaire, c'est qu'il a un trouble de santé mentale. Un problème touche son état mental. Ce peut être un simple état mental, ou ça peut être un état mental très grave, mais nous ne disposons d'aucun service de diagnostic. Nous n'avons pas vraiment de service de counseling à moins de nous rendre dans une localité plus importante comme Iqaluit, où il est possible d'accéder à certains services. Dans la plupart des 53 collectivités, cela n'existe pas.

Lorsqu'un jeune a des idées suicidaires ou envisage le suicide ou a tenté de se suicider, on le place dans un petit hôpital ou dans un poste de soins infirmiers pendant trois jours. Cela prend environ trois jours avant que l'enfant ne retrouve son calme. Il ne reçoit aucun traitement. Il est simplement gardé à l'hôpital pour qu'il se calme, et il y a un gardien à la porte pour qu'il ne sorte pas. Après trois jours, on le renvoie chez lui, sans plan de counseling et sans plan de suivi. La personne va tenter de se suicider de nouveau, et elle va finir par réussir.

C'est à cette réalité que nous faisons face dans le Nord. Nous ne disposons d'aucune infrastructure. Je dirais qu'Iqaluit a probablement plus de services que n'importe quelle autre

to 10,000 people living there now. However, when you get to Kuujuaq, where I come from, you have one social worker. We do not have any people who can diagnose mental health. They do not diagnose mental health. They think it is all just one big ball of pain or something. That is how kids are talking.

I am really pleased about one thing. I care so deeply about this issue, because recently we have had a tragic incident in our family related to suicide. It was something that should not be talked about. It is a stigma to talk about a person dying from suicide. However, recently, ever since the Richards started to talk publicly about their 14-year-old daughter, people are being more verbal about it and talking about it more and more. I am able to talk to my nieces and nephews more about it. It is not such a taboo thing anymore. That is what it will take. You need to talk about it. You cannot be silent. When you are always silent about it, you cannot verbalize your thoughts.

The doctor told me recently that when someone is contemplating suicide, they start to develop a plan, and it evolves over time. If it does not get broken, that train of thought continues right to the end until the person dies of suicide, whereas if someone has a mental health issue and is contemplating suicide and they are getting the right kind of counselling and the right kind of medication, if you need it, you can break that cycle of thought. Once you break the cycle of thought, the person can start thinking about other things. They are not in this black hole any longer, spiralling down. It breaks the train of thought. When the doctor explained it to me like that, it made a lot of sense.

Senator Nancy Ruth: I wanted to ask about money. Let me give you all my questions. What is the budget to implement the strategy? Using the example of Nunavut, how much now is in the educational budget there? When you talk about the federal government perhaps matching funds, is this in the transfer payments to, say, Nunavut, or is this separate monies that would come in? Would the education program in Nunavut change to follow this kind of thing so that those financial resources that are already transferred be available to implement it?

The Chair: How much time will you take?

Ms. Simon: I will be very short.

The Chair: You could write the response, but if you think you can answer, go ahead.

Ms. Simon: How much money do we need? We do not really know, because there is no implementation plan in this. We did that deliberately, because we wanted to plan it really well and work with the regions.

collectivité inuite du Nord parce qu'il y a près de 10 000 personnes qui y vivent à l'heure actuelle. Cependant, lorsqu'on arrive à Kuujuaq, d'où je viens, il y a un seul travailleur social. Nous n'avons personne qui soit capable de diagnostiquer un problème de santé mentale. On ne diagnostique pas le problème de santé mentale. On voit simplement cela comme une grosse boule de douleur ou quelque chose du genre. C'est ainsi que les jeunes parlent.

Il y a une chose qui me fait vraiment plaisir. C'est une question qui me tient vraiment à cœur, parce qu'il y a eu récemment un incident tragique dans notre famille qui était lié au suicide. C'était une chose dont il ne fallait pas parler. Il y avait un stigmate lié au fait de parler de la mort d'une personne causée par le suicide. Toutefois, récemment, depuis que les Richard ont commencé à parler publiquement de leur fille de 14 ans, les gens s'expriment davantage et en parlent de plus en plus. Je peux en parler davantage à mes nièces et neveux. Ce n'est plus un tabou maintenant. C'est ce que ça prendra. Il faut en parler. On ne peut pas garder le silence. Lorsqu'on garde toujours le silence à ce sujet, on ne peut pas verbaliser ses pensées.

Le médecin m'a dit récemment que, lorsqu'une personne envisage le suicide, elle commence à élaborer un plan, et ce plan évolue au fil du temps. S'il n'est pas cassé, le fil de ses pensées va jusqu'au bout, jusqu'à ce que la personne meure en se suicidant, tandis que, si une personne a un trouble de santé mentale et envisage le suicide et qu'elle reçoit un counseling et des médicaments adéquats, si elle en a besoin, elle peut se libérer du cycle de ses pensées. Une fois le cycle interrompu, elle peut commencer à penser à d'autres choses. Elle n'est alors plus dans un trou noir, dans un tourbillon qui l'amène vers le bas. Ça casse le fil des pensées. Lorsque le médecin m'a expliqué les choses ainsi, j'ai trouvé que ça avait beaucoup de sens.

Le sénateur Nancy Ruth : Je voulais poser une question au sujet de l'argent. Permettez-moi de vous poser toutes mes questions. Quel est le budget de mise en œuvre de la stratégie? Si on prend l'exemple du Nunavut, combien d'argent est consacré à l'éducation dans le budget là-bas? Lorsque vous parlez de la possibilité que le gouvernement fédéral fournisse des fonds équivalents, s'agit-il des paiements de transfert au Nunavut, disons, ou est-ce d'autres sommes que vous recevriez? Est-ce que le programme d'éducation au Nunavut changerait pour suivre ce genre de chose de façon à ce que les ressources financières qui sont déjà transférées puissent être utilisées pour la mise en œuvre?

Le président : Combien de temps prendrez-vous?

Mme Simon : Je serai très brève.

Le président : Vous pourriez écrire la réponse, mais si vous pensez pouvoir répondre, allez-y.

Mme Simon : De combien d'argent avons-nous besoin? Nous ne le savons pas vraiment, parce qu'il n'y a pas de plan de mise en œuvre là-dedans. Nous avons fait cela délibérément, parce que nous voulions faire une très bonne planification et travailler avec les régions.

We do not have any money right now, so that is the answer. I am not sure if it would go through the transfer payments. It could go any way. We do not have any one way of doing it. It is open. It is up to the regions and the governments to determine how they would do it.

I do not think it would change Nunavut education. I think it would strengthen it. It would bring the culture and the language closer to the people.

The Chair: Thank you very much. I have a question I would like you to respond to in writing, if you would be so kind. Have you any apprehension in dealing with the provinces and their educational systems, either in a bilateral or a tripartite agreement? That is what we are focusing on for our study.

Ms. Simon: Did you say provinces and territories?

The Chair: Yes, provinces and territories.

Thank you again for your excellent presentation and your straightforward, candid answers to our questions.

Honourable senators, we have to go back to the chamber. I thank you for your patience and your participation.

(The committee adjourned.)

Nous n'avons pas d'argent du tout en ce moment, alors c'est cela la réponse. Je ne sais pas si ça passerait par les paiements de transfert. Ce pourrait être de n'importe quelle manière. Nous n'avons pas une seule manière de faire les choses. C'est à déterminer. Il appartient aux régions et aux gouvernements de déterminer comment ils s'y prendraient.

Je ne crois pas que cela changerait l'éducation au Nunavut. Je pense que ça la renforcerait. Cela ramènerait la culture et la langue plus près des gens.

Le président : Merci beaucoup. J'ai une question à laquelle j'aimerais que vous répondiez par écrit, si vous pouvez me faire cette faveur. Avez-vous une quelconque appréhension quant au fait de traiter avec les provinces et leurs systèmes d'éducation, dans le cadre d'une entente bilatérale ou tripartite? C'est sur cela que nous nous concentrons pour notre étude.

Mme Simon : Avez-vous dit les provinces et les territoires?

Le président : Oui, les provinces et les territoires.

Merci encore de votre excellent exposé et de vos réponses sincères et franches à nos questions.

Honorables sénateurs, nous devons retourner à la Chambre. Merci de votre patience et de votre participation.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, October 4, 2011

Association of Iroquois and Allied Indians:

Denise Stonefish, Acting Grand Chief;

Gina McGahey, Education Coordinator.

First Nation Education Initiative Inc.:

Bob Atwin, Executive Director.

Prince Albert Grand Council:

Keith Frame, Assistant Director of Education.

Treaty Relations Commission of Manitoba:

James B. Wilson, Treaty Commissioner of Manitoba.

Wednesday, October 5, 2011

Inuit Tapiriit Kanatami:

Mary Simon, President.

TÉMOINS

Le mardi 4 octobre 2011

Association of Iroquois and Allied Indians :

Denise Stonefish, grand chef par intérim;

Gina McGahey, coordonnatrice de l'éducation.

First Nation Education Initiative Inc. :

Bob Atwin, directeur général.

Grand conseil de Prince Albert :

Keith Frame, directeur adjoint de l'éducation.

Commission des relations découlant des traités du Manitoba :

James B. Wilson, commissaire aux traités du Manitoba.

Le mercredi 5 octobre 2011

Inuit Tapiriit Kanatami :

Mary Simon, présidente.